

Université de Montréal

**Le discours mitterrandien envers l'Allemagne de 1981 à 1991 :  
une rhétorique pour la grandeur et l'indépendance de la France**

par

Frédéric Clermont

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise  
en Histoire

Août 2009

© Frédéric Clermont, 2009

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Le discours mitterrandien envers l'Allemagne de 1981 à 1991 :  
une rhétorique pour la grandeur et l'indépendance de la France

présentée par :  
Frédéric Clermont

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Samir Saul, président-rapporteur  
Paul Létourneau, directeur de recherche  
Carl Bouchard, membre du jury

## Résumé

Ce mémoire tente de présenter la politique allemande de François Mitterrand de 1981 à 1991 à travers le discours public du président français. À cette fin, il présente la position du chef d'État socialiste sur le rôle de l'Allemagne dans la construction de l'unité européenne et dans la politique de défense et de sécurité française, ainsi que sur la question de la réunification allemande. Il tente ensuite de situer la politique allemande de François Mitterrand par rapport à celle du général de Gaulle, et de juger de la valeur du discours public du président français comme source primaire. L'hypothèse principale que nous soutenons est que le président socialiste tente, de 1981 à 1991, de s'appuyer sur la République fédérale d'Allemagne pour atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance fixés pour la France par de Gaulle dans les années 1960. Nous croyons qu'il souhaite d'abord se rapprocher de la RFA pour que celle-ci l'aide à unifier politiquement, économiquement et militairement l'Europe autour du couple franco-allemand. Nous croyons également que Mitterrand veut s'assurer, au début des années 1980, que la RFA restera ancrée solidement au camp occidental et qu'elle ne glissera pas vers le neutralisme, ce qui doit, selon le président français, permettre à la France d'augmenter son niveau de protection face à l'URSS et accroître son indépendance face aux États-Unis. Enfin, nous croyons que le président socialiste ne tente pas d'empêcher la réunification de l'Allemagne, mais qu'il tente d'en ralentir le processus afin de pouvoir mettre en place l'unité européenne au sein de laquelle il souhaite exercer une influence sur l'Allemagne réunifiée, et à partir de laquelle il prévoit développer sa politique d'après-guerre froide. Ces initiatives doivent permettre à la France d'absorber les contrecoups de la réunification allemande et de sauvegarder ses intérêts nationaux. Dans l'ensemble, la politique allemande de François Mitterrand est en continuité avec la politique allemande développée par le général de Gaulle de 1958 à 1964. Les deux hommes cherchent ainsi à s'appuyer sur la RFA pour créer l'unité européenne afin que celle-ci serve de tremplin à la France pour qu'elle atteigne ses objectifs de grandeur et d'indépendance. Enfin, nous croyons que le discours public du président socialiste peut être utilisé comme source primaire car il renferme une quantité importante d'information, mais son utilisation doit se faire avec précaution car comme tous les discours politiques, il vise d'abord et avant tout à convaincre l'opinion publique du bien fondé des politiques avancées.

**Mots-clés : François Mitterrand, France, Allemagne, Europe, réunification allemande**

## Abstract

This memoir presents the German policy of former French president François Mitterrand from 1981 to 1991 through his public speech. For this purpose, it shows the former president's position on the role of Germany in building the European community, in the development of the French defence policy, and on the German reunification. It also locates the German policy of Mitterrand by comparing it to Charles de Gaulle's, as well as it analyses the value of this public speech as a primary source. The main assumption is that François Mitterrand tries, from 1981 to 1991, to lean on the Federal Republic of Germany to achieve the goals of *grandeur* and *independance* wished for France by de Gaulle in the 1960's. We believe that Mitterrand wishes initially to get closer to the FRG in order, along with Germany, to unify Europe politically, economically and militarily around the Franco-German couple. We also believe that Mitterrand wants to make sure, at the beginning of the 1980's, that the FRG will stay firmly anchored to the West and will not slide towards neutralism, thus allowing, according to the French president, to increase France's protection towards USSR and independence towards the United States. Finally, we believe that Mitterrand does not try to prevent the German reunification but that he instead tries to slow down the process in order to realize the European unity within which he wishes to exert an influence on the reunified Germany, and from which he envisages his post-cold war policy. These initiatives must allow France to absorb the by-effects of the German reunification and preserve its national interest. Globally, the German policy of François Mitterrand is in continuity with the German policy developed by general de Gaulle from 1958 to 1964. Both men seek to lean on the FRG to create European unity in order to use it as a springboard for the achievement of France's goals of *grandeur* and *independance*. Finally, we believe that Mitterrand's public speech can be used as primary source because it contains a significant amount of information. But its use must be done with precaution in order to avoid the usual traps provided by these sources: convincing the public opinion of the good of the advanced policies.

**Keywords: François Mitterrand, France, Germany, Europe, German reunification**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	I
<b>ABSTRACT</b> .....	II
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	III
<b>DÉDICACE</b> .....	VII
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	VIII
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
FRANÇOIS MITTERRAND, L'ALLEMAGNE ET LE MONDE.....	1
CONTEXTE HISTORIQUE : L'HÉRITAGE GAULLISTE.....	2
La grandeur et l'indépendance.....	2
L'Allemagne et la construction européenne.....	3
L'Allemagne et la politique de défense et de sécurité française.....	5
La réunification allemande.....	7
Pompidou et Giscard.....	8
PROBLÉMATIQUE ET PLAN DE TRAVAIL.....	9
MÉTHODOLOGIE : .....	12
Analyse de discours et méthode historique.....	12
Méthode d'analyse.....	13
HISTORIOGRAPHIE .....	15
L'Allemagne et la construction européenne.....	15
L'Allemagne et politique de défense et de sécurité française.....	17
François Mitterrand et la réunification allemande.....	20
Au-delà des idées reçues.....	22
<b>PREMIER CHAPITRE : LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE DANS LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ EUROPÉENNE SELON FRANÇOIS MITTERRAND</b> .....	24
<b>INTRODUCTION</b> .....	24
<b>1.1 LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND</b> .....	24

1.1.1 Le moteur de la construction européenne .....	25
1.1.2 Une relation fondamentale pour les intérêts de la France.....	27
1.1.3 La RFA, à la croisée des chemins de l'indépendance et du rapprochement européen.....	28
1.1.4 Ancrer la RFA à l'Ouest et accroître l'indépendance et la grandeur de la France.....	30
1.2 LA REMISE EN MARCHÉ (1984-1988).....	32
1.2.1 L'union politique et le Marché intérieur .....	32
1.2.2 La monnaie commune.....	35
1.2.3 Pour l'indépendance, la prospérité et la grandeur de l'Europe.....	36
1.2.4 De la coopération à l'intégration .....	37
1.2.5 Unir l'Europe pour la grandeur et l'indépendance de la France.....	38
1.3 L'APPROFONDISSEMENT ET L'ACCÉLÉRATION (1989-1991).....	42
1.3.1 L'union économique et monétaire.....	43
1.3.2 L'union politique.....	44
1.3.3 Souveraineté européenne.....	46
1.3.4 Dans la continuité des années 1984-1988.....	47
CONCLUSION.....	50
<b>DEUXIÈME CHAPITRE : L'ALLEMAGNE DANS LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE LA FRANCE SELON FRANÇOIS MITTERRAND.....</b>	<b>51</b>
INTRODUCTION.....	51
2.1 LA CRISE DES EUROMISSILES.....	52
2.1.1 Retrouver l'équilibre des forces et éviter le neutralisme allemand.....	52
2.1.2 Au-delà de l'ancrage à l'Ouest et de l'équilibre des forces.....	54
2.1.3 Dans la continuité mitigée du général de Gaulle.....	55
2.1.4 Ancrer la RFA à l'Ouest, une première étape sur la route de l'indépendance.....	56
2.2 LES INITIATIVES DE JANVIER 1983.....	58

2.2.1 D'un rapprochement franco-allemand à un rapprochement européen ? .....	58
2.2.2 Des initiatives pour sauver la construction européenne.....	59
2.2.3 Pour un ensemble européen stratégique à base franco-allemande.....	60
2.2.4 Se rapprocher de la République fédérale pour construire l'Europe.....	61
2.3 DÉFENDRE L'ALLEMAGNE.....	62
2.3.1 Les forces nucléaires pour la France, les forces conventionnelles pour la RFA.....	63
2.3.2 Conserver la force nucléaire pour l'indépendance de la France.....	65
2.3.3 Rupture sur le nucléaire mais continuité sur les autres aspects.....	65
2.3.4 Conserver l'indépendance de la France et le projet d'unité européenne.....	66
2.4 DÉFENSE ET SÉCURITÉ EUROPÉENNES COMMUNES (1981-1989).....	68
2.4.1 Objectifs et problèmes de l'union militaire européenne selon Mitterrand.....	68
2.4.2 L'union militaire européenne pour l'indépendance de l'Europe.....	71
2.4.3 Dans la continuité de la quête d'indépendance européenne.....	71
2.4.4 Indépendance nationale, influence sur la RFA et ménagement de l'OTAN.....	72
2.5- L'EUROPE DE LA DÉFENSE ET LA PESC (1990-1991).....	74
2.5.1 L'intégration pour l'unité et l'indépendance de l'Europe.....	75
2.5.2 En symbiose avec le président.....	77
2.5.3 En rupture et en continuité.....	78
2.5.4 Sauver le statut de la France et influencer l'Allemagne.....	79
CONCLUSION.....	82
<b>TROISIÈME CHAPITRE : LA POSITION DE FRANÇOIS MITTERRAND SUR LA</b>	
<b>RÉUNIFICATION ALLEMANDE.....</b>	<b>83</b>
INTRODUCTION.....	83
3.1. LE DISCOURS PRÉCÉDANT LES BOULEVERSEMENTS DE L'ÉTÉ 1989.....	84
3.1.1 Attendre un contexte favorable.....	84

3.1.2 Dans la continuité du Général ou reporter le « problème ».....	86
3.2 ÉTÉ 1989 : DU DÉSARROI À L'EUROPE COMME SOLUTION.....	87
3.2.1 De nouvelles conditions.....	88
3.2.2 L'Europe comme solution.....	90
3.3 NOVEMBRE 1989 – OCTOBRE 1990 : AMBIGUÏTÉS, CONTROVERSES ET UNE VISION D'APRÈS-GUERRE FROIDE.....	93
3.3.1 Maintenir l'équilibre européen.....	94
3.3.2 La reconnaissance des frontières : un objectif.....	96
3.3.3 La reconnaissance des frontières : une urgence.....	98
3.3.4 Accélérer et approfondir la construction européenne .....	100
3.3.5 Le coût de la vision post-guerre froide.....	103
3.4 1990 – 1996 : À LA DÉFENSE DE SA POLITIQUE ALLEMANDE.....	105
3.4.1 Accepter la réunification.....	106
3.4.2 Ralentir ou empêcher la réunification.....	106
3.4.3 Le voyage à Kiev du 6 décembre 1989.....	117
3.4.4 Le voyage en RDA du 20 au 22 décembre 1989.....	109
CONCLUSION.....	112
CONCLUSION.....	115
BIBLIOGRAPHIE.....	IX



*À Marcel et Diane*

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, le Pr Paul Létourneau, pour m'avoir guidé et conseillé tout au long de ce mémoire et s'être montré, à de nombreuses occasions, particulièrement patient et compréhensif envers moi lorsque j'avais besoin de son aide. Je le remercie également de m'avoir incité à réaliser ce mémoire sur la période de la guerre froide, une séquence historique que j'avais auparavant largement laissée de côté au profit de la première moitié du XXe siècle.

Je remercie également Édouard Husson, qui m'a d'abord conseillé de travailler sur Mitterrand et l'Allemagne, et qui m'a ensuite accueilli à Paris lors d'un séjour de recherche effectué dans le cadre de ce mémoire. Ses judicieux conseils et son impressionnante érudition ont su éveiller en moi un intérêt nouveau pour la période mitterrandienne et sur les relations franco-allemandes. Un merci tout particulier revient aussi au Pr Samir Saul, qui a bien voulu me recevoir à quelques occasions pour discuter de la période Mitterrand.

Un merci tout particulier revient à mes parents, Marcel et Diane, sans lesquels je n'aurais jamais pu réaliser ce mémoire. Mon père pour son support sans faille et ma mère pour son support et ses relectures multiples, lesquelles ont permis d'augmenter grandement la qualité grammaticale et syntaxique de cet ouvrage.

Je souligne également la collaboration toute particulière d'Éveline Bousquet, qui a relu et corrigé à plusieurs occasions le fruit de mes recherches. Il en va de même pour Jonathan Martineau, sans lequel la qualité des traductions ne serait pas la même. Je tiens aussi à remercier Jonathan Veillette, Simon Chavarie, Jean-Philippe Brassard, Mahigan Lepage, Jean-François Juneau, Frédéric Cyr, Guillaume Marceau et tous les autres collègues et amis qui m'ont aidé à un moment ou à un autre à construire mes idées ou à affiner ma méthode de recherche. Enfin, je remercie Émilie pour son support et son acceptation des contraintes liées au fait d'avoir un éternel étudiant pour copain.

# Introduction

## FRANÇOIS MITTERRAND, L'ALLEMAGNE ET LE MONDE

François Mitterrand arrive au pouvoir en mai 1981. Premier représentant de la gauche élu à la présidence de la Ve République, il porte en lui les espoirs d'une majorité de Français déçus de la droite en général et du gaullisme en particulier. Ses partisans ne tardent cependant pas à être déçus, car après moins de deux ans de nationalisations d'entreprises et de programmes sociaux à forts coûts, la France réaligne ses politiques sur ses alliés capitalistes occidentaux, mettant du coup un terme aux espoirs des électeurs de gauche de voir naître une France socialiste qui aurait pu transmettre son modèle aux pays européens.

Il en va cependant tout autrement en matière de politique extérieure. Le président Mitterrand semble plutôt souhaiter prendre la voie tracée par ses prédécesseurs, étant parfois même plus agressif que Valéry Giscard d'Estaing dans certains dossiers, à l'exemple de son attitude pendant la crise des euromissiles. Réélu en 1988 pour un deuxième septennat, François Mitterrand consacre une partie importante de ce dernier à la construction de l'unité européenne. Les événements extraordinaires de 1989 viennent également bouleverser un mandat présidentiel qui n'était pas préparé à des changements aussi rapides qu'importants. Les trois conséquences majeures qui résultent de ceux-ci : la réunification de l'Allemagne (1990), la disparition de l'Union soviétique (1991) et la naissance de l'Union européenne (1992), créent alors un tout nouvel équilibre des pouvoirs en Europe et dans le monde.

La période 1981-1991 marque donc la dernière décennie d'un monde né des décombres de la Deuxième Guerre mondiale. Un monde dominé par deux superpuissances (l'URSS et les États-Unis), au sein duquel l'Europe, meurtrie et divisée, est le potentiel champ de bataille de deux géants surarmés. Malgré une situation qui lui semble d'abord défavorable, la France apprend à composer avec l'équilibre politique post-1945, et tente ainsi de retrouver le prestige qu'elle a perdu avec l'Occupation allemande et la perte de ses colonies. Elle essaie d'abord d'agir comme médiatrice entre les deux superpuissances, avant de tenter d'unifier l'Europe de différentes façons et à différents degrés jusqu'en 1992.

Au centre de la politique extérieure française se trouve un axe sur lequel Paris compte en quasi-permanence de 1958 à 1991 : la République fédérale d'Allemagne. Il est donc impératif de connaître la politique allemande de l'Élysée pour comprendre les mécanismes de la politique extérieure de la France jusqu'en 1991. Comme nous le verrons, de 1958 à 1981, les chefs d'États français qui se succèdent espèrent faire de la RFA le parfait auxiliaire de la France dans la direction de la Communauté européenne. Notre tâche consistera ensuite à comprendre la politique allemande de François Mitterrand. Le défi s'avère intéressant, car si on en croit Hubert Védrine, proche conseiller du président socialiste, François Mitterrand « ne brosse jamais un tableau général de sa politique allemande. Pendant douze années sur quatorze, cette discrétion fait merveille. Pendant deux années, 1989-1990, elle suscite [...] un malaise »<sup>1</sup>.

## **CONTEXTE HISTORIQUE : L'HÉRITAGE GAULLISTE**

Lorsque François Mitterrand arrive au pouvoir en 1981, les grands axes des politiques extérieures et allemandes de la France ont été tracés par le général de Gaulle depuis la fin des années 1950, et ont été suivis à quelques exceptions près par Georges Pompidou et Valérie Giscard d'Estaing dans les années 1970. La France cherche alors à atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance qu'a fixés pour elle le Général.

### **La grandeur et l'indépendance**

Pour comprendre les concepts de grandeur et d'indépendance nationale, intrinsèquement liés puisque la grandeur de la France passe notamment par son indépendance, il faut revenir à la fin des années 1950, alors que la crainte d'une agression militaire soviétique est disparue avec la mort de Staline et la « coexistence pacifique » définie par son successeur, Khrouchtchev<sup>2</sup>. Dès lors, aux yeux du Général, la protection du puissant allié américain ne s'impose plus et le lien de vassalité avec les États-Unis créé à la fin de la Deuxième Guerre mondiale doit être rompu. De Gaulle décide alors de redéfinir les objectifs de la politique extérieure de la France : le but ultime sera désormais

---

<sup>1</sup> Hubert Védrine, *Les mondes de François Mitterrand – À l'Élysée 1981-1995*, Paris, Fayard, 1996, p.406.

<sup>2</sup> Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002, p.298.

la recherche de la grandeur et de l'indépendance nationale<sup>3</sup>. La France cherche ainsi à s'affranchir autant qu'elle le peut de la tutelle de son partenaire américain, et à se hausser le plus possible au rang des puissances mondiales afin d'avoir une influence sur les affaires internationales. Pour y parvenir, elle cherche notamment à s'appuyer sur l'Europe et la République fédérale.<sup>4</sup> Elle prend également des mesures qui vont directement à l'encontre de la volonté de Washington, comme de se doter d'une force de frappe nucléaire, de se retirer du commandement intégré de l'OTAN, et de tenter de nouer avec chacun des États du bloc Est, et d'abord avec la Russie, des relations visant à la détente et à la coopération.<sup>5</sup>

### **L'Allemagne et la construction européenne**

La politique allemande du Général passe par trois grands thèmes : l'unité européenne, la sécurité de la France et la réunification allemande. En ce qui concerne l'unité européenne, dans les années d'après-guerre, le Général se montre un fervent partisan de l'union des États d'Europe occidentale contre la marée communiste, mais il prend ses distances avec le caractère supranational revêtu par l'Europe communautaire à partir de 1950. Il est hors de question pour de Gaulle d'accepter que l'État-nation procède à un transfert de souveraineté au profit d'organismes européens apatrides<sup>6</sup>. Rappelons qu'à l'initiative de Robert Schumann, ministre des Affaires étrangères français, et de Jean Monnet, commissaire au plan de reconstruction français, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, la France et la République fédérale d'Allemagne font naître la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 et la Communauté économique européenne (CEE) en 1957.

Lors de son retour au pouvoir, le Général ne remet cependant pas en question le traité de Rome et accepte de mettre en oeuvre ses dispositions<sup>7</sup>. Il a par contre ses propres projets en ce qui concerne l'Europe : mettre celle-ci au service de son grand dessein mondial. Il souhaite ainsi

---

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Alfred Grosser, *Affaires extérieures : la politique de la France : 1944-1989*, Paris, Flammarion, 1989, p.180-181.

<sup>5</sup> Serge Bernstein, *op. cit.*, p.298.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.306.

<sup>7</sup> *Ibid.*

prendre ses distances face aux États-Unis et hisser la France le plus possible au rang de puissance mondiale<sup>8</sup>, tout en faisant de l'Europe une entité qui préserve les souverainetés nationales et qui permet à ses membres de se tenir à l'écart de la double influence des États-Unis et de l'URSS<sup>9</sup>. Le Général désire alors substituer au monde bipolaire né de Yalta un système mondial tripolaire dont l'Europe formerait le troisième élément, ce qui donnerait à la France les moyens de jouer le rôle mondial qu'il ambitionne pour elle<sup>10</sup>.

Pour que cela fonctionne, l'historien Serge Berstein y voit trois conditions. D'abord, aucun État ne doit être en mesure de disputer à Paris son rôle de dirigeant de l'Europe. Ensuite, la République fédérale, puissance économique de premier plan possédant un statut mineur sur le plan politique de par sa situation de perdant de la Seconde Guerre mondiale, doit jouer le rôle d'auxiliaire de la France. C'est pourquoi de Gaulle s'efforce, depuis l'entrevue de Colombey-les-deux-Églises avec Adenauer, en septembre 1958, de réaliser un axe Paris-Bonn, lequel se concrétisera en janvier 1963 avec la signature du traité de l'Élysée<sup>11</sup>. Enfin, l'Europe ne doit pas être à caractère supranational contrairement à la volonté des pères fondateurs. À cet égard, le Général tentera de convaincre ses partenaires de soutenir la réalisation du plan Fouchet<sup>12</sup>. Élaboré en 1961-1962, celui-ci repose sur l'idée d'une union d'États respectant l'identité des peuples et les souverainetés étatiques, mais permettant à ceux-ci d'organiser leur coopération en matière de diplomatie, de défense et de culture<sup>13</sup>.

Mais l'objectif du chef d'État français de faire de l'Europe le vecteur de la politique gaulliste de grandeur échoue. Les partenaires de la France, fortement attachés à la conception supranationale des pères fondateurs et considérant la protection militaire des États-Unis comme indispensable, font échouer le plan Fouchet en avril 1962<sup>14</sup>. Ce sont ensuite les députés du

---

<sup>8</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.181.

<sup>9</sup> Serge Berstein, *op. cit.*, p.306.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> Le traité de l'Élysée prévoit des rencontres périodiques entre les représentants des deux pays et le développement d'échanges entre jeunes français et jeunes allemands.

<sup>12</sup> Il tire son nom du nom du président de la commission chargée d'élaborer le projet français de construction européenne.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.307.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.307-308.

Bundestag qui infligent un camouflet au projet de construction de l'Europe tel qu'imaginé par de Gaulle. Dans le but de contrer le volet militaire du traité de l'Élysée, qui avait pour objectif de créer une Europe de la défense à partir du couple franco-allemand, les parlementaires allemands assortissent celui-ci « d'un préambule qui le vide de sa substance en subordonnant ses dispositions à la coopération avec les États-Unis, à la fidélité à l'OTAN et à la poursuite de la voie supranationale de la construction européenne.<sup>15</sup> » Cette décision prise en juin 1963, combinée à l'échec du sommet de Bonn de juillet 1964<sup>16</sup>, marque la fin de la volonté gaullienne de construire l'Europe telle qu'imaginée par le Général depuis la fin des années 1950, et le début d'une défense sans compromis des intérêts français dans les instances européennes.

### **L'Allemagne et la politique de défense et de sécurité française**

L'Allemagne joue également un rôle important dans la politique de défense et de sécurité de la France. De 1958 à 1964, le Général souhaite bâtir une communauté de destin stratégique entre la RFA et la France, afin de jeter les bases d'une solide coopération franco-allemande devant aboutir à une politique commune. Cette politique doit privilégier, en Europe, une coopération étatique profonde, « organique », et non pas d'intégration, tout comme elle doit, sur les questions mondiales et européennes, se manifester de manière indépendante des Américains<sup>17</sup>.

Dans cet ordre d'idées, le Général entame dès 1958 un combat contre l'intégration des forces françaises dans l'Alliance, en même temps qu'il défend l'idée de doter l'Europe des Six d'une structure de défense indépendante. Pour lui, l'OTAN doit étendre son champ de compétences au monde entier de manière à satisfaire aux conditions de sécurité du monde libre. Ensuite sa structure doit être réformée de manière à ce que les décisions touchant à la sécurité mondiale, ainsi que la mise en application des plans d'actions stratégiques, notamment l'emploi des armes nucléaires, soient décidés en commun par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis<sup>18</sup>. Enfin,

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.308.

<sup>16</sup> De Gaulle ne parvient pas à amener le successeur d'Adenauer à la chancellerie, Ludwig Erhard, dans ses projets d'indépendance, ce dernier étant davantage tourné vers Washington.

<sup>17</sup> Georges-Henri Soutou, *L'alliance incertaine : les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Paris, Fayard, 1996, p.127.

<sup>18</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.197-198.

l'Alliance doit être révisée pour permettre la fin de l'intégration des forces françaises, afin que le commandement français puisse à tout moment disposer de ces forces<sup>19</sup>. Pour atteindre ses objectifs, de Gaulle tente de faire accepter le plan Fouchet avant de miser sur le traité de l'Élysée. Mais comme on le sait déjà, le plan Fouchet est rejeté en avril 1962 et le traité de l'Élysée n'a plus aucune valeur à compter de juin 1963.

Sur le plan de la défense nucléaire, le Général annonce le 3 novembre 1959 que la défense nationale française reposera à l'avenir sur la capacité de dissuasion nucléaire<sup>20</sup>. Il s'agit à la fois de dissuader tout agresseur potentiel d'attaquer le territoire français et de fournir une garantie de sécurité supplémentaire à l'Europe<sup>21</sup>. Cependant, si la force nucléaire française joue bel et bien un rôle militaire, son rôle le plus important demeure celui d'appui à une diplomatie qui cherche à donner un poids supplémentaire à la France envers l'adversaire potentiel : l'URSS, mais également envers les Etats-Unis, l'OTAN et la puissance économique allemande. De plus, posséder l'arme nucléaire est un signe d'indépendance, ce qui permet et garantit le rang, donc l'influence sur les scènes européennes et internationales<sup>22</sup>. Enfin, dans une Europe construite autour de la France et de la RFA, posséder l'arme nucléaire donne à la France un rang supérieur à celui de l'Allemagne et confirme ainsi son statut de première puissance d'Europe continentale.

La défense du territoire allemand représente également un facteur important de la politique de défense de la France. Dans le cas où la RFA se retrouverait attaquée par l'URSS, le Général croit que la France doit utiliser tous ses moyens, y compris nucléaires, pour défendre le territoire ouest-allemand. Car dans la conception gaullienne, il n'y aurait pas de seconde chance pour la France après la prise de l'Allemagne par les Soviétiques. C'est pourquoi la France doit se sentir menacée dès que le territoire de la République fédérale ou du Benelux est violé<sup>23</sup>.

Mais suite au camouflet qu'infligent les parlementaires ouest-allemands au traité de l'Élysée à l'été 1963 et à l'arrivée à la chancellerie de Ludwig Erhard, de Gaulle laisse tomber la

---

<sup>19</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.129.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.147.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.251.

<sup>22</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.195-196.



communauté de destin franco-allemande recherchée depuis 1958, pour privilégier la recherche d'une Europe de « l'Atlantique à l'Oural ». Le Général recommence, dès 1965, à concevoir de nouveau l'Allemagne comme un problème permanent qui empoisonne l'Europe depuis Charles Quint, ce qui, à ses yeux, ne peut être résolu qu'avec l'aide des Soviétiques en imposant des limitations à une Allemagne réunifiée. De Gaulle est également persuadé que Bonn n'a pas laissé tomber ses ambitions nucléaires, ce à quoi il est totalement opposé<sup>24</sup>. En désirant se rapprocher de Moscou, de Gaulle souhaite instaurer un système de sécurité européen dont Moscou et Paris seraient les piliers. Mais le peu d'intérêt de Brejnev à l'égard de ce projet et les événements de Prague de 1968<sup>25</sup> viennent mettre un terme aux espoirs du Général<sup>26</sup>.

### **La réunification allemande**

En ce qui concerne la position du Général sur la question de la réunification, déjà, à l'entrevue de Colombey-les-deux-églises en septembre 1958, il avait déclaré y être tout à fait favorable. Mais dans l'éventualité qu'elle survienne, elle devait se faire pacifiquement, la RFA devait reconnaître les frontières qui lui avaient été imposées en 1945, et elle devait renoncer à l'arme atomique<sup>27</sup>. Cependant, à partir de 1966, alors qu'il s'éloigne de la RFA pour se rapprocher de l'URSS, le Général souhaite faire évoluer la question de la réunification sous l'angle de la relation avec les Soviétiques. Entente européenne et connivence avec Moscou aurait été la formule privilégiée par de Gaulle pour que se réalise la réunification<sup>28</sup>. Le Général est également très préoccupé par la sécurité de la France, c'est pourquoi il attend que la RFA signe le Traité de non-prolifération en 1968 avant d'accepter l'éventualité de la Réunification. Il en serait arrivé à une telle conclusion après avoir remarqué que, suite à deux guerres mondiales, les particularismes politiques qui caractérisaient l'Allemagne de Bismarck avaient disparu. Tout d'abord, la présence d'une aristocratie nombreuse enracinée localement n'avait pas survécu à la révolution brune et aux

---

<sup>23</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.248-249.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p.282-286.

<sup>25</sup> En août 1968, après que Alexander Dubček, secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, ait apporté des réformes libérales à la Tchécoslovaquie, Moscou envahit le pays avec les troupes du Pacte de Varsovie pour y imposer une « normalisation ».

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.301-305.

<sup>27</sup> Pierre Maillard, *De Gaulle et l'Allemagne*, Paris, Plon, 1990, p.153-154.

<sup>28</sup> Jean Lacouture, *Mitterrand, une histoire de Français*, vol. 2, Paris, Seuil, 1998, p.361.

expropriations pratiquées dans la zone soviétique d'occupation de l'Allemagne. Ensuite, l'Allemagne avait dès les années 1950 basculé hors du militarisme<sup>29</sup>. Ainsi, les dangers que représentait l'Allemagne bismarckienne avaient disparu, mais ils avaient été remplacés par le désir de Bonn d'acquiescer le contrôle de l'arme atomique. Une fois celui-ci écarté, de Gaulle n'avait plus de raison de soulever d'objections.

### **Pompidou et Giscard**

Lors de la présidence de Georges Pompidou (1969-1974), la politique de grandeur lancée par de Gaulle est maintenue. Mais les limites de l'influence de la France sur les affaires du monde apparaissent davantage, ce qui pousse le successeur du Général à reconsidérer une option abandonnée par celui-ci à compter de 1964 : l'Europe comme vecteur de la politique mondiale de la France<sup>30</sup>. Pompidou, à l'instar du Général, est hostile à toute construction supranationale mais souhaite plus que lui l'approfondissement des liens entre les pays du Marché commun<sup>31</sup>. Un facteur vient cependant modifier l'équilibre européen au début des années 1970 : la montée de la puissance allemande en Europe appuyée sur la domination du deutschemark. Pompidou perçoit alors que la RFA n'est plus le nain politique de l'époque d'Adenauer, ce qui le pousse à lever le veto français sur l'adhésion au Marché commun de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Norvège et du Danemark lors du sommet européen de La Haye de décembre 1969<sup>32</sup>. Il croit ainsi que l'adhésion de Londres permettra de contrebalancer le poids de Bonn et permettra à Paris de retrouver une influence qui semble déclinante sur le continent<sup>33</sup>. Quant à Valéry Giscard d'Estaing, qui succède à Georges Pompidou en 1974 jusqu'à ce que François Mitterrand ne remporte les élections de 1981, il conserve la politique de grandeur du Général, tout en infligeant une entorse à la position européenne défendue par les gaullistes. Ainsi, de manière à rendre plus lourd le poids des pays européens au sein de l'OTAN, Giscard d'Estaing accepte l'idée de l'unification européenne, ce que semble

---

<sup>29</sup> Édouard Husson, *Une autre Allemagne*, Paris, Gallimard, 2005, p.30-31.

<sup>30</sup> Serge Bernstein, *op. cit.*, p.355.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> *Ibid.*

confirmer son accord à l'élection au suffrage universel de l'Assemblée commune des Communautés européennes<sup>34</sup>.

## PROBLÉMATIQUE ET PLAN DE TRAVAIL

Ce mémoire tente d'expliquer la politique allemande de la France socialiste des années 1981-1991 à travers le discours public<sup>35</sup> de son président, François Mitterrand. Il tente également de situer le discours présidentiel par rapport à l'héritage gaulliste légué aux socialistes en mai 1981, mais surtout, par rapport à la source même de celui-ci : le général de Gaulle. Bien que François Mitterrand ait occupé la présidence de la France pendant quatorze ans (1981-1995), la présente recherche ne s'attarde qu'aux années 1981-1991. Les raisons qui justifient ce choix chronologique sont multiples. D'abord parce que François Mitterrand arrive au pouvoir en mai 1981. Ensuite, parce que les paramètres des politiques mondiales et européennes changent radicalement à partir de décembre 1991, alors que l'Union soviétique disparaît et que le Conseil européen de Maastricht prépare la naissance de l'Union européenne que sera officialisée en février 1992. L'année 1992 inaugure dès lors une toute nouvelle dynamique dans les relations internationales et européennes, ce qui nous permet d'espérer trouver une cohérence intéressante au plan des stratégies politiques pour la période 1981-1991.

Ce mémoire tente ainsi d'expliquer en quoi consiste la politique allemande de François Mitterrand au cours de cette période, et où elle se situe par rapport à la politique du Général de Gaulle. Quelle est la position du président socialiste par rapport à l'Allemagne<sup>36</sup> ? Comment perçoit-il le rôle de l'Allemagne dans le processus de construction européenne ? Où se situe l'Allemagne dans la politique de défense et de sécurité de la France ? Quelle est la position de François Mitterrand sur la question de la réunification allemande ? Sur toutes ces questions, la

---

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.416.

<sup>35</sup> Par discours public, nous entendons tous les propos que le président français a tenus publiquement, que ce soit par l'intermédiaire d'entrevues écrites, radiodiffusées ou télédiffusées, de conférences de presse, d'allocutions, de discours ou d'ouvrages écrits de sa main. Nous traitons également tous ces propos de la même façon, sans tenir compte du public auquel ils s'adressent.

position du président socialiste est-elle en rupture ou en continuité par rapport à la position du général de Gaulle ?

Notre hypothèse principale est que dans l'ensemble, François Mitterrand a voulu utiliser la République fédérale d'Allemagne afin de poursuivre les objectifs de grandeur et d'indépendance imposés par le général de Gaulle dans les années 1960. Par cette affirmation, nous entendons essentiellement que la France socialiste souhaite s'appuyer sur la RFA pour construire l'unité européenne et acquérir de l'indépendance face aux États-Unis. Une mise en garde s'impose cependant. Il faut rappeler que ce mémoire repose exclusivement sur un type de source : le discours public. Nous avons bel et bien développé une méthode d'analyse qui nous permet d'aller au-delà des idées présentées dans le discours, ce que nous présenterons plus loin, mais il est tout de même important de prendre en compte cette donnée et de mesurer l'importance du caractère hypothétique des idées que nous avançons.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous cherchons à expliquer la position de François Mitterrand face au rôle de l'Allemagne dans le processus de construction de l'unité européenne. À partir des années 1983-1984 jusqu'en 1991, François Mitterrand s'efforce de créer l'unité de l'Europe à partir de la France et de la RFA. L'Allemagne joue alors un rôle central dans les projets du président socialiste. Il s'agit pour Paris de se rapprocher suffisamment de Bonn afin de convaincre les autres membres de la communauté européenne d'ajouter un volet politique et un volet militaire au volet économique déjà existant. L'hypothèse que nous avançons dans ce chapitre est que non seulement la France cherche à se rapprocher de la RFA pour construire l'Europe, mais qu'elle cherche à réaliser un tel projet principalement pour se servir de l'Europe comme levier pour atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance.

Dans le deuxième chapitre nous nous penchons sur le rôle de l'Allemagne dans la politique de défense et de sécurité élaborée par le gouvernement socialiste français. Au cours de la période 1981-1991, François Mitterrand affirme qu'il souhaite réaliser l'unité militaire de l'Europe et doter

---

<sup>36</sup> Notons que tout au long de cet ouvrage, l'utilisation du nom Allemagne fait référence à la République fédérale allemande (RFA) ou à l'Allemagne réunifiée. Lorsqu'il est seulement question de la République démocratique allemande (RDA), nous utilisons le nom ou l'acronyme de celle-ci pour l'identifier.

celle-ci d'une politique de défense et de sécurité commune à tous ses membres, afin d'aller chercher l'équilibre des forces avec l'Union soviétique, protéger l'Europe occidentale et maintenir l'Allemagne dans l'Alliance. L'hypothèse que nous avançons dans ce chapitre va au-delà des propos tenus par le président. Nous croyons qu'en plus des objectifs qu'il affirme publiquement, François Mitterrand cherche également à se rapprocher de la RFA tout en tentant d'éloigner celle-ci de Washington, afin de créer un pilier européen de l'OTAN et ainsi pouvoir atteindre ses objectifs d'indépendance nationale.

Au sein du troisième chapitre, nous cherchons à expliquer la position du président socialiste sur la question de la réunification allemande. Jusqu'à l'été 1989, François Mitterrand prétend ne pas être opposé à la réunification si elle se fait pacifiquement, démocratiquement et dans le respect des règles internationales établies depuis 1945. Il rejette cependant la question, prétextant que de toute façon, la réunification n'aurait pas lieu avant l'an 2000. Mais à compter de l'été 1989, alors que les événements se bousculent en Europe orientale, le discours du président sur la réunification devient confus et, à l'automne, il crée tout simplement un malaise. Mitterrand se dit toujours d'accord pour que l'Allemagne se réunifie, mais il ne cesse d'en repousser l'éventualité et d'ajouter des conditions à celle-ci. Dans ce chapitre, nous soulevons une hypothèse qui se démarque des formes traditionnelles d'interprétation de ces événements. Nous croyons qu'il faut apporter une nuance entre les propos de ceux qui prétendent que François Mitterrand a tenté d'empêcher la réunification, et les propos de ceux qui soutiennent qu'il n'a tenté que d'en accompagner le processus<sup>37</sup>. Nous croyons que le président français n'a pas voulu empêcher la réunification de l'Allemagne, car il aurait tout simplement été politiquement suicidaire de le faire. Mais qu'il a cependant tenté d'en ralentir le processus le temps de pouvoir construire l'unité politique (et militaire) européenne, puisqu'elle représentait à ses yeux la seule entité au travers laquelle la France pouvait exercer une influence sur l'Allemagne réunifiée. Il s'agit ainsi d'empêcher que la nouvelle puissance allemande ne domine le continent européen au détriment de la France, ce qui permet au président français de continuer à croire que la France peut atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance au sein d'une Europe post-Yalta et d'un monde débarrassé de la guerre froide.

---

<sup>37</sup> À ce sujet, voir les pages 20-22 de ce mémoire.

## MÉTHODOLOGIE

### **Analyse de discours et méthode historique**

Faire l'étude du temps présent demande à l'historien une approche de son sujet quelque peu différente de celles qu'utilisent ses confrères travaillant sur des périodes plus anciennes. Il est à la fois confronté à la surabondance de sources primaires que produisent les sociétés contemporaines, et à l'impossibilité d'accéder à une quantité importante de celles-ci puisque conservées dans des archives qui lui sont interdites parce qu'encore trop d'actualité. L'historien doit donc à la fois sélectionner les documents les plus intéressants parmi une montagne de sources, et se contenter du type de documents auxquels il a accès en attendant d'avoir enfin accès aux archives sous scellé.

Ayant choisi de faire l'étude de la politique allemande de François Mitterrand de 1981 à 1991, nous avons précisément été confrontés à ce type de problème. Les archives nationales et diplomatiques de France ne peuvent être consultées que trente ans après les événements, alors qu'il faut au minimum doubler le temps d'attente en ce qui concerne les archives de la défense et de la sécurité nationale.

Nous avons donc décidé de nous attaquer à une source accessible en abondance bien qu'elle ne nous permette pas à elle seule de comprendre la politique allemande du premier président socialiste de la Ve République : le discours public.

Pourquoi appuyer une étude historique sur un discours public, alors que la méthode historique (l'utilisation des archives) a justement pour objectif de démasquer les non-dits de celui-ci, et d'aller au-delà du discours pour se rapprocher plus près de la vérité ? Il s'agit à la fois d'étudier le discours pour connaître les éléments d'explication qu'il contient sur des événements, donc de tenter de retracer la position du président sur certains sujets à partir de réponses qu'il apporte lui-même, et d'analyser la valeur scientifique du discours en le confrontant aux propos de d'autres acteurs ou à d'autres événements lui étant contemporains.

## **Méthode d'analyse**

Comprendre les idées et le processus décisionnel du principal acteur de la politique allemande (et extérieure) de la France des années 1980-1990, le président Mitterrand, à travers le seul discours public, nécessite le développement d'une méthode d'analyse qui respecte à la fois les impératifs de la méthode historique, et les particularités de la source utilisée. S'appuyer sur des sources primaires pour soutenir une thèse prend tout son sens lorsqu'on a accès à une multitude de sources de natures et de provenances différentes. L'exercice devient cependant plus complexe lorsque la source provient d'une seule personne (François Mitterrand), et qu'elle a comme particularité de vous cacher continuellement une partie de la vérité (le discours public). Nous avons tout de même développé une méthode qui nous a permis d'utiliser cette source pour comprendre en partie la politique allemande du président socialiste.

Nous avons d'abord consulté plus de deux cent cinquante discours publics traitant de l'Allemagne dont Mitterrand avait été l'auteur de 1981 à 1996. De ceux-là, nous en avons retenus une centaine que nous avons analysés en profondeur. La première étape a été de faire ressortir les sujets par rapport à l'Allemagne sur lesquels le président socialiste s'était le plus exprimé. Nous avons ainsi retenu les trois thèmes que nous considérons les plus importants et les plus représentatifs : le rôle de l'Allemagne dans la construction de l'unité européenne, le rôle de l'Allemagne dans la politique de défense et de sécurité de la France, et la position de François Mitterrand sur la question de la réunification allemande.

Une fois regroupé en ces trois sujets, il a fallu reconstruire les idées présentées par Mitterrand et le processus décisionnel aboutissant à celles-ci à partir d'une cueillette de données minutieuse fournies par ces discours. Nous avons ensuite développé une méthode d'analyse nous permettant d'interpréter cette quantité d'information. Si ces discours nous fournissent des éléments de vérité fort intéressants, ils nous cachent également une quantité parfois importante de données.

La première étape d'analyse consiste donc à rechercher les cohérences et les incohérences au sein du discours. Un point défendu avec cohérence pendant plusieurs années ne dénote pas nécessairement une vérité, mais il nous permet à tout le moins de connaître avec certitude la

position que le président a voulu que l'on croît être la sienne. Dans le cas contraire, il y a deux possibilités. Soit le président fait preuve d'une incohérence qu'il reconnaît, ce qui nous amène à nous pencher sur les arguments qui soutiennent ce changement. Soit il fait preuve d'une incohérence involontaire, ce qui nous amène à approfondir notre analyse sur le sujet afin de découvrir la nature et les raisons de ces incohérences.

Notre deuxième étape d'analyse consiste à confronter les propos du président sur les sujets nommés ci-haut avec les propos tenus sur le même sujet par deux de ses plus proches conseillers : Hubert Védrine et Jacques Attali. Hubert Védrine, conseiller de Mitterrand pour les Affaires extérieures, porte-parole de la Présidence de 1988 à 1991 et secrétaire général de la présidence de la République de 1991 à 1995, publie en 1996 un ouvrage intitulé *Les mondes de François Mitterrand - À l'Élysée de 1981 à 1995*, au sein duquel il présente non seulement ses opinions sur plusieurs sujets liés aux Affaires extérieures, mais les propos et positions qu'auraient été ceux de Mitterrand sur plusieurs de ces sujets. Quant à Jacques Attali, conseiller spécial de François Mitterrand de 1981 à 1990, il fait paraître en 1995 les trois tomes de son *Verbatim*, un récit de la réalité quotidienne du président français de 1981 à 1991. On y retrouve à la fois les opinions de l'auteur sur une multitude de sujets concernant le président, mais également une quantité importante de citations que le conseiller prétend tenir de la bouche de celui-ci. Jacques Attali publie également en 2005 un autre ouvrage sur les septennats du président socialiste, *C'était François Mitterrand*, un livre qui résume l'essentiel du contenu de *Verbatim* tout en présentant quelques nouvelles conclusions de l'auteur.

La troisième étape de notre analyse consiste, lorsqu'il est possible de le faire, à tenter de comprendre certaines informations contenues dans le discours à la lumière de gestes posés ou d'initiatives entreprises par le président français, quelques temps avant ou après avoir présenté une position sur un sujet. Il s'agit de voir si certains gestes ne vont pas à l'encontre de ce que dit le président, et s'il y a lieu, d'interpréter la signification de cette incohérence.

La quatrième étape consiste à comparer la politique allemande du président socialiste avec celle du général de Gaulle. Il s'agit d'abord de comparer la position de chacun des deux chefs d'État sur des questions précises, et de voir ensuite si François Mitterrand poursuit les objectifs de grandeur et d'indépendance établis par de Gaulle dans les années 1960. Cet exercice nous permet



d'observer s'il y a rupture ou continuité entre la politique allemande du Général et celle du président socialiste. Une précision importante doit cependant être apportée : des ruptures sur quelques idées ne signifient pas nécessairement une rupture sur la politique allemande (donc extérieure) globale. C'est ce que nous appelons la méthode *versus* les objectifs. L'évolution contextuelle des relations internationales et européennes sur les plans politique, économique et militaire de la fin des années 1950 au début des années 1990 doit être prise en considération. Il est ainsi possible de voir apparaître des différences entre les deux hommes en ce qui concerne la méthode (leur position face à certains enjeux), sans pour autant en conclure qu'il y a rupture sur les objectifs (la grandeur et l'indépendance nationale).

## **HISTORIOGRAPHIE**

Depuis le milieu des années 1980, les enjeux relatifs à la politique extérieure de la France de François Mitterrand ont fait couler beaucoup d'encre. Plusieurs spécialistes et journalistes se sont penchés sur la crise des euromissiles, la construction européenne, le rapprochement franco-allemand, la réunification allemande, etc. Mais des ouvrages globaux sur la politique extérieure ou la politique allemande de la France mitterrandienne se font toujours attendre. Il demeure néanmoins que des ouvrages et des articles spécialisés proposant diverses interprétations de la politique allemande du président socialiste ont vu le jour depuis le milieu des années 1980. Voici un résumé de ceux-ci en ce qui concerne les trois thèmes principaux de ce mémoire : le rôle de l'Allemagne dans la construction européenne, le rôle de l'Allemagne dans la politique de défense et de sécurité française, et la position de la France face à la réunification allemande.

### **L'Allemagne et la construction européenne**

Si les observateurs confirment l'engagement européen du président socialiste au cours de la période 1984-1992, ils n'en expliquent cependant pas les motifs, ce qui nous amène à la question suivante : quelles sont les raisons qui poussent François Mitterrand à s'investir avec une telle ardeur dans la construction de l'Europe à compter des années 1983-1984 ? Stanley Hoffmann est l'un des premiers, en 1984, à répondre à cette question. Selon le politologue de Harvard, l'engagement

européen de François Mitterrand vise essentiellement à attacher la RFA à une « authentique et effective organisation ouest-européenne », à prévenir un glissement ouest-allemand vers le neutralisme et à contrer la résurgence d'un nationalisme allemand<sup>38</sup>. Dans un article qu'il fait paraître en 1992, après que Mitterrand ait refusé en 1990-1991 de voir l'Europe s'élargir avant qu'elle n'approfondisse le rôle de ses institutions, Hoffmann prétend que l'Allemagne est toujours au centre des préoccupations de Paris lorsqu'il s'agit d'élaborer la politique européenne de la France. Mitterrand aurait craint qu'une Communauté élargie, ayant en son centre l'Allemagne réunifiée, ne renforce la tendance des pays d'Europe orientale à voir dans la République fédérale un modèle économique et politique, facilitant ainsi l'hégémonie allemande sur la Communauté<sup>39</sup>. En 1994, le politologue américain Jean-Christophe de Swaan tente d'expliquer l'engagement européen de François Mitterrand dans la continuité de la politique du général de Gaulle. Il s'accorde d'abord avec Hoffmann pour dire que l'un des buts de la politique européenne de Mitterrand est d'ancrer l'Allemagne à l'Europe occidentale. Mais il affirme ensuite que cette mesure sert de moteur à la construction d'une Europe qui, d'un point de vue français, doit permettre à la France d'affirmer sa position dans le monde<sup>40</sup>. Le projet de confédération européenne proposé par le président français le 31 décembre 1989<sup>41</sup> aurait quant à lui présenté un double avantage. Il s'agit alors de poursuivre l'intégration de la communauté européenne, laquelle doit aider la France à atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance et à ancrer solidement l'Allemagne réunifiée à l'Europe occidentale, tout en permettant l'évolution des pays de l'Est vers le modèle ouest-européen sans ralentir le processus d'intégration de la Communauté. En 2005, l'historien français Frédéric Bozo, dans son ouvrage *Mitterrand, la fin de la guerre froide et la réunification allemande*<sup>42</sup>, réservant ses explications aux années 1989-1991, présente trois motifs au désir de Mitterrand de poursuivre la construction européenne au cours de cette période. D'abord, le renforcement de la coopération entre Bonn et Paris, dans le but de construire l'Europe, est la seule façon de dépasser les divergences entre les deux partenaires. Ensuite, craignant un retrait américain du Vieux continent après la guerre

---

<sup>38</sup> Stanley Hoffmann, « Gaullism by any other Name », *Foreign Policy*, vol.57, 1984, p.51.

<sup>39</sup> Stanley Hoffmann, « Dilemmes et stratégies de la France dans la nouvelle Europe (1989-1991) », *Politique étrangère*, vol.57 #4, 1992, p.884-888.

<sup>40</sup> Jan-Christophe de Swaan, « Mitterrand and the Gaullist Dilemma over European Integration », *International Relations*, 1994, vol.12., p.11.

<sup>41</sup> Allocution de François Mitterrand, à l'occasion de la présentation de ses vœux, Paris, le 31 décembre 1989.

<sup>42</sup> Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande*, Paris, Odile Jacob, 2005, p.302.

froide, Mitterrand croit qu'une Europe unie pourra peser dans le nouvel équilibre international et assurer, à terme, sa propre sécurité. Enfin, par l'idée de confédération qu'il propose, Mitterrand aurait pour objectif de prévenir les risques de fragmentations induits par le dégel post-communiste chez les pays de l'Est, de manière à ce que de tels enchaînements ne viennent pas déstabiliser l'Europe occidentale<sup>43</sup>.

### **L'Allemagne et la politique de défense et de sécurité française**

Nous tenterons ici de comprendre de quelle manière les historiens et les politologues ont interprété les décisions du président en matière de défense et de sécurité lorsque celles-ci concernent l'Allemagne. Il s'agit d'abord de s'arrêter sur les années 1981-1983, période durant laquelle le président socialiste met en place les fondements de sa politique de défense et de sécurité. Nous verrons alors de quelles façons ces spécialistes répondent aux questions suivantes : pourquoi François Mitterrand appuie-t-il l'installation des Pershing II américains en sol ouest-allemand ? Quelle est la signification du discours qu'il prononce au Bundestag le 20 janvier 1983 ? Pourquoi ressort-il le traité de l'Élysée ? Pourquoi refuse-t-il de s'engager à utiliser l'arme nucléaire en cas d'attaque soviétique sur la RFA ? Quelle est l'utilité de la force d'action rapide<sup>44</sup> (FAR) ? Ensuite, nous verrons comment les historiens et les politologues expliquent le désir du président français de vouloir doter l'Europe d'une structure de défense indépendante et d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) à partir de 1983-1984.

Prenons d'abord la question de l'appui accordé par François Mitterrand à l'installation des Pershing II sur le sol de la RFA. En 1988, le politologue américain Stanley Hoffmann prétend que les raisons sont d'abord le maintien de l'équilibre des forces en Europe et la crainte qu'un déséquilibre de celles-ci n'entraîne un découplage entre l'Europe et les États-Unis en matière de défense. Ensuite, le spécialiste américain apporte une troisième explication : la crainte que l'Allemagne ne glisse vers le neutralisme. Selon lui, si les dirigeants allemands s'étaient alors laissé emporter par la vague pacifiste, conséquence de la crainte causée par le déséquilibre des forces, et

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.301-302.

<sup>44</sup> Il s'agit d'un corps d'armée muni de moyens très mobiles, en particulier d'hélicoptères, pouvant intervenir très rapidement et plus loin que la Ire Armée sur le sol allemand en cas d'attaque soviétique.

que la RFA avait par conséquent glissé vers le neutralisme, cela aurait été une grande victoire pour l'URSS et une catastrophe pour la France<sup>45</sup>. En accord avec les explications apportées par Hoffmann, le politologue britannique Anand Menon pousse encore un peu plus loin sa réflexion sur la crainte du neutralisme allemand. Selon lui, il ne s'agit pas seulement de s'assurer que Bonn ne glissera pas vers le neutralisme, mais également de faire en sorte que la RFA soit ancrée encore plus solidement à l'Ouest. Car l'un des points fondamentaux de l'indépendance française face à l'OTAN est que la République fédérale reste fermement attachée au bloc occidental<sup>46</sup>. Enfin, notons un élément d'analyse supplémentaire apporté par l'historien français George-Henri Soutou. S'il s'accorde avec Hoffmann et Menon sur la recherche de l'équilibre et le désir d'éviter le neutralisme allemand, Soutou ajoute également que Mitterrand craint que, sans un retour à l'équilibre, Bonn ne demande la protection de Paris, requête impossible à satisfaire pour le président français et qui risque encore une fois de pousser l'Allemagne vers le neutralisme<sup>47</sup>.

Au cours de janvier 1983, François Mitterrand prend une série d'initiatives majeures : il prononce un discours au Bundestag en faveur de l'installation des Pershing II sur le sol ouest-allemand, il réactive avec le chancelier Helmut Kohl certaines clauses du traité de l'Élysée et, encore une fois en compagnie du chancelier, il crée la Commission franco-allemande sur la sécurité et la défense. La majorité des chercheurs voit ces initiatives comme une manifestation de la volonté de François Mitterrand de se rapprocher politiquement et militairement de Bonn<sup>48</sup>, complétant ainsi l'objectif initial qui est d'éviter le neutralisme allemand et d'ancrer encore davantage la RFA à l'Ouest en accentuant la dépendance de celle-ci envers l'OTAN<sup>49</sup>. Georges-Henri Soutou pousse cependant ce raisonnement encore plus loin. Selon lui, ce discours exprime également le désir du président français de maintenir la division de l'Allemagne, condition essentielle pour conserver la supériorité psychologique et politique de la France, facilitant ainsi un certain contrôle sur sa voisine

---

<sup>45</sup> Stanley Hoffmann, « La politique internationale de Mitterrand ou le gaullisme sous un autre nom », dans Stanley Hoffmann et George Ross, dir. *L'Expérience Mitterrand : continuité et changement dans la France contemporaine*, trad. Isabelle Richet, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p.379.

<sup>46</sup> Anand Menon, *France, NATO and the limits of independence, 1981-97 : the politics of ambivalence*, Houndmills, New York, St. Martin's Press, 2000, p.66-67.

<sup>47</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.379.

<sup>48</sup> Voir à ce sujet : Henri Ménudier, « La France et le problème allemand », *Revue française de Science Politique*, vol.37 #3, 1987, p.367 ; Julius W. Friend, *The long presidency : France in the Mitterrand years, 1981-1995*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1997, p.203 ; Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.380.

d'outre-Rhin dans le cadre européen. Ensuite, l'historien français soutient que pour Mitterrand il ne fallait pas que l'URSS gagne, mais il ne fallait pas non plus qu'elle subisse un échec total afin de ne pas trop renforcer les États-Unis. L'objectif était ainsi d'ancrer la RFA fermement à l'Ouest, afin que la France puisse jouer son rôle d'intermédiaire privilégié entre l'Est et l'Ouest, et contribuer ainsi à l'érosion des blocs<sup>50</sup>. Enfin, notons une différence considérable dans l'analyse du politologue Anand Menon. Selon le Britannique, ce n'est pas un rapprochement envers la RFA qu'effectue Mitterrand avec ces initiatives, mais bien un rapprochement avec l'OTAN, puisque l'objectif est d'appuyer l'Alliance pour ancrer solidement l'Allemagne dans le camp occidental, condition *sine qua non* à la volonté d'indépendance de la France<sup>51</sup>.

Un autre sujet qui attire l'attention au début des années 1980 est la défense du territoire allemand par la France en cas d'attaque soviétique. Contrairement à de Gaulle qui affirmait dans les années 1960 qu'il utiliserait l'arme nucléaire pour défendre le territoire allemand, Mitterrand refuse de faire une telle promesse. Comment ce changement a-t-il été interprété ? Pour George-Henri Soutou, Mitterrand ne souhaite pas garantir la défense de la RFA avec l'arme nucléaire française parce qu'il estime que la force française ne peut à elle seule repousser une attaque soviétique, tout comme il estime que cette responsabilité revient à l'Alliance et aux États-Unis et non à la France. Ensuite, les raisons d'une telle politique sont d'abord et avant tout une question de volonté d'indépendance. La France conservant l'arme nucléaire pour la défense de ses intérêts nationaux (ce qui explique que sa stratégie nucléaire soit différente de celle de l'OTAN), et qu'elle en garde jalousement le contrôle<sup>52</sup>. Lorsqu'il s'agit de comprendre les raisons de créer la FAR en 1983, Soutou et le politologue britannique Jolyon Howorth soutiennent qu'il s'agit d'une façon de compenser, aux yeux de Bonn, le refus de la France d'utiliser l'arme nucléaire pour défendre le

---

<sup>49</sup> Voir à ce sujet : Julius W. Friend, *op. cit.*, p.203 ; Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.380.

<sup>50</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.380-381.

<sup>51</sup> Anand Menon, France, *op. cit.*, p.66-67.

<sup>52</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.373-374.

territoire allemand<sup>53</sup>. Tandis que pour Menon, il s'agit davantage d'un geste posé envers l'OTAN pour compenser le refus de Paris d'intégrer ses forces à l'Alliance<sup>54</sup>.

Le dernier point d'importance que nous relèverons ici est la volonté de Mitterrand de doter l'Europe d'une structure de défense et d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Pourquoi désire-t-il réaliser ces projets et quel rôle entrevoit-il pour la RFA dans ceux-ci ? Soutou croit que Mitterrand souhaite la création d'un système de défense européen et de la PESC afin de mieux contrôler l'Allemagne et d'accroître l'indépendance de l'Europe (et de la France) face aux États-Unis<sup>55</sup>. Tandis que pour Menon, la réactivation de l'UEO et la PESC ont pour objectif, selon lui, de créer un pilier de défense européen à l'OTAN, sans prétendre se substituer à l'Alliance, dans le but d'accroître l'identité et l'indépendance de l'Europe<sup>56</sup>.

### **François Mitterrand et la réunification allemande**

Dès l'automne 1989, journalistes et analystes critiquent la politique allemande de Mitterrand au moment de la réunification avec virulence. La polémique qui naît alors est nourrie d'une littérature abondante<sup>57</sup> qui n'a toujours pas cessé de proliférer au milieu des années 2000. Ces auteurs accusent le président d'avoir été pris de court par les événements, d'avoir tenté de faire alliance avec la Grande-Bretagne et l'URSS pour ralentir, voire même s'opposer, à la réunification allemande, d'avoir jusqu'au bout souhaité la préservation de l'Union soviétique, et d'avoir tenté de s'opposer, par le biais de la confédération européenne, à l'intégration des anciennes démocraties

---

<sup>53</sup> Jolyon Howorth, « Budgets et choix stratégiques : la politique de défense sous François Mitterrand », dans Stanley Hoffmann et George Ross, dir. *L'Expérience Mitterrand : continuité et changement dans la France contemporaine*, trad. Isabelle Richet, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p.399-400 ; Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.375.

<sup>54</sup> Anand Menon, *op. cit.*, p.94-95.

<sup>55</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.402-403.

<sup>56</sup> Anand Menon, *op. cit.*, p.121-127.

<sup>57</sup> Les principaux ouvrages étayant une critique de la diplomatie française au moment de la réunification : Elizabeth Pond, *Beyond the Wall : Germany's Road to Unification*, Washington, Brookings, 1993. ; Robert L. Hutchings, *American Diplomacy and the End of the Cold War : An Insider's Account of US Policy in Europe, 1989-1992*, Washington, Woodrow Wilson Center Press, 1997. ; Samy Cohen, dir. *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

populaires dans la Communauté<sup>58</sup>. Encore en 2005, l'historien Édouard Husson présente dans son ouvrage *Une autre Allemagne*<sup>59</sup> une critique de la politique mitterrannique. À ses yeux, depuis le discours au Bundestag en 1983, le président français a démontré qu'il a peur de l'Allemagne et qu'il souhaite retarder ou rendre impossible toute réunification. Pour lui, l'acceptation par Mitterrand de l'Allemagne réunifiée dans l'OTAN, son désir de créer l'Europe politique et sa volonté de mettre en place l'union économique et monétaire (UEM) n'ont qu'un seul objectif : ligoter l'Allemagne<sup>60</sup>.

Face à cette controverse, Mitterrand et ses proches tentent de corriger la mauvaise réputation de la diplomatie française. Tout d'abord, le président tente lui-même avec *De l'Allemagne, de la France*<sup>61</sup>, un ouvrage posthume, de défendre sa politique face à la réunification. Viennent ensuite les ouvrages d'Hubert Védrine<sup>62</sup>, et des journalistes Pierre Favier et Michel Martin-Roland<sup>63</sup>. Mais puisque Védrine fut un acteur des événements et que Favier et Martin-Roland ne référencent pas les documents sur lesquels ils s'appuient, ces ouvrages manquent de poids pour réfuter la critique. Il faut attendre 2002 avant qu'un spécialiste ne publie un ouvrage bien documenté défendant le bilan mitterrannique. Le politologue allemand Tilo Schabert s'acquitte de cette tâche dans son ouvrage *Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit*<sup>64</sup>, (paru en français sous le titre : *Mitterrand et la réunification allemande : une histoire secrète*<sup>65</sup>), et y défend la thèse selon laquelle le président socialiste aurait pressenti la réunification dès 1981. Le président n'aurait ainsi jamais tenté d'empêcher cette dernière parce qu'elle ne l'inquiétait pas, seule la façon dont elle se déroulerait lui causait du souci, voilà pourquoi il voulait accompagner la réunification de la Communauté européenne. Paraît ensuite, en 2005, l'ouvrage de l'historien français Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande* :

---

<sup>58</sup> Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande : de Yalta à Maastricht*, Paris, Odile Jacob, 2005, p.10-12.

<sup>59</sup> Édouard Husson, *Une autre Allemagne*, Paris, Gallimard, 2005.

<sup>60</sup> Édouard Husson, *op. cit.*, p.27-55 ; voir aussi : Édouard Husson, « 40 ans de coopération politique dans le cadre du traité de l'Élysée : un bilan historique », dans Stephan Martens, dir. *L'Allemagne et la France : une entente unique pour l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.17-18

<sup>61</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne, de la France*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996.

<sup>62</sup> Hubert Védrine, *Les mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996.

<sup>63</sup> Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand*, t3, *Les défis 1988-1991*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

<sup>64</sup> Tilo Schabert, *Wie Weltgeschichte gemacht wird. Frankreich und die deutsche Einheit*, Stuttgart, Klett-Cotta, 2002.

<sup>65</sup> Tilo Schabert, *Mitterrand et la réunification allemande : une histoire secrète*, Paris, Grasset, 2005

*de Yalta à Maastricht*<sup>66</sup>. La thèse défendue par Bozo est que, si Mitterrand a été pris de court par la fin de la guerre froide, il n'a jamais tenté d'en freiner ou d'en entraver le cours des événements. Il a seulement tenté d'en encadrer le processus pour éviter que des conflits étouffés par la dictature communiste ne ressurgissent en Europe orientale, pour éviter que Gorbatchev ne soit déstabilisé, et pour préparer le rôle et la position de la France dans l'après-guerre froide. Mais il n'est pas question chez Bozo, contrairement à ce que l'on retrouve chez Schabert, d'une politique de réunification planifiée depuis 1981.

### **Au-delà des idées reçues**

Soutenant l'hypothèse que François Mitterrand a voulu se servir de la République fédérale pour atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance élaborés par le Général, ce mémoire se démarque en plusieurs points de la littérature tentant d'expliquer la politique allemande du président socialiste. Ce lien de continuité entre de Gaulle et Mitterrand est d'ailleurs présent tout au long de notre recherche, et lorsque Mitterrand laisse apparaître certaines ruptures avec le Général, nous croyons que ce n'est que pour se donner de meilleurs moyens d'en atteindre les objectifs.

Ensuite, contrairement à une idée partagée par la majorité des historiens et des politologues, nous ne croyons pas que les politiques allemande et extérieure du président socialiste soient élaborées en tenant seulement compte de la réalité que représente la guerre froide. Nous croyons plutôt que François Mitterrand élabore une politique qui pourra certes avantager la France dans le contexte des années 1980, mais qu'il prend également soin de réaliser une politique qui permettra à la France de se prémunir contre la réunification de l'Allemagne et la fin du monde bipolaire. Seulement, il croit qu'il reviendra à l'un de ses successeurs et non à lui d'appliquer cette politique, ce qui explique en grande partie l'incompréhension que suscite son attitude envers l'Allemagne en 1989-1990.

Ceci nous amène à l'idée qui se démarque le plus du bilan historiographique que nous avons dressé : la politique allemande de François Mitterrand au moment de la réunification. Au-delà

---

<sup>66</sup> Frédéric Bozo, *op. cit.*



des traditionnelles idées qui, d'un côté, soutiennent qu'en 1989-1990 le président français a tenté de ralentir voire d'empêcher la réunification, et de l'autre, qu'il a simplement voulu en accompagner et encadrer le processus, notre interprétation se veut plus équilibrée. Au contraire de la très grande majorité des spécialistes qui se retrouvent dans ces deux courants d'interprétation, nous croyons que François Mitterrand n'a pas tenté d'empêcher la réunification, mais seulement d'en ralentir le processus afin de compléter la réalisation de l'unité européenne qui doit permettre à la France, selon lui, de sauvegarder ses intérêts dans un monde libéré de l'héritage de Yalta.

## **PREMIER CHAPITRE**

### **LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE DANS LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ EUROPÉENNE SELON FRANÇOIS MITTERRAND**

La construction européenne lancée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale est en pleine stagnation lorsque François Mitterrand arrive au pouvoir en mai 1981. Une série de contentieux entre ses membres empêche son évolution depuis plus d'une décennie. Face à ce projet d'unité européenne en sommeil, François Mitterrand souhaite relancer cette machine qui tourne au ralenti, ce qu'il fera au premier semestre de 1984. Cependant, si l'attachement du président socialiste à la réalisation de l'unité européenne ne fait pas de doute, les motifs qui le poussent à s'y investir doivent être éclaircis. Notamment en ce qui concerne le rapport avec la République fédérale, allié avec lequel la France souhaite relancer la construction de l'Europe à compter de 1984. Nous tenterons ainsi de répondre aux questions suivantes : quelles sont les raisons qui poussent François Mitterrand à s'investir avec une ardeur évidente dans la construction de l'Europe à compter de 1984 ? Qu'attend-t-il de la République fédérale pour la réalisation de son projet européen ? Nous tenterons de démontrer que pour François Mitterrand, l'unité européenne représente la meilleure façon, dans le contexte des années 1980, d'atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance de la France et de contrôler une Allemagne solidement ancrée dans le camp occidental. À cette fin, nous nous attarderons d'abord à la nature même de la relation franco-allemande ou du « couple franco-allemand<sup>67</sup> », nous verrons ensuite l'étape du redémarrage de la construction de l'unité européenne (1984-1988) et l'étape de son accélération et de son approfondissement (1989-1991).

#### **1.1- LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND**

Depuis la fin des années 1950, les relations entre présidents français et chanceliers allemands ont parfois été excellentes, à l'image des « couples » de Gaulle-Adenauer ou Giscard-

---

<sup>67</sup> L'écrivain français Jules Romain est le premier à qualifier de « couple » la relation franco-allemande dans son ouvrage *Le couple France-Allemagne* publié en 1934.

Schmidt ; et parfois médiocres, à l'image de la relation entre de Gaulle et Erhard ou celle entre Pompidou et Brandt. En 1981-1982, Mitterrand et Schmidt réussissent à dépasser les appréhensions du départ pour développer une certaine complicité. Mais c'est surtout avec le successeur de celui-ci, Helmut Kohl, qui arrive à la chancellerie en octobre 1982, que Mitterrand entretient jusqu'en 1995 une relation empreinte d'une proximité toute particulière. Nous tenterons ici de comprendre quelles sont les raisons qui poussent François Mitterrand à se rapprocher de la République fédérale à compter de 1982. En quoi cette relation doit-elle jouer un rôle dans la construction de l'unité européenne ? Nous tenterons de démontrer que François Mitterrand souhaite se rapprocher de Bonn afin d'ancrer l'Allemagne à l'Ouest, accroître l'indépendance de la France et donner les bases à une construction européenne qu'il souhaite voir dominée par Paris.

#### 1.1.1- Le moteur de la construction européenne

Les années 1981-1982 représentent une période où Mitterrand croit que l'Europe peut se construire par la volonté commune de ses membres, donnant parfois même l'impression que la seule impulsion de la France pourrait suffire. En juillet 1982, alors qu'il accorde une entrevue au quotidien italien *La Stampa*, le président donne son opinion sur ce que le journaliste qui l'interroge appelle le « directoire franco-allemand ». Il explique alors qu'il « ne retient pas la formule » employée par le journaliste, et qu'il est plus juste de parler d'une « solide amitié et de liens étroits et multiformes tressés jour après jour depuis plus de trente ans<sup>68</sup> ». Pour Mitterrand, si tout commande à la France et à la RFA de s'entendre le plus souvent possible sur des problèmes concrets, leurs mérites au sein de la CEE ne sont pas supérieurs à ceux des autres, et ils n'ont pas plus que les autres membres vocation à diriger. Pour lui, l'Europe se construira au travers la recherche d'un équilibre qui s'obtiendra « par le renforcement des relations bilatérales avec tous les États membres »<sup>69</sup>. Pour l'heure, Mitterrand choisit donc d'aborder la relation avec Bonn de la même manière qu'il compte aborder les relations entre Paris et les autres capitales européennes.

---

<sup>68</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien italien *La Stampa* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827099700.html>>. 5 juillet 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

À partir de 1983, l'idée que se fait Mitterrand du rôle du couple franco-allemand change considérablement. Le 17 janvier, quelques jours avant qu'il ne prononce son discours au Bundestag en faveur du déploiement des Pershing II en sol ouest-allemand, il accorde une entrevue à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* où il laisse paraître, pour la première fois, la position qui sera la sienne jusque dans les années 1990. Il explique alors que la France et la République fédérale doivent unir leurs moyens dans les domaines industriels et techniques, coordonner leurs efforts pour résoudre les problèmes économiques, parler d'une même voix dans le domaine des relations politiques internationales<sup>70</sup>, et qu'il est convaincu « que l'amitié franco-allemande est le fondement sur lequel nous bâtissons ensemble l'Europe de demain<sup>71</sup> ». Un an plus tard, alors que la France préside le Conseil européen, il confirme non seulement les propos qu'il a tenus en janvier 1983, mais il explique la méthode selon laquelle l'Europe doit se construire. Selon le président français, une bonne communauté repose sur deux principes : un principe d'action et un principe juridique<sup>72</sup>. Il explique que pour le premier, « il faut qu'il y ait un bon accord entre l'Allemagne fédérale et la France qui sont à l'origine de la construction européenne », quant au second, « chaque partenaire doit être considéré en tant que tel et comme participant autant que nous à la construction de l'Europe<sup>73</sup> ». En septembre de la même année, il consacre le couple franco-allemand moteur essentiel de l'Europe : « il n'y aurait pas d'Europe [...] sans un bon accord franco-allemand [et] l'Europe ne peut pas se faire sans un bon accord franco-allemand<sup>74</sup> ». En résumé, après avoir cru un moment (1981-1982) qu'un rapprochement privilégié entre Paris et Bonn ne représentait pas un facteur essentiel aux intérêts de la France, Mitterrand change de stratégie à compter de janvier 1983 et souhaite un rapprochement avec la République fédérale. Il prévoit ainsi que le couple franco-

---

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Mitterrand, François. « Article rédigé pour l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837020000.html>>. 17 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> Mitterrand, François. « Allocution faite à la suite d'un entretien avec Helmut Kohl à Paris, Palais de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847044600.html>>. 24 février 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *FR3 Lorraine* à l'occasion des cérémonies commémoratives de Verdun ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847902200.html>>. 21 septembre 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

allemand mènera à bien la construction européenne en faisant preuve de leadership, et en présentant aux autres membres de la Communauté les initiatives nécessaires à l'avancement de celle-ci.

### 1.1.2- Une relation fondamentale pour les intérêts de la France

Développer une relation privilégiée entre la France et la RFA pour réaliser la construction européenne, comme le prétend Mitterrand, est certes un objectif à considérer, mais il n'explique pas à lui seul les raisons qui poussent le président français à souhaiter ce rapprochement. Les anciens conseillers présidentiels Hubert Védrine et Jacques Attali apportent des explications supplémentaires fort intéressantes. Selon Védrine, le désir du président de se rapprocher de la RFA s'explique d'abord comme un moyen de donner plus de poids à Paris dans sa quête d'indépendance face à Washington. Il prétend que Mitterrand « a mesuré, lors des sommets des Sept, le poids hégémonique des États-Unis [et en a tiré la conclusion que] la France peut leur résister seule [...] mais elle ne peut le faire tout le temps, car elle le paierait trop cher [...]. Avec d'autres pays, il lui faut donc constituer un ou des pôles permanents ou par sujet. Le premier de ces pays est la RFA.<sup>75</sup> ». Il ajoute ensuite que Mitterrand « veut une France plus forte, et [souhaite] que l'avènement d'une Allemagne renforcée s'inscrive dans une coopération franco-allemande plus étroite et une Europe plus puissante<sup>76</sup> ». Du côté d'Attali, il ajoute deux autres facteurs en complément de la quête d'indépendance et au désir de construire l'Europe. Selon l'ancien conseiller, Mitterrand veut se rapprocher de la RFA également pour résoudre les différends entre Paris et Bonn, car il croit que « la construction européenne [est] une solution au problème franco-allemand<sup>77</sup> ». Ensuite, pour consolider ce que Mitterrand considère comme l'axe de la politique française : l'Europe<sup>78</sup>. Attali prétend que Mitterrand a affirmé à Kohl en mai 1985 que « l'axe de la politique française c'est l'Europe, et l'axe de l'Europe, c'est l'amitié franco-allemande<sup>79</sup> ». C'est donc dire toute l'importance que revêtent la relation franco-allemande et l'Europe dans la politique extérieure de la France.

---

<sup>75</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.292.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.406.

<sup>77</sup> Jacques Attali, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005, p.289.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p.291.

Les anciens conseillers dépassent ainsi le discours présidentiel et apportent des arguments supplémentaires fort intéressants. Ce n'est donc plus seulement un désir de construire l'Europe qui se profile derrière le rapprochement franco-allemand, mais un soutien à la politique d'indépendance de la France, une volonté de résoudre le « problème allemand » et le souhait de consolider l'axe de la politique extérieure française. Si les explications avancées par Védrine et Attali permettent de mieux cerner les raisons de ce rapprochement franco-allemand et son rôle, aux yeux de Mitterrand, dans la construction européenne, il faut maintenant comprendre ce que l'on entend par « problème allemand » et par la nature de cette relation privilégiée. Nous y reviendrons plus loin. Pour l'instant tentons de situer le discours mitterrandien par rapport à la position du général de Gaulle.

### 1.1.3- La RFA, à la croisée des chemins de l'indépendance et du rapprochement européen.

Les raisons données par François Mitterrand dans son discours public pour expliquer son désir de se rapprocher de Bonn sont-elles en continuité ou en rupture avec la position du Général ? Depuis l'entrevue de Colombey-les-Deux-Églises entre de Gaulle et Adenauer en septembre 1958, le Général cherche l'appui de Bonn afin d'accroître l'indépendance de la France face aux États-Unis et hisser Paris le plus possible au rang de puissance mondiale<sup>80</sup>. Il s'agit d'abord de faire accepter le plan Fouchet aux autres européens, c'est-à-dire de privilégier une coopération étatique profonde au contraire d'une intégration<sup>81</sup>. Mais suite à l'échec de celui-ci en avril 1962, de Gaulle se tourne vers Bonn et favorise un rapprochement franco-allemand qui se traduit par la signature du traité de l'Élysée<sup>82</sup> en janvier 1963. Aux yeux du Général, la République fédérale, puissance économique de premier plan possédant un statut mineur sur le plan politique à cause de sa situation de perdante de la Seconde Guerre mondiale, doit jouer le rôle du parfait auxiliaire de la France dans sa quête d'indépendance et de grandeur<sup>83</sup>.

---

<sup>79</sup> *Ibid.*

<sup>80</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.181.

<sup>81</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p127.

<sup>82</sup> Signé par de Gaulle et Adenauer le 22 janvier 1963, le traité de l'Élysée prévoit notamment des consultations entre les deux partenaires et un rapprochement dans les domaines des relations extérieures, de la défense et de l'éducation.

<sup>83</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.181.

Dans son discours public, Mitterrand soutient que le rapprochement avec Bonn est certes essentiel, mais n'a pour seul objectif que de dynamiser la construction européenne à partir des initiatives et du leadership franco-allemand. Le président est ensuite avare de commentaires en ce qui a trait aux autres raisons pouvant justifier une telle action. Comme nous le verrons plus loin, c'est essentiellement un désir d'unifier l'Europe pour sa prospérité et son indépendance que Mitterrand prétend vouloir faire avancer l'unité européenne<sup>84</sup>. Mais pour ce qui est des autres motifs, le président ne dit rien. Il faut donc se rabattre sur les propos de ses anciens conseillers qui soutiennent que Mitterrand souhaite se rapprocher de la RFA pour l'indépendance de la France, la résolution du problème allemand et la consolidation de l'Europe. Ce n'est que sur ces points qu'il est possible de faire des analyses entre Mitterrand et de Gaulle. Il y a donc une continuité évidente sur la volonté d'indépendance. Quant à la résolution du problème allemand, on est mal outillé pour élaborer à ce sujet, mais on constate tout de même que suite à l'échec du rapprochement franco-allemand à compter de 1964, le Général recommence à parler de l'Allemagne comme d'un problème permanent qui empoisonne l'Europe depuis Charles Quint<sup>85</sup>. On peut par conséquent imaginer qu'un rapprochement franco-allemand réglait en partie le problème allemand puisque le Général tient de tels propos seulement une fois l'échec de celui-ci constaté. Il y a ensuite le seul réel argument avancé par Mitterrand : la construction européenne. Comme nous le verrons plus loin, les perceptions de la collaboration européenne sont très différentes chez les deux hommes. Il n'en demeure pas moins qu'ils souhaitent tous les deux se rapprocher d'abord de la RFA pour réaliser l'Europe, et c'est suffisant pour que l'on y voit un lien de continuité. On peut donc globalement considérer que Mitterrand se situe dans la continuité du Général en ce qui concerne les raisons de se rapprocher de la République fédérale. Nous croyons cependant que d'autres éléments d'information peuvent être ajoutés afin de nous permettre de comprendre encore mieux les motifs mitterrandiens derrière le rapprochement franco-allemand.

---

<sup>84</sup> Voir le point 1.2 du présent chapitre.

#### 1.1.4- Ancrer la RFA à l'Ouest et accroître l'indépendance et la grandeur de la France

François Mitterrand prétend ainsi vouloir se rapprocher de la RFA pour dynamiser la construction européenne, argument auquel s'ajoutent ceux de ses anciens conseillers : l'indépendance de la France, régler le problème allemand et consolider l'axe de la politique extérieure française : l'Europe. Nous croyons qu'à ceux-ci il faut ajouter le désir d'ancrer solidement la RFA à l'Ouest, et le souhait de s'appuyer sur Bonn non seulement pour réaliser l'Europe, mais pour réaliser une Europe dirigée par la France. Nous croyons que lorsque Attali soutient que « la construction européenne [est] une solution au problème franco-allemand<sup>86</sup> », il ne fait pas tant allusion au problème que représente l'existence même de l'Allemagne depuis son unification en 1871, ou à sa présence depuis Charles Quint comme le soutient de Gaulle au milieu des années 1960, mais à la possibilité que Bonn glisse vers le neutralisme au début des années 1980. Comme nous le verrons dans le deuxième chapitre de ce mémoire, ancrer la RFA à l'Ouest est une véritable priorité tout au long de la décennie 1980<sup>87</sup>. En se rapprochant de Bonn sous prétexte de redémarrer la construction européenne, le président français espère aussi ancrer davantage la RFA au camp occidental.

Comme le soutient Mitterrand et comme le reconnaissent Védrine et Attali, le rapprochement franco-allemand de 1983 correspond à un désir de redémarrer la construction européenne. Mais malgré ce que prétend le président, se rapprocher de Bonn n'a pas pour seul objectif l'unité européenne. Comme le souligne Védrine, en 1982-1983, Mitterrand est à la recherche d'un partenaire qui aidera la France à accroître son indépendance face aux États-Unis, et que le choix de Mitterrand s'arrête sur la République fédérale<sup>88</sup>. Cette constatation combinée au désir mitterrandien de se rapprocher de Bonn pour réaliser l'Europe, il ne reste plus qu'un pas à franchir pour supposer que le président français souhaite utiliser toute l'Europe pour accroître l'indépendance de la France face à Washington.

---

<sup>85</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.301-305.

<sup>86</sup> Jacques Attali, *op. cit.*, p.289.

<sup>87</sup> Voir le point 2.1 du présent ouvrage.

<sup>88</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.292.



Il reste ensuite à comprendre les mécanismes de fonctionnement de ce « couple ». À l'échelle européenne, Mitterrand prétend qu'« il faut qu'il y ait [d'abord] un bon accord entre l'Allemagne fédérale et la France qui sont à l'origine de la construction européenne [et ensuite], chaque partenaire doit être considéré en tant que tel et comme participant autant que nous à la construction de l'Europe<sup>89</sup> ». On observe ici une appropriation du privilège décisionnel chez l'élément le plus influent : le couple franco-allemand, au détriment de l'élément le moins influent : les autres membres de la Communauté européenne. Ce phénomène respecte la stricte logique du plus fort et n'est atténué que par le cadre légal, c'est-à-dire les règles préalablement établies qui font que deux États ne peuvent à eux seuls imposer leur volonté aux autres membres de la Communauté. Mitterrand tente donc ici de tirer le maximum d'avantages que lui procure la position dominante du couple franco-allemand. Si la logique mitterrandienne se déploie de cette façon à l'échelle européenne, de quelle façon peut-elle se déployer à l'échelle bilatérale entre Paris et Bonn ? Nous croyons que le président français tente, à l'instar du général de Gaulle dans les années 1960, de tirer un maximum d'avantages de son partenaire ouest-allemand, ce que nous aurons l'occasion de vérifier tout au long de ce mémoire. Il nous semble ainsi logique de croire que les avantages politiques et militaires de la France (siège permanent à l'ONU, vainqueur de la Seconde Guerre mondiale, statut de puissance occupante de Berlin, possession de l'arme atomique, etc.), soient utilisés par Mitterrand pour tenter de tirer profit de Bonn, et surtout, à l'instar de ce que désirait le Général, de prédominer politiquement l'Europe unie autour du couple franco-allemand.

Le rapprochement Paris-Bonn, effectué en 1983, semble donc aller bien au-delà de la simple dynamisation de l'Europe avancée par Mitterrand. Il faut également y inclure la volonté d'ancrer la RFA au camp occidental, l'accroissement de l'indépendance de la France et le désir de faire passer tous les intérêts de la politique extérieure française par une construction européenne qui a pour socle et pour moteur le couple franco-allemand. De cette façon, le rapprochement franco-allemand, à l'exception de la dimension d'intégration que nous allons voir au prochain sous-chapitre, s'inscrit non seulement dans la continuité de la politique développée par le Général, mais

---

<sup>89</sup> Mitterrand, François. « Allocution faite à la suite d'un entretien avec Helmut Kohl à Paris, Palais de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847044600.html>>. 24 février 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

il annonce toute la logique de la construction européenne voulue par Mitterrand jusqu'au Conseil de Maastricht de décembre 1991.

## 1.2- LA REMISE EN MARCHÉ (1984-1988)

Lorsque François Mitterrand arrive à l'Élysée en mai 1981, quatorze contentieux bloquent le processus de construction européenne, les trois plus importants portent sur les mécanismes d'ajustement monétaire, les dépenses laitières et la contribution britannique au budget commun<sup>90</sup>. Au cours de la première moitié de 1984, c'est au tour de la France de présider le Conseil européen, et François Mitterrand entend bien utiliser cette opportunité pour faire redémarrer un processus embourbé déjà depuis plusieurs années. Il réussit, par conséquent, avec l'aide d'Helmut Kohl, au Conseil européen de Fontainebleau de juin 1984, à régler le problème de la contribution britannique et à relancer ainsi la construction de l'Europe. Dès lors, il s'évertue à proposer aux autres membres de la Communauté des initiatives essentiellement économiques et politiques. Si nous pouvons affirmer que Mitterrand est résolument pro-européen, cela ne nous explique ni de quelle façon ni pour quelles raisons. C'est pourquoi nous proposons de répondre aux questions suivantes : pour quels motifs François Mitterrand souhaite-t-il relancer la construction européenne à compter de 1984 ? Et quelle méthode compte-t-il utiliser pour atteindre ses objectifs ? Comme nous allons le voir, le discours du président apporte des éléments de réponses importants pour répondre à ces questions, mais il faut dépasser ceux-ci pour comprendre encore mieux ses méthodes et ses motifs.

### 1.2.1- L'union politique et le Marché intérieur

Si le couple franco-allemand ne devient, aux yeux du président, le véritable moteur de la construction européenne qu'au cours des années 1983-1984, le projet d'une Europe politique est cependant présent dans son discours dès 1982. C'est devant les membres de l'Übersee Club, à la chambre de commerce de Hambourg, en mai 1982, que, pour la première fois, François Mitterrand présente publiquement ses ambitions européennes. Il explique que lorsqu'on envisage l'avenir de

---

<sup>90</sup> Jacques Attali, *op. cit.*, p.291.

l'Europe, «il faut avoir l'esprit ouvert, de la détermination et surtout une volonté politique, et cette volonté politique elle va vers la construction de l'Europe<sup>91</sup> ». En janvier 1983, alors qu'il offre un déjeuner en l'honneur du chancelier allemand, il revient sur l'importance de la dimension politique que doit, selon lui, prendre la communauté européenne : « je ne souhaite pas que l'on aille plus vite que le mouvement des esprits le permet. Mais je pense que nous sommes quelquefois en retard par rapport à ce que nous pourrions faire<sup>92</sup> ». Mais l'année 1983, à Paris, est dominée par la crise des euromissiles d'un côté et le rapprochement avec la République fédérale de l'autre. Il faut, par conséquent, attendre que la présidence du Conseil européen revienne à la France dans la première moitié de 1984 pour voir les projets politiques débloquer. C'est ainsi que le 14 février 1984, le Parlement européen adopte un projet de traité, le projet Spinelli<sup>93</sup>, qui fixe pour objectif la réalisation d'une union fédérale. Quelques mois plus tard, soit le 24 mai, François Mitterrand s'engage devant le Parlement européen à soutenir ce projet.

Pour une telle entreprise [...] la France est disponible. M'exprimant en son nom, je la déclare prête à examiner, à défendre votre projet qui, dans son inspiration, lui convient. Je suggère, à cette fin que s'engagent des conversations préparatoires qui pourraient déboucher sur une conférence des États membres intéressés, le projet d'Union européenne et la déclaration solennelle de Stuttgart serviraient de base à ces travaux. [...] Car notre indépendance, celle de nos patries et celle de l'Europe, est à ce prix. J'ai trop confiance en notre histoire, pour admettre que nous puissions jamais nous laisser aller au déclin dont l'intolérable affaiblissement démographique est le signe de plus inquiétant. Mais il ne faut pas que cela se fasse trop tard. Aussi, votre rôle, notre rôle, exaltant, est-il de prévenir l'inéluctable, de réussir l'improbable, de réaliser l'espérance et de perpétuer, pas sa jeunesse retrouvée, une grande civilisation, la nôtre<sup>94</sup>.

Si la volonté de créer une Europe politique se manifeste chez plusieurs députés européens ainsi que chez le président français, la route qui doit mener à la réalisation de celle-ci reste cependant encombrée d'importants blocages. L'exercice de la présidence du Conseil européen, au cours du premier semestre de 1984, donne à François Mitterrand l'occasion de régler la majorité des

---

<sup>91</sup> Mitterrand, François. « Discours tenu à la chambre de commerce de Hambourg devant l'Ubersee Club ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827064900.html>>. 14 mai 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>92</sup> Mitterrand, François. « Allocution faite à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur d'Helmut Kohl à Paris, Palais de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837024600.html>>. 21 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>93</sup> Le projet Spinelli tire son nom du député italien Altiero Spinelli qui est, au début des années 1980, en grande partie à l'initiative de ce projet.

<sup>94</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée devant le parlement européen, Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847089500.html>>. 24 mai 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

contentieux qui bloquent l'Europe depuis plusieurs années. Mais le plus coriace d'entre eux, le problème de la contribution britannique au budget communautaire<sup>95</sup>, s'avère pratiquement impossible à résoudre à cause de l'intransigeance de Margaret Thatcher. Le président réussit tout de même, avec l'aide du chancelier allemand, lors du conseil européen de Fontainebleau des 25 et 26 juin 1984, à convaincre les autres membres de la Communauté de faire front commun contre la Grande-Bretagne pour lui imposer leur solution<sup>96</sup>. L'Europe maintenant désembourbée, Mitterrand est confiant que les discussions qui s'ouvrent et qui visent à réaliser le projet de traité pour l'union européenne, adopté par le Parlement européen en février 1984, réussiront à faire aboutir le projet d'une Europe politique<sup>97</sup>.

Suite à la résolution des contentieux, s'engage en Europe une réflexion sur la réforme institutionnelle de la CEE qui verra naître l'Acte unique européen (AUE) en février 1986. Celui-ci fixe pour objectif la transformation, le 1er janvier 1993, du Marché commun issu du Traité de Rome en un marché unique sans frontières intérieures. Il renforce les pouvoirs du Parlement européen, consacre l'existence du Conseil européen, crée un tribunal de première instance qui vise à assister la Cour de justice des Communautés européennes, et voit les États membres s'engager à poursuivre une politique étrangère commune<sup>98</sup>, entente qui ouvre la voie au traité de l'Union européenne qui sera signé à Maastricht en février 1992.

---

<sup>95</sup> Lors de la négociation de son adhésion à la Communauté européenne, au début des années 1970, la Grande-Bretagne demande un allègement de sa contribution financière. Le budget communautaire est alors constitué par les droits de douane sur les produits industriels et les prélèvements sur les denrées agricoles. Mais après son adhésion (1973), la Grande-Bretagne continue d'importer du Commonwealth des produits alimentaires et des matières premières, ce qui fait qu'elle doit verser d'importantes sommes au budget communautaire alors que les dépenses de celui-ci en Grande-Bretagne restent faibles, notamment pour l'agriculture. Si une renégociation de la contribution britannique est demandée par le premier ministre travailliste Harold Wilson dès 1974, Margaret Thatcher, après avoir accédé au pouvoir en 1979, demande avec vigueur et intransigeance que la Communauté réduise sa contribution financière.

<sup>96</sup> La Grande-Bretagne doit, selon cette proposition, recevoir chaque année une somme équivalant au 2/3 de sa contribution annuelle au budget communautaire.

<sup>97</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à l'issue du Conseil européen de Fontainebleau ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847111500.html>>. 26 juin 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

### 1.2.2- La monnaie commune

Après l'adoption du projet Spinelli et la ratification de l'Acte unique européen, l'autre grand projet européen dont François Mitterrand prendra la défense est l'adoption d'une monnaie commune pour l'Europe. Les discours que prononce le président lors d'un voyage qu'il effectue en République fédérale au mois d'octobre 1987 présentent bien sa position à ce sujet. D'abord en présence de Richard von Weizäcker, président de la RFA, il explique qu'en ce qui concerne les politiques nouvelles à développer pour l'Europe, il place au premier rang la monnaie commune, « car cette politique est engagée depuis longtemps, mais elle reste nouvelle tant nous sommes loin du compte. Comment libérer totalement les mouvements de capitaux sans une monnaie commune<sup>99</sup> » ? Le lendemain, à l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, il revient sur l'absolue nécessité de doter la Communauté d'une monnaie commune, soulignant qu'il ne peut imaginer une Europe commerciale et économique sans frontières intérieures et fonctionnant avec des monnaies éparses. Il explique alors que « les événements que nous vivons depuis quelques heures, quelques jours<sup>100</sup>, cette bourrasque qui s'abat sur toutes les places financières montre bien que cette monnaie commune, qui reste à fonder en dépit de l'acquis très réel du système monétaire actuel, il faudra être capable, et le plus tôt possible, de se donner cet instrument<sup>101</sup> ». En fait, il s'agit pour Mitterrand d'accentuer la libéralisation du marché intra européen et de doter les États de la CEE d'une monnaie forte les prémunissant des fluctuations du marché mondial parfois difficiles à absorber.

---

<sup>98</sup> <http://www.touteurope.fr/fr/union-europeenne/ue-comment-ca-marche/les-traites-et-le-droit-communautaire/acte-unique-europeen-1986.html>

<sup>99</sup> Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'occasion du dîner offert par Richard von Weizäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, et Mme von Weizäcker au château d'Augustusburg, Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021400.html>>. 19 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>100</sup> La veille, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York s'est effondré de 22,6%.

<sup>101</sup> Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877022000.html>>. 20 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

### 1.2.3- Pour l'indépendance, la prospérité et la grandeur de l'Europe

Comparons maintenant les propos de François Mitterrand sur l'union politique, le Marché commun et la monnaie commune à ceux de Hubert Védrine et Jacques Attali. Sur l'union politique, rappelons que le président souhaite celle-ci pour l'indépendance de l'Europe et la perpétuation de la grande civilisation européenne, ce que nous appellerons la grandeur de l'Europe. Sur ce point, Védrine ne contredit pas le président. Selon l'ancien conseiller, la logique du président est la suivante : « les puissances européennes se sont suicidées en 14-18 [...] le monde nouveau est dominé par les États-Unis, le bloc de l'Est, l'Asie ; pour exercer à nouveau une influence sur le reste du monde, et surtout éviter que nous ne soyons entièrement soumis à l'influence des autres [...], il faut s'unir<sup>102</sup> ». Il soutient également que François Mitterrand propose que tous les pays d'Europe se retrouvent sur un pied d'égalité, avec une même dignité, dans une organisation à caractère politique où ils traiteraient d'affaires d'intérêt commun<sup>103</sup>. Aux yeux du président, les intérêts français et la construction européenne représentent ainsi une seule et même chose.<sup>104</sup> Sur la transformation du Marché commun, Jacques Attali soutient que, pour François Mitterrand, l'Acte unique, qui prévoit la réalisation du Marché unique pour le 1<sup>er</sup> janvier 1993, n'est pas une fin en soi, mais une étape nécessaire sur la voie d'une monnaie unique et de l'intégration politique<sup>105</sup>. Dans la continuité de cette idée, Védrine soutient que l'union politique est, aux yeux du président, le corollaire de l'avancée monétaire pour rendre les institutions européennes plus efficaces<sup>106</sup>. Enfin, sur la monnaie commune, Attali avance que dès 1972, François Mitterrand présente la monnaie commune comme un objectif à réaliser. Il aurait écrit dans le journal socialiste *L'Unité* : « les Américains, par leur monnaie, ont dominé l'Europe qu'ils avaient délivrée par les armes. Les Européens s'émanciperont par leur monnaie s'ils savent s'en donner une<sup>107</sup> ». Ainsi, selon les anciens conseillers, toutes les initiatives européennes de François Mitterrand, qu'elles soient d'ordre économique ou politique, tendent à réaliser l'indépendance, la prospérité et la grandeur de l'Europe. Cela nous permet d'affirmer que le président et les conseillers sont sur la même longueur d'onde.

---

<sup>102</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.293.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p.448.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p.446.

<sup>105</sup> Jacques Attali, *op. cit.*, p.299.

<sup>106</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.446.

<sup>107</sup> Jacques Attali, *op. cit.*, p.290.

#### 1.2.4- De la coopération à l'intégration

Voyons maintenant si les objectifs mitterrandiens pour l'Europe que nous connaissons à ce stade de notre analyse, l'indépendance, la prospérité et la grandeur, sont en rupture ou en continuité avec la position du Général. En ce qui concerne les motifs qui poussent de Gaulle vers la construction européenne, les historiens s'entendent pour dire que c'est dans le but de mettre l'Europe au service de son grand dessein mondial que le Général accepte les contraintes imposées par celle-ci. En appuyant la construction européenne, il souhaite accentuer l'indépendance de la France face aux États-Unis, tout comme il souhaite la rapprocher le plus possible du rang de puissance mondiale<sup>108</sup>. L'objectif recherché est de substituer au monde bipolaire né de Yalta un système mondial tripolaire dont l'Europe formerait le troisième élément, ce qui donnerait à la France les moyens de jouer le rôle mondial qu'ambitionne pour elle le Général<sup>109</sup>. Mais, pour ce dernier, l'Europe ne doit pas être à caractère supranational, contrairement à la volonté des pères fondateurs, elle doit plutôt préserver les souverainetés nationales, tout en se maintenant à l'écart de la double influence des États-Unis et de l'URSS. C'est à cet égard que le Général tente de convaincre ses partenaires de soutenir la réalisation du plan Fouchet<sup>110</sup>, lequel reposait sur l'idée d'une union d'États respectant l'identité des peuples et les souverainetés étatiques, tout en permettant à ceux-ci d'organiser leur coopération en matière de diplomatie, de défense et de culture<sup>111</sup>.

Il y a donc des similitudes entre les deux hommes d'État au niveau des objectifs, mais de grandes différences au niveau de la méthode. Ainsi, Mitterrand et de Gaulle se rejoignent dans leur but d'accroître l'indépendance de l'Europe et de hausser celle-ci au rang des grandes puissances. On note cependant une différence importante en ce qui concerne le rôle de la France au sein de cette construction. Alors que de Gaulle souhaite voir la France prédominer l'Europe et mettre cette dernière au service de son grand dessein mondial<sup>112</sup>, Mitterrand, quant à lui, prétend vouloir

---

<sup>108</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.181.

<sup>109</sup> Serge Berstein, *op. cit.*, p.306.

<sup>110</sup> Il tire son nom du nom du président de la commission chargée par de Gaulle d'élaborer le projet français de construction européenne au début des années 1960, Christian Fouchet.

<sup>111</sup> Serge Berstein, *op. cit.*, p.307.

<sup>112</sup> Serge Berstein, *op. cit.*, p.306.

construire l'Europe pour l'Europe sans jamais faire référence à une construction européenne, vecteur des intérêts français. Il est toutefois facile d'imaginer qu'il aurait été difficile pour le président socialiste de convaincre les membres de la Communauté de participer au projet imaginé par le Général. Il y a également une différence au niveau de la méthode. Le Général souhaite une Europe qui organise la coopération des membres de la Communauté en respectant la souveraineté des peuples, ce qui exclut l'intégration étatique imaginée par les pères fondateurs<sup>113</sup>. Quant à Mitterrand, en apportant son support au projet Spinelli en mai 1984<sup>114</sup>, il démontre qu'il souhaite une Europe où les États seront intégrés économiquement et politiquement. Cependant, si le discours mitterrandien nous permet de constater que le président socialiste, à l'instar du Général, souhaite l'unité européenne pour l'indépendance et la grandeur de l'Europe, il nous est impossible, après avoir analysé le discours et les propos des anciens conseillers, d'affirmer que Mitterrand souhaite que l'Europe serve de vecteur aux intérêts de la France. C'est précisément ce que nous allons tenter de démontrer dans la partie qui suit.

#### 1.2.5- Unir l'Europe pour la grandeur et l'indépendance de la France

De 1984 à 1988, François Mitterrand a-t-il réellement souhaité l'intégration économique et politique européenne seulement afin d'accroître l'indépendance, la prospérité et la grandeur de l'Europe, tels que le soutiennent le président et ses conseillers ? Ou a-t-il plutôt opté pour une stratégie davantage calquée sur celle du Général, sans pour autant présenter ses objectifs en public ? Considérant son désir de poursuivre les objectifs de grandeur et d'indépendance du Général, l'évolution des réalités politiques et économiques entre la RFA et la France depuis les années 1960, et la crainte de voir Bonn céder au neutralisme ; nous croyons que la politique européenne de François Mitterrand, à l'instar du général de Gaulle, a pour objectif de créer une Europe dirigée par la France, afin que celle-ci puisse atteindre ses objectifs nationaux (grandeur et indépendance), et ancrer la RFA à l'Ouest en même temps que d'accroître son influence sur celle-ci.

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p.307.

<sup>114</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée devant le parlement européen, Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847089500.html>>. 24 mai 1984. Consulté le 20 juillet 2009.



Prenons tout d'abord les raisons qu'évoque François Mitterrand dans son discours prononcé devant le parlement européen en mai 1984. Il explique alors que l'Europe politique est l'objectif à atteindre pour que, d'une part, les États membres de la Communauté et l'Europe puissent jouir de leur indépendance face aux grandes puissances, et d'autre part, pour que se réalise l'espérance et se perpétue la grandeur de la civilisation européenne<sup>115</sup>. Mitterrand, ici, ne fait que transposer les concepts d'indépendance et de grandeur défendus par de Gaulle pour la France dans ce que devaient être, selon lui, les objectifs d'une Europe politique. Comme il l'explique plus clairement à partir de 1987, l'unité économique et politique européenne est selon lui la seule possibilité vers laquelle doit évoluer le Vieux continent : « le "chacun pour soi" des pays européens serait une erreur mortelle. S'ils ne s'unissent pas, ils n'auront ni la dimension politique, ni la capacité économique de supporter les concurrences militaire, industrielle, commerciale, technologique<sup>116</sup> ». Le président voit également dans la réalisation européenne une façon unique de hisser l'Europe au rang d'interlocuteur crédible aux yeux de Moscou et Washington. Pour lui, il s'agit du seul moyen pour que « l'Europe toute entière puisse un jour se construire et devenir capable de parler d'égal à égal avec toute autre puissance dans le monde<sup>117</sup> ». Enfin, dans ce que l'on peut probablement considérer comme l'aboutissement du projet européen de François Mitterrand, lequel nous analysons plus loin dans cet ouvrage, la dimension militaire de l'Europe doit venir compléter une organisation politique, économique et monétaire.

Le président l'affirme donc lui-même : une des raisons de vouloir unifier l'Europe sur les plans politique, économique, monétaire et militaire est de faire de celle-ci une entité forte et indépendante. Les ambitions européennes de Mitterrand ne sauraient cependant s'expliquer par le seul désir de voir l'Europe se construire et s'affirmer pour elle-même. En fait, il ne s'agit pas de construire l'Europe pour l'Europe, mais de la construire pour la France. Le politologue américain Jean-Christophe de Swaan argumente en ce sens. Selon lui, Mitterrand, mieux que de Gaulle, a reconnu les limites du pouvoir national de la France et en est arrivé à une conclusion différente sur la manière dont l'Europe peut aider la France à atteindre ses objectifs nationaux. La réévaluation

---

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien italien *Corriere della sera* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877004900.html>>. 17 mars 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

des options de la France en 1983-1984, à la suite de l'échec de son ambitieux programme socialiste, aurait résulté chez Mitterrand en une croyance qu'une intégration plus profonde avec l'Allemagne et un approfondissement de la Communauté européenne était le meilleur moyen, pour Paris, d'arrêter de perdre du terrain face à son voisin d'outre-Rhin<sup>118</sup>. Ainsi, une fois rapprochée de la République fédérale, la France serait en mesure de rattraper le terrain perdu en Europe et sur la scène internationale.

Mais il ne s'agit pas seulement de construire l'Europe afin qu'elle agisse comme tremplin pour la France dans la poursuite de ses objectifs nationaux, il s'agit également de construire l'Europe pour ancrer solidement la République fédérale à l'Ouest. Si Mitterrand n'affirme jamais publiquement cet objectif, certaines évidences nous poussent à cette conclusion. Prenons d'abord la question du neutralisme allemand. En pleine crise des euromissiles<sup>119</sup>, l'une des plus grandes craintes de François Mitterrand est de voir la République fédérale quitter le camp occidental et proclamer sa neutralité<sup>120</sup>. La crainte de voir apparaître une Allemagne neutre refait également surface lorsqu'il est question de la réunification. François Mitterrand, comme plusieurs autres hommes politiques français, craint que les Allemands ne troquent leur rattachement à l'Ouest contre le soutien de Moscou à la réunification<sup>121</sup>.

Du côté du désir de François Mitterrand de voir les États membres de la Communauté adopter une monnaie commune, nous croyons qu'il faut dépasser les motifs avancés par le président : accentuer la libéralisation du marché intra européen<sup>122</sup> et prémunir les membres de la

---

<sup>117</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée à l'occasion du 750<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Berlin ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877009000.html>>. 11 mai 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>118</sup> Jean-Christophe de Swaan, *op. cit.*, p.11.

<sup>119</sup> À partir de 1977, les Soviétiques installent des missiles nucléaires SS 20 qui menacent les villes d'Europe occidentale. Cette initiative a notamment pour effet de refroidir les relations Est-Ouest et de provoquer l'émergence d'un mouvement pacifiste en Allemagne de l'Ouest et en Europe occidentale. Celui-ci milite contre l'installation des missiles nucléaires américains Pershing II sur le sol européen qui doivent faire contrepoids à la menace soviétique. Les missiles américains sont finalement installés à compter de novembre 1983.

<sup>120</sup> À ce sujet, voir le point 2.1 du deuxième chapitre de ce mémoire.

<sup>121</sup> À ce sujet, voir le chapitre 3 de ce mémoire.

<sup>122</sup> Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'occasion du dîner offert par Richard von Weizäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, et Mme von Weizäcker au château d'Augustusburg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021400.html>>. 19 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Communauté des fluctuations du marché mondial<sup>123</sup>, et qu'il faut regarder du côté de la monnaie ouest-allemande pour trouver les explications manquantes. Mitterrand est tout à fait conscient du pouvoir que procure à la République fédérale la force de son deutschemark, ce qui ne cadre pas dans ses plans d'une Europe dirigée par la France. Il aurait affirmé en Conseil des ministres, en août 1988 : « l'Allemagne [...] est privée des attributs de la souveraineté. Elle tient à sa puissance. Or, sa puissance, c'est l'économie, et le deutschemark en est la force atomique<sup>124</sup> ». Dans une volonté de faire de Bonn le brillant second de Paris, la monnaie allemande ne doit pas représenter une menace, tout comme elle ne doit pas permettre à la RFA d'avoir plus de poids dans l'arène diplomatique. C'est qu'une Europe sous influence de la France n'est possible que si l'Allemagne demeure contrainte sur le plan diplomatique (statut de perdante de la Seconde Guerre mondiale, division en deux États), tout en étant suffisamment proche de la France pour que leur co-leadership puisse en modeler la construction. Du point de vue français, la force du deutschemark représente donc un problème qu'il faut régler sans froisser le partenaire allemand. C'est dans cette optique que nous croyons que Mitterrand défend le projet d'une monnaie européenne commune à compter de 1987. Une fois ancrée à l'Europe, c'est-à-dire intégrée aux institutions politiques (et juridiques) d'une Europe aux structures et organisations approfondies, et que son deutschemark aura été fondu dans une monnaie européenne commune, Bonn devrait se poser en fidèle second de Paris dans une Europe dirigée par la France sur le plan politique.

Au final, nous croyons que le discours mitterrandien fournit tout de même des informations intéressantes sur les méthodes et les motifs de construire l'Europe du président socialiste, malgré que ces éléments de réponse soient parfois incomplets. Ainsi, publiquement, Mitterrand affirme qu'il souhaite relancer la construction européenne autour du couple franco-allemand, en collaboration avec les membres de la Communauté, pour l'indépendance, la grandeur et la prospérité de l'Europe. Ces affirmations ne sont pourtant pas tellement éloignées de ce que nous croyons être la vérité, mais, incluant ces données dans notre analyse, nous croyons que la politique européenne de Mitterrand ne peut être comprise sans être interprétée à la lumière des intérêts

---

<sup>123</sup> Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877022000.html>>. 20 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>124</sup> Jacques Attali, *Verbatim III (1988-1989)*, Paris Fayard, 1995, p.92.

nationaux de la France. Nous en arrivons, par conséquent, à la conclusion que Mitterrand souhaite réellement l'indépendance, la grandeur et la prospérité de l'Europe, seulement dans la mesure où l'Europe permettra à la France d'atteindre ses propres objectifs d'indépendance, de grandeur et de prospérité. C'est également pour ces raisons que nous croyons que la politique mitterrandienne est beaucoup plus en continuité de celle du Général qu'il n'y paraît de prime à bord. Il y a certes une différence de méthode, mais nous croyons qu'il y a une nette continuité en ce qui concerne les objectifs. Comme nous allons le voir au prochain sous-chapitre, ce paradoxe est grandement accentué au cours de la période 1989-1991.

### **1.3- L'APPROFONDISSEMENT ET L'ACCÉLÉRATION (1989-1991)**

D'octobre 1989 au Conseil européen de Maastricht de décembre 1991, François Mitterrand n'a qu'une idée en tête : accélérer et approfondir la construction de l'Europe. Un écart se dessine alors entre le discours qu'il tient publiquement et les réelles motivations qui semblent le pousser dans cette voie. Le président soutient que l'approfondissement des structures européennes est le seul moyen d'accompagner la réunification de l'Allemagne et la marche vers la démocratie des États d'Europe de l'Est. À ses yeux, ne pas agir de la sorte mettrait la paix et l'équilibre sur lequel repose l'Europe en péril, c'est pourquoi il prône la réalisation rapide d'une Europe politique forte pouvant accompagner ces changements. Mais les explications du seul discours sont insatisfaisantes, puisque les ambitions européennes du président socialiste ne semblent pas s'arrêter aux explications officielles, et il semble que celles-ci aient également pour objectifs d'ancrer l'Allemagne au sein d'une structure européenne qui permettra à la France à tout le moins de conserver son rang dans un monde où l'Allemagne sera réunifiée. Pour ce faire, François Mitterrand pèse de tout son poids pour approfondir et accélérer la construction européenne remise sur pied depuis 1983-1984, ce qui se traduit principalement par une volonté de réaliser l'union économique et monétaire (UEM) et l'union politique européenne.

### 1.3.1- L'union économique et monétaire

Les 27 et 28 juin 1988, le Conseil européen de Hanovre décide qu'un rapport sur l'union économique et monétaire sera présenté par un comité spécial au Conseil de Madrid en juin 1989. Ce comité comprendra les gouverneurs des banques centrales et trois personnalités désignées par les chefs d'États et de gouvernements, conformément à la suggestion de Jacques Delors, président de la Commission européenne. Ce seront le Comité et le rapport Delors. Ce dernier est rendu public le 17 avril 1989. Il prévoit trois étapes. La première doit commencer le 1<sup>er</sup> juillet 1990. Les règles de change seraient alors identiques, les compétences des gouverneurs de banques centrales seraient renforcées, et les convergences des politiques économiques seraient accrues. La deuxième étape, qui n'est pas datée, prévoit la mise en place d'une banque centrale européenne. Enfin, la troisième étape, dont la date n'est pas fixée, prévoit l'adoption d'une monnaie unique et l'acquisition pour la Communauté de compétences en matière économique et monétaire<sup>125</sup>.

Pour François Mitterrand, l'union économique et monétaire s'inscrit dans la continuité de l'Acte unique, qui prévoit la réalisation du marché intérieur pour le 1<sup>er</sup> janvier 1993, ce qui signifie qu'elle doit permettre une plus grande libéralisation du marché intra européen, et protéger les États membres de la Communauté des fluctuations du marché mondial<sup>126</sup>. Dans une entrevue qu'il accorde à la chaîne Europe 1, alors que se termine le Conseil européen de Madrid en juin 1989, le président revient sur la dimension reliée à l'Acte unique. Il rappelle que l'« Europe s'est donnée rendez-vous à elle-même pour le 31 décembre 1992 [et qu'] à partir de cette date, il doit y avoir une Europe économique et monétaire, puisqu'il n'y aura [...] plus de frontières entre ces pays-là<sup>127</sup> ». Il s'attache ensuite à défendre la logique de l'interdépendance et de la complémentarité des dimensions économique et politique dans la réalisation de l'unité européenne. Dans une entrevue qu'il accorde au *Nouvel Observateur* fin juillet 1989, François Mitterrand pose la question suivante : « comment peut-on imaginer une Communauté politique sans une communauté

---

<sup>125</sup> Hubert Védrine, *Les mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, p.419.

<sup>126</sup> Voir le point 1.2.2 du présent chapitre.

<sup>127</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne *Europe 1* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897016200.html>>. 27 juin 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

économique et monétaire<sup>128</sup> ? » Pour lui, que l'union économique et monétaire se réalise en même temps que l'union politique « est purement logique, [soutenant qu'il est] un partisan déterminé de l'Europe politique et, à cette fin, désireux de donner corps et vie à l'union économique et monétaire, passage obligé<sup>129</sup> ». Enfin, trois mois avant que ne s'ouvrent à Rome les conférences intergouvernementales sur l'union économique et monétaire et l'union politique, dans un communiqué rédigé en commun avec Helmut Kohl, le président rappelle que cette étape est « indispensable pour que la communauté européenne puisse remplir un rôle et une responsabilité politique et économique croissants<sup>130</sup> ». En résumé, pour François Mitterrand, il est impensable de réaliser l'union politique sans réaliser du même coup l'union économique et monétaire, sans quoi les objectifs d'indépendance, de grandeur et de prospérité européenne ne pourront être atteints<sup>131</sup>.

### 1.3.2- L'union politique

Face à la ferveur libérale et démocratique qui apparaît dans les pays d'Europe orientale à compter du printemps 1989 et à la réunification allemande qui se profile à l'horizon, François Mitterrand décide, à compter de l'automne 1989, de stimuler la réalisation de la communauté européenne qu'il conçoit comme la solution aux problèmes occasionnés par ces changements. Il rappelle alors sans relâche l'importance pour la Communauté de se doter d'une politique commune et d'encadrer les pays de l'Est et l'Allemagne réunifiée par une Europe approfondie.

Il s'agit d'abord, pour le président, de consolider et d'approfondir la Communauté, dont une dimension politique commune est maintenant indispensable à ses yeux, de manière à se poser en exemple aux États de l'Est en voie de démocratisation. Quelques jours seulement avant que ne tombe le Mur, en compagnie du chancelier Kohl, le président français explique que « plus les événements en Europe de l'Est vont vite, plus nous devons accélérer et renforcer la Communauté européenne. Il faut offrir un pôle solide, homogène, résistant en Europe pour polariser l'ensemble

---

<sup>128</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897017600.html>>. 27 juillet 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Communiqué commun sur la coopération franco-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/902026900.html>>. 17 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>131</sup> Voir à ce sujet le point 1.2 du présent chapitre.

des mouvements qui aujourd'hui occupent et passionnent les peuples<sup>132</sup> ». Il explicite encore d'avantage sa position au lendemain de la chute du Mur. Il explique alors que la « Communauté européenne des Douze sera d'autant plus attractive, en même temps qu'elle pourra servir non pas de modèle mais d'exemple pour un développement démocratique, qu'elle aura réussi elle-même à se doter de structures plus solides et d'une certaine forme de volonté politique commune au-delà même des communautés techniques et économiques et monétaires<sup>133</sup> ». Il poursuit en rappelant l'importance d'approfondir les structures de la Communauté : «le plus grand service que la Communauté puisse rendre à l'Europe tout entière, c'est d'abord d'être une Communauté solide, d'aller de l'avant dans sa propre construction. Elle complétera cette démarche en étant extrêmement ouverte [...] aux demandes et aux démarches des pays de l'Est qui ont besoin d'elle<sup>134</sup> ».

À la volonté de donner l'exemple et d'offrir un pôle solide au pays de l'Est, Mitterrand souhaite également encadrer le mouvement de libération à l'Est et le processus de réunification de l'Allemagne. Alors qu'il effectue un voyage en RDA en décembre 1989, le président français ramène l'émancipation des pays de l'Est et la réunification au même dénominateur : l'Europe. En ce qui concerne les pays de l'Est, il explique qu'« il est dans la vocation de la Communauté de rassembler nos peuples, [qu']il nous faut répondre à l'appel de ceux qui comptent sur la Communauté pour accélérer leur développement économique, asseoir la démocratie et affermir par là une volonté de progrès dans le respect de leur indépendance<sup>135</sup> ». Pour ce qui est de la réunification, il stipule que « le mouvement amorcé par le peuple allemand vers son unité pourra [...] s'épanouir à la fois par le renforcement de la Communauté [...] et par le rapprochement des états de l'Europe, hier encore séparés<sup>136</sup> ».

---

<sup>132</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse commune donnée à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023700.html> >. 3 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>133</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Copenhague ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897025800.html>>. 10 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée à Berlin-Est ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907000600.html>>. 20 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>136</sup> *Ibid.*

Début 1990, François Mitterrand pousse le projet d'union politique encore plus loin et propose l'idée d'une confédération européenne incluant l'URSS. S'appuyant sur l'idée que la Communauté est sur le point de renforcer ses structures et de s'unir économiquement et politiquement, le président français se questionne sur le sort des pays de l'Est une fois qu'ils seront parvenus à la démocratie : « avec qui traiteront-ils ? Lorsqu'il y aura la Communauté des Douze d'un côté, n'y aurait-il rien pour eux de l'autre, aucune perspective européenne ? Et quand je dis cela j'englobe aussi bien l'Union soviétique que tous les pays du continent<sup>137</sup> ». C'est ici, selon le président, que l'idée d'une confédération européenne prend tout son sens. Pour lui « il faut organiser une perspective pour tous les pays qui adhéreront à la démocratie et qui ne pourront pas, pour une raison ou pour une autre, adhérer à la Communauté européenne qui ne peut s'enfler indéfiniment<sup>138</sup> ».

### 1.3.3- Souveraineté européenne

L'intégration économique et politique, combinée à la monnaie commune, représente ainsi, pour le président français, le seul moyen d'atteindre les objectifs d'indépendance, de grandeur et de prospérité européenne présentés entre 1984 et 1988 ; ainsi que le seul moyen d'offrir un pôle solide aux pays de l'Est et de fournir l'encadrement nécessaire à l'émancipation de ces derniers et au processus de réunification de l'Allemagne. Face à ces objectifs défendus par le président, Védrine et Attali fournissent sensiblement les mêmes explications pour la période 1989-1990 que pour la période 1984-1988. Rappelons que pour les anciens conseillers, la politique européenne de François Mitterrand s'explique essentiellement par le désir d'accroître l'indépendance, la grandeur et la prospérité de la Communauté européenne, puisque pour Mitterrand les intérêts de la France et ceux de l'Europe représentent une seule et même chose<sup>139</sup>. Sur ce point ainsi que sur le rapport souveraineté/intégration, sujet central de la construction européenne de 1989 à 1991, Védrine présente une réflexion intéressante. Il soutient que pour Mitterrand, « la construction européenne [n']oblige pas à des abandons de souveraineté [car] dans la plupart des cas, cette souveraineté est

---

<sup>137</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Latché ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907001200.html>>. 4 janvier 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>138</sup> *Ibid.*

<sup>139</sup> Voir le point 1.2.3 du présent chapitre.



déjà formelle ou illusoire, et l'« exercice en commun » de la souveraineté permet au contraire de recouvrer un peu de ce pouvoir perdu<sup>140</sup> ». Cette réflexion ne remet certes pas en question les propos du président, mais elle démontre à quel point l'Europe représente pour Mitterrand un moyen de donner à la France un rôle plus important sur la scène internationale.

#### 1.3.4- Dans la continuité des années 1984-1988

Afin de pouvoir pleinement comprendre les motifs qui poussent François Mitterrand à approfondir et accélérer la construction européenne en 1989-1991, il faut d'abord rappeler le contenu de son discours et de notre analyse de celui-ci pour la période 1984-1988, et ensuite faire une analyse d'ensemble pour la période 1984-1991. De 1984 à 1988, Mitterrand affirme vouloir relancer la construction européenne pour l'indépendance, la grandeur et la prospérité de l'Europe<sup>141</sup>, ces propos étant corroborés par Jacques Attali et Hubert Védrine<sup>142</sup>. Quant aux résultats de notre analyse, ils démontrent que François Mitterrand, à l'instar du général de Gaulle, a pour objectif de créer une Europe dirigée par la France, afin que celle-ci puisse atteindre ses objectifs nationaux de grandeur et d'indépendance, et augmenter l'influence de Paris sur la RFA en ancrant celle-ci encore davantage à l'Ouest<sup>143</sup>. À partir de 1989, Mitterrand souhaite que l'Europe serve de pôle et de structure d'encadrement aux pays de l'Est en voie de démocratisation et au processus de réunification de l'Allemagne, allant même jusqu'à proposer un projet de confédération européenne incluant l'URSS<sup>144</sup>. Comme nous allons le voir, la période 1989-1991 n'est en fait que la continuité accélérée et approfondie de la période 1984-1988, les facteurs de changement étant dus essentiellement à l'émancipation subite des pays de l'Est et au démarrage du processus de réunification de l'Allemagne.

---

<sup>140</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.293.

<sup>141</sup> Voir les points 1.2.1 et 1.2.2 du présent chapitre.

<sup>142</sup> Voir le point 1.2.3 du présent chapitre.

<sup>143</sup> Voir le point 1.2.5 du présent chapitre.

<sup>144</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Latché ».

<<http://discours.vie-publique.fr/notices/907001200.html>>. 4 janvier 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand souhaite d'abord éviter que l'Allemagne ne devienne neutre et souhaite par conséquent qu'elle soit profondément intégrée à la Communauté. Comme l'explique le président en février 1990, « l'ancrage de la RFA dans la Communauté européenne reste un engagement fondamental de notre partenaire d'outre-Rhin. Cet engagement fait, naturellement, partie intégrante de la réflexion que nous avons engagée sur l'avenir de l'Europe »<sup>145</sup>. C'est que les conséquences de la neutralité allemande représenteraient un coup dur pour Paris. D'une part, la frontière orientale de la France deviendrait la ligne de front du conflit Est-Ouest, et d'autre part, une Allemagne neutre risquerait de s'éloigner de la France et de rendre caduc le processus de construction européenne voulu par Mitterrand.

Ensuite, construire l'Europe implique que la RFA laisse tomber son deutschemark au profit d'une monnaie commune. À cet égard, Jacques Attali rappelle l'inquiétude du président lorsqu'en 1987 Helmut Kohl refuse l'idée même d'une union monétaire. Il craint alors que les Allemands veuillent dominer l'Europe avec la force de leur deutschemark<sup>146</sup>. Au cours des mois de novembre et décembre 1989, face à un chancelier qui refuse de se prononcer sur le délai dans lequel doit s'ouvrir la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire, l'importance que revêt pour le président l'abandon du deutschemark par l'Allemagne est sans équivoque. Pour le président, l'union économique doit avoir été réalisée avant l'entrée en vigueur du marché intérieur le 1<sup>er</sup> janvier 1993<sup>147</sup>. Mitterrand croit que cette étape est « indispensable pour que la communauté européenne puisse remplir un rôle et une responsabilité politique et économique croissants<sup>148</sup> ». La France et l'Allemagne frôlent alors la crise bilatérale, mais finissent par s'entendre à la dernière minute pour ouvrir la conférence en décembre 1990. Le président l'affirme d'ailleurs lui-même en décembre 1989 : « s'il n'y avait pas eu d'accord il y aurait peut-être eu crise<sup>149</sup> », ce qui démontre l'importance fondamentale pour lui que la RFA accepte la monnaie commune. Cette acceptation par

---

<sup>145</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée au journal nigérien *Daily Times* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907006300.html>>. 25 février 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>146</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.300.

<sup>147</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne *Europe 1* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897016200.html>>. 27 juin 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>148</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Communiqué commun sur la coopération franco-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/902026900.html>>. 17 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>149</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027800.html>>. 9 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Bonn de laisser aller le deutschemark au profit de la monnaie commune européenne apporte cependant son lot d'interrogations. Il s'agit de savoir si François Mitterrand a marchandé son accord à la réunification pour obtenir l'abandon par Bonn de sa monnaie. À la sortie du Conseil européen de Strasbourg, où se déroulent les discussions, le président nie que les deux problèmes aient été liés : « il n'y a pas eu l'ombre d'un marchandage et ces problèmes n'ont été liés à aucun moment<sup>150</sup> ». Ainsi, publiquement, François Mitterrand n'admettra jamais l'hypothèse qui est la nôtre : Paris souhaite que Bonn abandonne le deutschemark à la fois pour lui enlever son principal outil de puissance et l'intégrer profondément à la structure européenne<sup>151</sup>.

Nous croyons ainsi que l'Europe représente l'instrument de prédilection pour la sauvegarde des intérêts de la France dans l'ère d'après-guerre froide. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si François Mitterrand a décidé de se lancer dans l'aventure européenne depuis 1984. Nous croyons qu'il veut dès lors préparer la France à la chute du communisme et à la réunification allemande – donc à l'ère d'après-guerre froide – en construisant une Europe politique, militaire et économique qui saura protéger celle-ci des déséquilibres causés par la chute de l'URSS et la création d'un État allemand de plus de 80 millions d'habitants. Le seul problème : il ne croit pas que ces événements se produiront avant la fin des années 1990 ou le début des années 2000<sup>152</sup>. Ce n'est donc pas une toute nouvelle politique que met en place le président français lorsque, en octobre 1989, il annonce que l'Europe sera l'instrument qui servira à accompagner la libération des pays de l'Est et la réunification allemande, mais la simple accélération d'une politique débutée au cours des années 1983-1984<sup>153</sup>. Comme le dit Hubert Védrine, avec l'Europe, Mitterrand désire « exercer à nouveau une influence sur le reste du monde, et surtout [...] éviter que nous ne soyons entièrement soumis à l'influence des autres<sup>154</sup> ». Ainsi, l'Europe représente-t-elle la meilleure façon d'atteindre les objectifs nationaux de la France dans le contexte des années 1980. À l'automne 1989, la construction européenne inachevée représente plus que jamais la bouée de sauvetage de Paris. C'est ce qui explique l'intensité avec laquelle François Mitterrand tente de convaincre d'abord les

---

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> Des auteurs sous-entendent également cette thèse : Julius W. Friend, *The long presidency...*, p.210 et Jacques Attali, *C'était...*, p.300.

<sup>152</sup> Jean Lacouture, *op. cit.*, p.97.

<sup>153</sup> Voir le troisième chapitre du présent ouvrage portant sur la réunification allemande.

<sup>154</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.293.

Allemands et ensuite les autres États membres de la Communauté d'accélérer sa construction. Alors que la réunification semble sur le point de se réaliser et que l'Europe de Yalta est sur le point de disparaître, François Mitterrand joue avec l'Europe les dernières cartes d'une politique de grandeur et d'indépendance. Ce qui démontre une nette rupture avec les méthodes du Général, en même temps qu'un acharnement à en poursuivre les objectifs.

## CONCLUSION

Il semble donc que François Mitterrand cherche d'abord à se rapprocher de Bonn, de manière à former un moteur suffisamment puissant pour relancer la construction de l'unité européenne. Nous croyons qu'il s'agit ensuite de réaliser l'intégration économique et politique afin de permettre à Paris d'utiliser l'Europe pour atteindre ses objectifs nationaux : la grandeur et l'indépendance de la France, ainsi que l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne. Bien entendu, une lecture seule du discours ne nous amène pas directement à ces conclusions. Des éléments intéressants y sont toutefois présentés. On relève d'abord qu'au cours de la période 1984-1988, l'indépendance, la grandeur et la prospérité de l'Europe sont les objectifs publiquement fixés par Mitterrand. À ceux-ci, viennent se greffer le désir d'encadrer les États de l'Est dans leur émancipation (incluant l'URSS) et l'Allemagne dans son processus de réunification. Mais comme nous avons tenté de le démontrer, nous croyons qu'il faut dépasser ces explications pour comprendre davantage les raisons qui poussent François Mitterrand à relancer la construction européenne en 1984, et à l'approfondir et l'accélérer en 1989-1991. À nos yeux, les objectifs essentiellement nationaux de la France sont à prendre en compte. Nous croyons donc que pour le président socialiste, l'Europe doit être dirigée par la France afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance, tout en lui permettant d'ancrer et d'encadrer l'Allemagne, surtout une fois la réunification de celle-ci réalisée. Nous pouvons ainsi affirmer que face à l'unité européenne, François Mitterrand est en rupture de méthode avec le Général puisque, contrairement à celui qui espère une unité européenne respectant les souverainetés étatiques, Mitterrand souhaite pour sa part la création d'une entité supranationale où les États accepteraient une profonde intégration.

## DEUXIÈME CHAPITRE

### **LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE DANS LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE LA FRANCE SELON FRANÇOIS MITTERRAND**

Lorsque François Mitterrand devient président en mai 1981, il arrive au pouvoir en plein cœur d'une période de tension provoquée par la crise des euromissiles depuis 1977 et l'invasion soviétique de l'Afghanistan lancée en 1980. La France et la République fédérale, respectivement puissances politique et économique du continent européen, se trouvent à être des acteurs de premier plan de ce renouveau de tension entre l'Est et l'Ouest à cause de leurs alliances, de leur position géographique et de leur poids dans le concert des nations. Ainsi, de mai 1981 aux bouleversements de l'été 1989, François Mitterrand tient un discours sur la politique de défense et de sécurité de la France au sein de laquelle la République fédérale joue un rôle central. Il semble que toutes les questions soulevées par Paris touchant à ce sujet passent par Bonn. Mais que doit-on retenir de ce discours ? Comment l'interpréter ? Quel rôle François Mitterrand réserve-t-il à la RFA dans l'élaboration de sa politique de défense et de sécurité ? Où se situe le discours mitterrandien par rapport à la position du Général ? Dans ce chapitre, nous tenterons de démontrer que le discours apporte des éléments de réponse intéressants, qu'il est souvent en continuité avec la position du Général sur les objectifs recherchés mais également souvent en rupture sur les méthodes adoptées, et que globalement, il semble que François Mitterrand souhaite ancrer solidement la RFA à l'Ouest afin de se rapprocher de celle-ci de manière à réaliser la communauté européenne de défense, laquelle doit permettre à la France de conserver, voire d'augmenter, son indépendance et son statut de grande puissance. Nous analyserons le discours mitterrandien sur chacun des cinq sujets suivant : la crise des euromissiles ; la réactivation des clauses du traité de l'Élysée et la création de la Force d'action rapide (FAR) ; la défense du territoire allemand par la France ; la création d'une structure européenne de défense et de sécurité ; et la mise en place de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la communauté européenne de défense en 1990-1991.

## 2.1- LA CRISE DES EUROMISSILES

Depuis le milieu des années 1970, la majeure partie des analystes occidentaux observent une recrudescence de l'expansionnisme soviétique. Les conquêtes communistes se multiplient : Somalie, Angola, Yémen du Sud, et Viêt-nam ; tandis qu'à partir de 1977, Moscou déploie en Pologne, en Tchécoslovaquie et en RDA des missiles nucléaires à moyenne portée (5 000 km), que les Américains nomment SS 20, et qui peuvent frapper toute l'Europe occidentale<sup>155</sup>. Face à ce déséquilibre des forces voulu par l'Union soviétique, l'OTAN prend, en décembre 1979, l'engagement dit de la « double décision ». C'est-à-dire que les Occidentaux doivent d'abord essayer par des moyens diplomatiques de convaincre Moscou de retirer ses SS 20, sinon l'Alliance installera 108 Pershing II, missiles nucléaires américains d'une portée de 1 800 km, en RFA à partir de décembre 1983, ainsi que 464 missiles de croisière d'une portée de 2 500 km en Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique et, plus que partout ailleurs, en RFA. Cette décision ne fait pas l'unanimité et la gauche européenne se mobilise contre l'installation de missiles supplémentaires. Cependant, en tant que chef de l'opposition, Mitterrand se démarque de l'ensemble des sociaux-démocrates européens qui prônent une approche pacifiste et critique Valéry Giscard d'Estaing pour qu'il fasse preuve d'une plus grande fermeté à l'égard de l'URSS. Une fois arrivé au pouvoir en mai 1981, le nouveau président laisse clairement entendre que l'une de ses priorités est de rétablir l'équilibre des forces en Europe. Il supporte alors publiquement l'installation des missiles américains en territoire ouest-allemand, allant même jusqu'à prononcer un discours devant les parlementaires allemands pour les convaincre du bienfondé de cette décision. Nous tenterons ici de répondre aux questions suivantes : pourquoi François Mitterrand tient-il absolument à ce que les missiles nucléaires américains soient installés sur le sol de la RFA ? Et est-ce que cette politique peut être perçue comme étant en continuité de la position du général de Gaulle ?

### 2.1.1- Retrouver l'équilibre des forces et éviter le neutralisme allemand

La prise de position du président socialiste pour le retour à l'équilibre des forces ne se fait pas attendre. Dès le 9 juillet 1981, Mitterrand donne une entrevue à l'hebdomadaire allemand *Stern*,

---

<sup>155</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.80-81

au cours de laquelle il se prononce en faveur de l'équilibre des forces et condamne le neutralisme allemand.

L'Allemagne est un pays qui n'a pas le droit de posséder l'arme nucléaire et qui devient en même temps le champ de bataille des autres. Cela permet de comprendre le sentiment des populations. Et si je condamne le neutralisme, c'est que je crois que la paix est liée à l'équilibre des forces dans le monde. L'installation des SS 20 et des Backfire<sup>156</sup> soviétiques rompt cet équilibre en Europe. Je ne l'accepte pas et j'admets qu'il faille armer pour retrouver le point d'équilibre<sup>157</sup>.

Mais ce soutien officiel qu'offre François Mitterrand au chancelier allemand à travers les médias, au cours des années 1981-1982, ne s'avère pas suffisant pour convaincre l'opinion ouest-allemande. Le président français se rend donc au Bundestag, le 20 janvier 1983, afin d'y prononcer un discours ayant officiellement pour but de convaincre la classe politique et l'opinion ouest-allemandes d'accepter l'installation des missiles américains sur son sol. Il explique alors que dans le cas d'un échec des négociations de Genève entre les deux superpuissances, les membres de l'Alliance doivent s'assurer de l'équilibre des forces et installer les Pershing II. Il explique que pour la France, « l'arme nucléaire, instrument de dissuasion [...] demeure la garantie de la paix, dès lors qu'il existe l'équilibre des forces. Seul cet équilibre, au demeurant, peut conduire à de bonnes relations avec les pays de l'Est [...] Il faut que des régions entières de l'Europe ne soient pas dépourvues de parades face à des armes nucléaires dirigées contre elles.»<sup>158</sup>. Mitterrand y exprime également une autre crainte : celle d'un éventuel découplage entre les États-Unis et l'Europe en matière de défense. Il explique que « quiconque ferait le pari sur le découplage entre le continent européen et le continent américain mettrait [...] en cause l'équilibre des forces et donc le maintien de la paix ».<sup>159</sup> Les parlementaires ouest-allemands acceptèrent plus tard de voter en faveur de l'installation des missiles américains, 120 Pershing II sensés faire équilibre à 225 SS 20 sont ainsi

---

<sup>156</sup> Il s'agit de bombardiers supersoniques à géométrie variable et à long rayon d'action.

<sup>157</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire allemand *Stern* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/817802800.html> <<http://discours.vie-publique.fr/notices/817802800.html>>. 9 juillet 1981. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>158</sup> Mitterrand, François. « Discours prononcé devant le Bundestag à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847900500.html>>. 20 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>159</sup> *Ibid.*

installés sur le sol de la République fédérale en novembre 1983<sup>160</sup>. Le discours mitterrandien présente ainsi trois raisons pour lesquelles le président socialiste souhaite l'installation des missiles américains. Il faut éviter que l'Allemagne glisse vers le neutralisme, il faut rétablir l'équilibre des forces pour conserver la paix, et il faut éviter que les États-Unis se désengagent de la défense de l'Europe occidentale.

### 2.1.2- Au-delà de l'ancrage à l'Ouest et de l'équilibre des forces

Les propos des anciens collaborateurs de François Mitterrand s'accordent avec le discours du président, mais ne se limitent pas à la version officielle. Ainsi, Jacques Attali soutient que rechercher l'équilibre des forces et éviter que la RFA ne devienne neutre représente un réel objectif pour Mitterrand, mais il ajoute qu'accepter l'installation des missiles américains s'explique aussi par la crainte de Mitterrand de voir la RFA demander la protection nucléaire de la France, ce que celle-ci ne peut lui offrir<sup>161</sup>. Quant à Hubert Védrine, s'il explique également cette position par le souci de Mitterrand de maintenir l'équilibre des forces en Europe, il va encore plus loin et inscrit ce geste dans une politique de sécurité globale défendue par le président. Ainsi, selon lui, l'appui à l'installation des missiles américains est l'un des éléments d'une politique de défense qui se veut forte et qui a deux objectifs fondamentaux : ne jamais revivre 1940 et effacer le souvenir d'une gauche aveugle, par pacifisme, aux menaces<sup>162</sup>. En résumé, les anciens collaborateurs du président reconnaissent que retrouver l'équilibre des forces et éviter le neutralisme allemand aient été des objectifs réels, sans toutefois faire allusion à la crainte du président de voir Washington se désengager de la défense de l'Europe. Est-ce que les explications de Védrine et Attali nous aident à mieux comprendre la position du président ? Pas vraiment, mais elles nous démontrent une chose : pendant que le président explique sa position par des arguments stratégiques, les collaborateurs du président dépassent ce cadre et expliquent également celle-ci par des arguments de nature politique. C'est aussi parce que la France veut une politique de défense forte et qu'elle ne veut pas couvrir le territoire allemand de la dissuasion nucléaire, qu'elle tient à l'installation des missiles américains.

---

<sup>160</sup> Jean Lacouture, *op. cit.*, p.107

<sup>161</sup> Jacques Attali, *C'était...* p.237.

<sup>162</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.118.



Mais comme nous le verrons, il faut pousser l'analyse encore plus loin pour donner un véritable sens au discours mitterrandien.

### 2.1.3- Dans la continuité mitigée du général de Gaulle

Voyons maintenant où se situe François Mitterrand par rapport au Général sur les questions de l'équilibre des forces, du neutralisme allemand, du désengagement américain et de l'accentuation de la présence de l'OTAN en Europe. Bien entendu, de Gaulle n'a pas été confronté à la crise des euromissiles, mais il a tout de même établi clairement une politique de défense et de sécurité pour la France, tout comme il se faisait une idée très claire du rôle de l'OTAN en Europe. Rappelons que le Général mène dès 1958 un combat parfois féroce pour une réforme de l'Alliance. Il se positionne ainsi contre l'intégration des forces françaises dans l'OTAN, il souhaite une réforme de celle-ci pour permettre aux Européens de participer davantage au processus décisionnel, et il annonce en mars 1966 le départ de la France du commandement intégré<sup>163</sup>. En ce qui concerne la République fédérale, selon l'historien français Georges-Henri Soutou, dès la rencontre de Colombey entre de Gaulle et Adenauer, le 14 septembre 1958, le Général fait connaître au chancelier ses intentions de jeter les bases d'une solide coopération franco-allemande devant aboutir à une politique commune. Cette politique doit privilégier, en Europe, une coopération étatique profonde, « organique », et non pas d'intégration, tout comme elle doit, sur les questions mondiales et européennes, se manifester de manière indépendante des Américains<sup>164</sup>. Mais malgré que le Général soit empreint d'un désir de réforme profonde pour l'OTAN et d'indépendance pour l'Europe, il n'a jamais souhaité que l'Alliance (donc les États-Unis) ne soit plus incluse dans la stratégie de défense de l'Europe. Et s'il tente de se rapprocher de l'URSS en 1966, c'est parce qu'il souhaite instaurer un système de sécurité européen dont Moscou et Paris seraient les piliers<sup>165</sup>, sur une base égale, et non pas pour chercher la protection des Soviétiques.

---

<sup>163</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.197-198.

<sup>164</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.127.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p.301-305.

Les arguments évoqués par François Mitterrand pour justifier son soutien à l'installation des missiles américains s'inscrivent donc dans la continuité de la position gaullienne. L'équilibre des forces doit être maintenu pour éviter une domination soviétique, le neutralisme allemand doit être évité parce que la RFA représente, du moins jusqu'en 1964, le partenaire privilégié pour que la France et l'Europe puissent se manifester de manière indépendante des Américains, et les États-Unis ne doivent pas se désengager du système de sécurité européen. Là où il y a rupture, c'est sur la volonté de Mitterrand d'augmenter le rôle de l'OTAN, donc de Washington, en Europe. Au contraire du président socialiste, le Général a toujours souhaité réduire le rôle des Américains sur le continent européen sans pour autant réduire le rôle de l'Alliance, c'est pourquoi il demandait une réforme de celle-ci au profit des Européens. Pourtant, comme nous avons tenté de l'expliquer, les objectifs d'indépendance et de grandeur semblent partagés par les deux hommes. Nous croyons donc que ce changement d'attitude s'explique par un changement de stratégies politique et militaire. Politique parce que la politique extérieure de la France passe désormais par Bonn et par l'Europe, ce qui rend impératif le maintien de l'Allemagne dans le bloc occidental. Et militaire, parce que, contrairement au Général, Mitterrand n'est pas prêt à accorder à la RFA la protection nucléaire de la France. Une protection qu'il souhaite réserver à la France et qu'il ne juge pas vraisemblable d'étendre à l'Allemagne. Ainsi, il ne reste plus qu'à demander la protection nucléaire américaine au travers l'Alliance. Il y a donc globalement continuité entre de Gaulle et Mitterrand, mais une continuité mitigée par la différence des deux hommes d'État sur le rôle de l'OTAN en Europe.

#### **2.1.4- Ancrer la RFA à l'Ouest, une première étape sur la route de l'indépendance**

François Mitterrand soutient que rechercher l'équilibre des forces, empêcher le neutralisme allemand et garder les États-Unis dans le système de défense européen sont les seules raisons qui le poussent à appuyer l'installation des missiles américains en RFA. Peut-on se satisfaire de cette réponse ? Peut-on se satisfaire des explications apportées par Védrine et Attali qui, au-delà des arguments du président, font un rapprochement timide avec les objectifs de la politique de défense et de sécurité nationale ? Nous croyons que le désir de retrouver l'équilibre des forces et d'éviter le neutralisme de l'Allemagne font véritablement partie des objectifs recherchés par le président lorsqu'il apporte son soutien à l'installation des missiles américains. Nous croyons également que les raisons liées à une vision d'ensemble de la politique de défense de la France apportées par

Védrine et Attali doivent être considérées et même dépassées. En fait, nous croyons que l'appui de Mitterrand à l'installation des Pershing II s'inscrit dans la quête d'indépendance et de grandeur recherchée par le président pour la France.

D'indépendance d'abord, parce que Mitterrand, comme ses prédécesseurs depuis de Gaulle, refuse d'intégrer le commandement de l'OTAN et de joindre la force nucléaire de la France à la stratégie de l'Alliance. À Paris, il s'agit plutôt, en 1982-1983, comme nous allons le voir plus loin, de se rapprocher de Bonn afin d'approfondir la coopération stratégique entre les deux États, dans le but de former un noyau qui pourrait servir d'éventuelle plateforme à la construction d'un pilier européen de l'OTAN. Selon cette logique, qui démontre la volonté de Paris de prendre ses distances avec Washington, Mitterrand a absolument besoin que la RFA reste fermement attachée au bloc occidental, car dans le cas contraire, non seulement la France se retrouverait sur la ligne de front du conflit Est-Ouest, mais elle perdrait son allié le plus précieux pour mettre en place les mesures qui lui permettraient de retrouver son statut de grande puissance mondiale et de prendre ses distances avec Washington. Il s'agit donc, comme le souligne Soutou, de soutenir l'installation des Pershing II afin d'accroître la dépendance de la RFA envers l'OTAN, de manière à ancrer encore d'avantage la République fédérale à l'Ouest et éviter ainsi qu'elle ne glisse vers le neutralisme<sup>166</sup>. Sur le plan politique, la quête de grandeur, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, joue un rôle central dans la politique allemande de François Mitterrand. Ainsi, s'assurer du maintien de la RFA dans le camp occidental permet à la fois de garder un certain contrôle sur celle-ci, tout en utilisant la République fédérale pour construire une Europe qui servira de tremplin aux objectifs de grandeur de la France. Enfin, accentuer la dépendance de la RFA envers l'Alliance équivaut également à repousser le moment de la réunification, ce qui, rappelons-le, est tout à l'avantage de la France.

En résumé, prendre le discours mitterrandien tel qu'il nous est présenté ne nous permet pas de comprendre pourquoi le président français supporte l'installation des Pershing en RFA. Déjà, les propos d'Attali et de Védrine apportent un complément d'explication qui dépasse les raisons stratégiques et qui rejoint les impératifs de la politique de défense et de sécurité de la France au sens large. Comme nous avons essayé de le démontrer, il est possible d'interpréter ce discours d'une

---

<sup>166</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.380.

manière qui se rapproche davantage des considérations fondamentales de la politique extérieure française depuis de Gaulle : la grandeur et l'indépendance de la France. Ainsi, tel que présenté dans son discours, Mitterrand semble bel et bien souhaiter le retour à l'équilibre des forces et le maintien de la RFA dans le bloc occidental, mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il souhaite ensuite s'appuyer sur une RFA dépendante de la protection de l'Occident pour construire une Europe prédominée par Paris qui saura redonner ses lettres de noblesse à une puissance française en perte de vitesse. Enfin, malgré une différence importante (le rapport à l'OTAN), nous constatons que la position mitterrandienne s'inscrit dans l'ensemble dans la continuité de la position du général de Gaulle.

## 2.2- LES INITIATIVES DE JANVIER 1983

Afin de s'assurer que la RFA joue le rôle qu'il lui a destiné dans la politique de défense qu'il a imaginée, François Mitterrand va au-delà du support qu'il accorde à l'installation des missiles américains, et entame un rapprochement stratégique avec Bonn à compter de janvier 1983. C'est ainsi qu'il réactive certaines clauses du traité de l'Élysée et participe à la création de la Commission franco-allemande sur la sécurité et la défense. Celles-ci prévoient un renforcement de la coopération franco-allemande dans les domaines de la coproduction d'armement, l'échange d'opinion sur les questions stratégiques et une relance de l'Union ouest-européenne (UEO), seule organisation, en dehors de l'OTAN, ayant un rôle militaire en Europe occidentale<sup>167</sup>. Nous tenterons ainsi de répondre aux questions suivantes : quels sont les objectifs de François Mitterrand en réalisant ces initiatives ? Et ces dernières s'inscrivent-elles dans la continuité de la position gaullienne ?

### 2.2.1- D'un rapprochement franco-allemand à un rapprochement européen ?

À l'issue du sommet franco-allemand de Bonn en octobre 1982, François Mitterrand présente les raisons pour lesquelles il souhaite que soient mises en œuvre les dispositions du traité de 1963. Pour lui, ce geste a pour objectif « le rapprochement des doctrines en matière de défense,

---

<sup>167</sup> Stanley Hoffmann, *La politique internationale...*, p.381.

en vue d'aboutir à des conceptions communes<sup>168</sup> ». Il est donc, pour l'instant, seulement question d'un rapprochement concernant la France et la RFA. Mais quelques mois plus tard, le jour de son discours au Bundestag, Mitterrand laisse entendre que le traité de l'Élysée est peut-être la première pièce d'un rapprochement stratégique européen. Il soutient que celui-ci « n'a pas été à l'encontre de la construction de l'Europe au bénéfice d'une alliance particulière, mais [qu'] il a su au contraire servir celle-ci. [...] Il convient d'approfondir [...] nos solidarités au sein de la Communauté européenne, et de chercher solidairement les voies d'une meilleure sécurité »<sup>169</sup>. S'il n'est pas explicite sur l'idée d'un rapprochement stratégique européen, cette partie de son discours semble toutefois ouvrir une porte allant en ce sens, une idée qui sera d'ailleurs ouvertement débattue dans la deuxième partie des années 1980, et fortement suggéré à compter de 1989. Enfin, il explique que la France et la RFA se sont rapprochées « dans le désir de renforcer, au sein de l'alliance commune, la confiance mutuelle fondée sur une sécurité mutuelle »<sup>170</sup>. Cette citation exprime à elle seule toute la complexité de la politique de sécurité mitterrandienne concernant la RFA. Mitterrand souhaite à la fois se rapprocher de Bonn sur les plans politique et militaire et refuser la protection nucléaire française à son allié d'outre-Rhin, tout comme il souhaite accentuer la dépendance de Bonn envers l'Alliance en même temps que l'indépendance de la France envers celle-ci. Nous reviendrons sur ce sujet, mais d'abord, comparons la position mitterrandienne avec les propos de Jacques Attali et Hubert Védrine sur les initiatives de janvier 1983.

### 2.2.2- Des initiatives pour sauver la construction européenne

Sur les initiatives de janvier 1983, les anciens conseillers du président socialiste s'entendent sur son objectif européen, mais conservent des points de divergence sur d'autres arguments. Pour Hubert Védrine, les initiatives de 1983 s'expliquent par une prolongation de ce que nous avons pu observer de manière plutôt timide chez Mitterrand : une volonté de rassembler les Européens. Ainsi, pour l'ancien conseiller, il s'agit d'un prélude à la construction européenne qui sera au centre de la

---

<sup>168</sup> Mitterrand, François. « Déclaration à l'issue du sommet franco-allemand de Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827147500.html>>. 22 octobre 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>169</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée au restaurant *La Redoute* à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837024500.html>>. 20 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>170</sup> *Ibid.*

politique extérieure de François Mitterrand à compter de l'année suivante<sup>171</sup>. Pour Jacques Attali, il s'agit avant tout d'une compensation offerte à la République fédérale pour le refus de Paris d'étendre la dissuasion au territoire allemand. Il soutient ainsi que « pour que l'impossibilité française de défendre nucléairement l'Allemagne ne nuise pas à la construction de l'unité européenne, [Mitterrand] proposa à Bonn de [...] se doter d'une défense commune dans tous les domaines non nucléaires<sup>172</sup> ». Les anciens conseillers s'entendent donc pour dire que derrière la réactivation du traité de l'Élysée et la création de la Commission franco-allemande sur la sécurité et la défense, se profile l'objectif de la construction de l'unité européenne. Cependant, seul Jacques Attali parle de « mesures compensatoires » offertes à la RFA. Les explications des anciens collaborateurs de Mitterrand sont toutefois intéressantes par l'accent mis sur l'importance de la construction européenne, qu'ils replacent au centre non seulement de ces initiatives de janvier 1983 mais de la politique extérieure de Mitterrand. Quant à la théorie des « mesures compensatoires » envers la RFA développée par Attali, comme nous allons le démontrer, nous croyons qu'elle est essentielle pour comprendre les idées qui se cachent derrière le discours mitterrandien.

### 2.2.3- Pour un ensemble européen stratégique à base franco-allemande

Effectuer un rapprochement avec Bonn pour améliorer la sécurité des deux États et la sécurité européenne est-il en rupture ou en continuité avec les idées du Général ? Rappelons qu'à la suite de l'échec du plan Fouchet<sup>173</sup> en avril 1962, de Gaulle n'abandonne pas ses objectifs d'ériger un ensemble européen politique et militaire et décide d'effectuer un rapprochement stratégique avec la République fédérale, ce qui donnera naissance au traité de l'Élysée, signé par de Gaulle et Adenauer le 22 janvier 1963. De Gaulle conçoit alors la coopération stratégique comme un élément essentiel des rapports entre les deux pays, comme un moyen de donner aux Européens plus de poids dans l'Alliance et ainsi d'influencer la stratégie américaine<sup>174</sup>. En réactivant le traité de l'Élysée et

---

<sup>171</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.288-289 et 724.

<sup>172</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.242-243.

<sup>173</sup> Selon Georges-Henri Soutou, le plan Fouchet n'est pas seulement un plan d'organisation politique comme il y en a eu beaucoup, mais le reflet de la volonté du général de Gaulle de mettre sur pieds un ensemble européen stratégique, à base franco-allemande, pour la politique extérieure et la défense, et d'obtenir parallèlement une réforme profonde de l'Alliance atlantique (*op. cit.*, p.151).

<sup>174</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.223.

en mettant sur pied la Commission franco-allemande sur la sécurité et la défense, Mitterrand semble avoir exactement les mêmes objectifs. D'abord, il affirme vouloir « renforcer, au sein de l'alliance commune, la confiance mutuelle fondée sur une sécurité mutuelle<sup>175</sup> », et ensuite qu'« il convient d'approfondir [...] nos solidarités au sein de la Communauté européenne, et de chercher solidairement les voies d'une meilleure sécurité<sup>176</sup> ». Cette affirmation correspond exactement à l'idée d'un ensemble européen stratégique, à base franco-allemande, pour la politique extérieure et la défense imaginée par le Général. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà vu au chapitre précédent en ce qui concerne les dimensions politiques et économiques de la construction européenne, et comme nous le verrons plus loin pour la dimension stratégique, le couple franco-allemand est véritablement l'outil central de l'unité européenne voulue par Mitterrand. Les deux hommes d'État sont donc au diapason en ce qui concerne la création d'un ensemble européen stratégique, et comme nous allons le voir, c'est dans cette optique que nous interprétons les initiatives de janvier 1983.

#### 2.2.4- **Se rapprocher de la République fédérale pour construire l'Europe**

Selon le président, les initiatives de janvier 1983 servent à renforcer la sécurité de la France et de la RFA et à approfondir les solidarités au sein de la communauté européenne. Pour Védrine, il faut comprendre cela comme la première d'une série de mesures qui ont pour but la construction de l'unité européenne. Tandis que pour Attali, s'il est d'accord avec Védrine pour dire que le président souhaite créer l'unité de l'Europe, il voit également dans les initiatives de 1983 une compensation offerte à la RFA pour le refus français d'étendre la dissuasion nucléaire au territoire allemand. En résumé, on retrouve ici les deux éléments qui seront au centre de la politique extérieure de François Mitterrand jusqu'en 1995 : l'entretien de liens privilégiés avec la République fédérale et la construction de l'unité européenne. À notre avis, les initiatives de janvier 1983 doivent effectivement, comme le souligne Attali, être interprétées comme une mesure compensatoire offerte à la RFA dans le but de sauver la construction européenne<sup>177</sup>. Comme nous l'avons expliqué au chapitre précédent, Paris doit se rapprocher de Bonn et développer une relation privilégiée avec son

---

<sup>175</sup> Mitterrand, François. « Allocution prononcée au restaurant *La Redoute* à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837024500.html>>. 20 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.242-243.

voisin d'outre-Rhin afin que ce lien puisse servir de moteur à la construction de l'unité européenne<sup>178</sup>. Après avoir aidé à accentuer la dépendance de Bonn envers l'OTAN et refusé d'étendre la dissuasion au territoire allemand, François Mitterrand se devait de poser un geste pour se rapprocher de son principal allié. De cette manière, le président socialiste peut espérer créer une Europe dominée par la France permettant à Paris d'atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance. En 1982-1983, cela signifie d'abord et avant tout devoir ancrer solidement la RFA au camp occidental et se rapprocher de la RFA. Sans cela, il est impossible de songer à l'unité européenne, donc impossible pour la France d'atteindre ses objectifs nationaux.

En résumé, les arguments apportés par François Mitterrand pour justifier les initiatives de janvier 1983 sont trop peu explicites, mais ils nous permettent tout de même de comprendre la nature de ses intentions. Au travers de son discours, on comprend qu'il souhaite un rapprochement stratégique avec l'Allemagne dans le but que l'Europe se joigne à cette initiative. Cependant, s'il met l'accent sur la dimension stratégique dans ses explications, il est avare de commentaires sur la dimension politique, c'est-à-dire sur l'utilisation qu'il souhaite faire de ce rapprochement franco-allemand et européen. C'est ici que les propos de Védrine et Attali nous sont utiles. Selon eux, c'est tout le désir du président de parvenir à l'unité européenne qui se profile derrière les initiatives de 1983. Et comme nous avons tenté de le démontrer, ce rapprochement franco-allemand est au centre de la politique de grandeur et d'indépendance poursuivie par François Mitterrand, et s'inscrit dans la continuité directe de la politique du général de Gaulle.

### 2.3- DÉFENDRE L'ALLEMAGNE

La France doit-elle s'engager à défendre le territoire allemand en cas d'attaque de l'URSS ? Voilà une question qui a fait couler beaucoup d'encre depuis le début des années 1960, moment où Paris se dote de l'arme nucléaire. Si le Général promet alors d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour défendre son voisin d'outre-Rhin<sup>179</sup>, le président socialiste refuse de prendre un tel engagement. Mitterrand accepte de promettre une intervention conventionnelle de la France au sein

---

<sup>178</sup> Voir le premier chapitre sur la construction européenne.



de l'Alliance, mais refuse d'engager la force nucléaire française, la force de frappe, pour répondre à une attaque soviétique en sol allemand. Tentons maintenant de répondre aux questions suivantes : quelles sont les raisons qui poussent le président socialiste à agir de la sorte ? Et cette position s'inscrit-elle dans la continuité de la position du général de Gaulle ?

### 2.3.1- Les forces nucléaires pour la France, les forces conventionnelles pour la RFA

Entre 1981 et 1985, François Mitterrand démontre son désir de participer à la défense de l'Allemagne avec des armes conventionnelles sans toutefois promettre quoi que ce soit en ce qui a trait à l'utilisation de la force nucléaire. À compter de 1986, il met un terme à l'ambiguïté et refuse de façon catégorique et publique d'étendre la dissuasion à la République fédérale. C'est d'abord dans son ouvrage *Réflexions sur la politique extérieure de la France* paru en 1986 qu'il présente sa position. Il y explique qu'aucun responsable allemand ne lui a encore demandé de défendre la RFA avec la force de frappe, puisque ceux-ci ont compris que « la dissuasion ne convainc que par la vraisemblance [et que] l'Allemagne ne demande pas à notre pays ce qu'il ne peut pas donner<sup>180</sup> ». Malgré la subtilité de la formule, le point de vue est sans équivoque. Ensuite, lors d'une conférence sur la politique de défense de la France donnée en février 1986, il refuse de manière encore plus catégorique d'utiliser la force de frappe pour défendre l'Allemagne, car pour lui, la force de dissuasion doit rester vraisemblable pour être efficace.

Est-ce que vous croyez vraiment que l'agresseur croira une seconde que la France va engager d'une façon offensive le feu nucléaire, prendre l'initiative, celle d'une guerre atomique, qui aboutira dans le quart d'heure suivant à la destruction de toutes ses villes ? Vous croyez que la France va prendre ce risque pour des causes qui ne lui paraîtraient pas liées à sa chair-même et à son existence ? Ce n'est pas vraisemblable. Or, la dissuasion ne repose que sur la vraisemblance. S'il n'y a pas de vraisemblance, il n'y a pas de dissuasion. [...] Certains rêvent que la France assure aux frontières la sécurité nucléaire de l'Allemagne [...] Je ne sais pas si l'armée française en aurait le moyen. Je ne sais pas si le commandement français le désirerait, le commandement civil, moi-même. Tout ça reste tout à fait imprécis, mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aurait aucune vraisemblance que la France se lancerait dans une gageure aussi terrifiante pour des intérêts qu'elle ne jugerait pas

---

<sup>179</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.248-249.

<sup>180</sup> François Mitterrand, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Fayard, 1986, p.96.

totalelement vitaux. Donc, l'élargissement intégral au territoire allemand de la couverture nucléaire par la France, c'est une façon de ne rien couvrir et de ne rien défendre<sup>181</sup>.

Il est ainsi hors de question pour François Mitterrand que la France s'engage à défendre le territoire allemand avec sa force nucléaire. Cependant, si le président français refuse d'étendre la dissuasion à la RFA, il ne refuse toutefois pas de s'engager à défendre celle-ci avec des forces conventionnelles. La création de la Force d'action rapide (FAR) en 1983 va d'ailleurs dans ce sens. Comme l'explique Mitterrand en janvier 1984, la FAR « doit permettre à la France d'être présente et de remplir ses obligations en Allemagne (RFA) tout en gardant sa pleine indépendance<sup>182</sup> ». Le président socialiste prétend également que la réactivation du traité de l'Élysée en janvier 1983 s'inscrit dans ce sens. Comme il l'écrit dans *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, « l'attente (légitime) de gages nouveaux apportés par la France à la sécurité allemande mérite d'être prise en considération [...] parce qu'elle répond à un besoin. C'est dans cet esprit que j'ai décidé de donner vie, vingt ans après, à l'article du traité de l'Élysée du 22 janvier 1963<sup>183</sup> ». Il énumère ensuite les principaux points du traité qui ne comportent aucune clause relative à l'armement nucléaire. Il s'agit « sur le plan de la stratégie et de la tactique, de s'attacher à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes ; de multiplier les échanges de personnel entre les deux armées ; d'organiser un travail en commun dès le stade d'élaboration des projets d'armement et la préparation du financement<sup>184</sup> ». En résumé, Mitterrand refuse d'étendre la force de dissuasion à l'Allemagne pour conserver la crédibilité de la stratégie française, mais accepte de joindre les forces conventionnelles de la France à la défense de la RFA à condition qu'elle conserve son indépendance face à l'OTAN.

---

<sup>181</sup> Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>182</sup> Mitterrand, François. « Allocution à l'occasion de la présentation de vœux des armées au Palais de l'Élysée, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847008200.html>>. 3 janvier 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>183</sup> François Mitterrand, *Réflexions...*, p.96-97.

<sup>184</sup> *Ibid.*, p.97.

### 2.3.2- Conserver la force nucléaire pour l'indépendance de la France

Pour Jacques Attali, Mitterrand ne souhaite pas garantir la défense de la République fédérale avec l'arme nucléaire française parce qu'il estime que la force française ne peut à elle seule repousser une attaque soviétique, tout comme il estime que cette responsabilité revient à l'Alliance et aux États-Unis et non à la France. Il prétend également que les raisons d'une telle politique sont fortement liées au désir du président socialiste de conserver l'indépendance militaro-stratégique de la France face à l'OTAN et Washington. Ainsi, Paris souhaite conserver l'arme nucléaire pour la défense de ses intérêts nationaux, ce qui explique que sa stratégie nucléaire soit différente de celle de l'OTAN et qu'il en garde jalousement le contrôle<sup>185</sup>. Quant à Hubert Védrine, s'il se fait avare de commentaires sur les raisons qui poussent Mitterrand à refuser la protection nucléaire à l'Allemagne, il se permet de commenter les raisons de la création de la FAR. Pour l'ancien conseiller, la FAR sert à dynamiser la défense française et à montrer à ses alliés que la France se donne les moyens de leur venir en aide<sup>186</sup>. Il s'agit-là d'un commentaire qui n'apporte rien de nouveau à ce que le président présente déjà publiquement. Mais si les propos d'Hubert Védrine ne nous sont pas d'une grande utilité sur cette question, il en va tout autrement de ceux de Jacques Attali. S'il endosse les arguments avancés par le président, il inscrit également cette politique directement en lien avec la quête d'indépendance que cherche Mitterrand pour la France. Comme nous allons le voir, nous croyons qu'il s'agit d'un élément essentiel pour comprendre la politique mitterrandienne sur la défense du territoire allemand. Mais pour l'instant, comparons la position du président socialiste avec celle du Général.

### 2.3.3- Rupture sur le nucléaire mais continuité sur les autres aspects

Pour le Général, dans le cas où l'Allemagne est attaquée par l'URSS, la France doit utiliser tous ses moyens, y compris nucléaires, pour défendre le territoire ouest-allemand. Dans la conception gaullienne, il n'y aurait pas de seconde chance pour la France après la prise de l'Allemagne. C'est pourquoi la France doit se sentir menacée dès que le territoire de la République

---

<sup>185</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.240 ; George-Henri Soutou, *op. cit.*, p.373-374.

<sup>186</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.724.

fédérale ou du Benelux est violé<sup>187</sup>. Quant à Mitterrand, comme on vient de le voir, il refuse catégoriquement d'engager la force de dissuasion pour défendre le territoire ouest-allemand. Comme il le dit lui-même : « ce n'est pas vraisemblable. Or, la dissuasion ne repose que sur la vraisemblance. S'il n'y a pas de vraisemblance, il n'y a pas de dissuasion<sup>188</sup> ». Le président socialiste ne s'éloigne toutefois pas totalement du Général puisque, s'il refuse une intervention nucléaire, il accepte cependant le principe d'une intervention conventionnelle. De plus, il se rapproche encore davantage de de Gaulle lorsqu'il dit que la France doit « remplir ses obligations en Allemagne (RFA) tout en gardant – sa pleine indépendance<sup>189</sup> ». L'objectif de l'indépendance nationale est donc présent dans la politique des deux hommes. On observe également des similitudes entre les deux chefs d'État dans leur désir de conserver une relation privilégiée avec la RFA. Rappelons que, dès 1958, le Général parle d'une communauté de destin stratégique entre la France et la RFA<sup>190</sup>, tandis que pour Mitterrand la création d'un lien privilégié entre Bonn et Paris est essentiel pour la construction de l'unité européenne. En résumé, il y a rupture évidente sur la question de l'utilisation du nucléaire français pour la défense de la République fédérale. La continuité est cependant tout aussi évidente dans le désir d'intervenir en Allemagne en cas de conflit, de conserver une relation privilégiée avec Bonn, d'opérer un rapprochement stratégique européen, et surtout, de maintenir l'indépendance de la France face à l'OTAN et Washington. Il y a donc davantage de continuité que de rupture entre les positions mitterrandienne et gaullienne.

#### 2.3.4- Conserver l'indépendance de la France et le projet d'unité européenne

Ainsi Mitterrand prétend vouloir défendre la République fédérale avec les armes conventionnelles mais refuse d'engager la force de dissuasion à cet effet, parce que, selon lui, il est invraisemblable de prétendre couvrir la RFA avec la force nucléaire française. Et si la dissuasion n'est pas crédible, elle ne couvre rien, donc ne sert à rien. Il s'agit donc, selon le président français,

---

<sup>187</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.248-249.

<sup>188</sup> Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>189</sup> Mitterrand, François. « Allocution à l'occasion de la présentation de vœux des armées au Palais de l'Élysée, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847008200.html>>. 3 janvier 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>190</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.123-277.

de raisons exclusivement stratégiques. À cette affirmation de Mitterrand, Jacques Attali apporte cependant une explication fort intéressante : cette politique a également pour objectif le maintien de l'indépendance de la France<sup>191</sup>. Si nous ne remettons pas en question l'importance de l'argument stratégique avancé par François Mitterrand, nous croyons cependant que les raisons de cette politique dépassent le stricte cadre stratégique, et que l'argument du maintien de l'indépendance avancé par Attali explique de manière plus convaincante le refus français de protéger nucléairement la RFA.

On doit cependant admettre que l'argument de la vraisemblance est également crédible puisqu'il est évidemment difficile d'imaginer que les Soviétiques aient pu croire à cette stratégie. Prendre l'initiative de lancer des missiles nucléaires sur des villes soviétiques signifie s'exposer à des représailles monstres, il est donc difficile de penser qu'à Moscou on ait pu croire que la France aille jusqu'à sacrifier son existence même pour défendre la RFA. Mais au-delà de cet argument stratégique, refuser d'inclure l'Allemagne dans la force de dissuasion permet de conserver l'indépendance de la France face à l'OTAN et Washington, tout en lui permettant de crédibiliser sa stratégie et de conserver son feu nucléaire pour ses intérêts vitaux. C'est donc à l'Alliance – sans le concours de la force nucléaire française – que revient la responsabilité de défendre le territoire allemand, ce qui accentue la dépendance de Bonn face à l'Alliance mais augmente l'indépendance de Paris face à Washington et l'OTAN. Du même coup, c'est tout le prestige politique et militaire de la France qui est conservé et la différence de statut entre Paris et Bonn qui est réaffirmée.

Mais, puisqu'il y a tout de même des limites à l'indépendance et que Mitterrand ne souhaite pas rompre avec ses alliés, il entreprend un rapprochement stratégique avec la République fédérale à partir de 1983 et la création de la FAR, le tout visant à se rapprocher de Bonn. Comme l'explique le président en 1986 : la FAR « doit permettre à la France d'être présente et de remplir ses obligations en Allemagne (RFA) tout en gardant sa pleine indépendance<sup>192</sup> ». Nous pourrions également ajouter, comme le souligne Védrine, que la création de la FAR est non seulement une

---

<sup>191</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.240 ; Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.373-374.

<sup>192</sup> Mitterrand, François. « Allocution à l'occasion de la présentation de vœux des armées au Palais de l'Élysée, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847008200.html>>. 3 janvier 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

mesure dirigée vers la RFA, mais qu'elle sert aussi à montrer à ses alliés que la France se donne les moyens de leur venir en aide<sup>193</sup>. En résumé, refuser de défendre l'Allemagne avec la force de dissuasion permet à la France de conserver l'indépendance de sa force nucléaire et de privilégier ses intérêts vitaux. Tandis que la création de la FAR et les initiatives de janvier 1983 visent, quant à eux, à compenser le refus nucléaire de Paris en même temps que de conserver la relation privilégiée avec Bonn, relation à partir de laquelle Mitterrand compte construire l'unité européenne.

#### **2.4.- DÉFENSE ET SÉCURITÉ EUROPÉENNES COMMUNES (1981-1989)**

Suite aux tensions des années 1981-1983, l'un des principaux sujets qui occupe les esprits sur la scène de la défense et de la sécurité est la création d'une Europe de la défense. Dès son arrivée au pouvoir, François Mitterrand exprime sa position sur le sujet : doter la communauté européenne d'une structure de défense doit faire partie des objectifs à atteindre, mais le contexte des années 1980 (avant les bouleversements de 1989) n'est pas favorable à une telle réalisation, il est donc préférable d'attendre. Nous tenterons ici de répondre aux questions suivantes : pourquoi François Mitterrand souhaite-t-il la création d'une Europe de la défense ? Pourquoi fait-il preuve d'autant de retenue ? Sa position est-elle en rupture avec la position du général de Gaulle ?

##### **2.4.1- Objectifs et problèmes de l'union militaire européenne selon Mitterrand**

Dès le début de l'année 1982, le président français présente la position qui sera la sienne jusqu'à la fin des années 1980 sur la question de la défense européenne. D'abord, il est question de maintenir la volonté commune de créer l'unité militaire malgré les différences entre la France et l'Allemagne, ceci ayant pour but l'indépendance de l'Europe de l'Ouest. Il explique que « nous connaissons les limites de l'entreprise qui consisterait à créer l'unité militaire, dans le temps présent, mais il ne faut pas abandonner cette perspective. [...] notre volonté doit être commune de parvenir à

---

<sup>193</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.724.

créer les conditions de l'indépendance de l'Europe occidentale<sup>194</sup> ». Il souligne ensuite toute la délicatesse de l'opération relativement à l'OTAN et aux rapports respectifs de Paris et de Bonn avec celle-ci. Selon le président, « cela ne peut pas se poser en termes antinomiques avec l'Alliance atlantique [...]. L'Allemagne fait partie de l'OTAN, nous n'en faisons pas partie mais nous faisons partie de la même Alliance<sup>195</sup>, et nous ne devons pas poser en termes de rupture une plus grande indépendance de l'Europe par rapport à notre Alliance qui assure notre sécurité<sup>196</sup> ». Il s'agit donc, pour le président, de créer l'Europe de la défense afin de permettre l'indépendance ouest-européenne, sans toutefois remettre en question le rôle de l'OTAN sur le Vieux continent.

Le même désir empreint de prudence est de mise jusqu'à la fin des années 1980, même si on semble pouvoir percevoir davantage d'enthousiasme à partir de 1987. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil à la conférence sur la politique de défense de la France qu'il prononce à la Maison de la chimie en février 1986. Il revient alors sur l'ambiguïté de sa position relativement à la création de l'Europe de la défense : « je suis pour, mais je ne sais pas comment [...] l'Europe existe, mais l'Europe n'a pas d'unité politique. Comment voulez-vous avoir une Europe militaire si vous n'avez pas d'Europe politique ? [...] Je suis pour que l'Europe se dote du moyen politique qui lui permettra d'avoir une défense commune<sup>197</sup> ». Il rappelle également les problèmes de l'intégration de la République fédérale dans l'OTAN et les différences entre la stratégie nucléaire de la France et celle de l'Alliance<sup>198</sup>.

---

<sup>194</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>195</sup> Ici, on doit comprendre que l'Allemagne fait partie du commandement intégré de l'OTAN tandis que la France n'en fait pas partie, mais que les deux États font partie de l'Alliance. Nous croyons qu'il s'agit soit d'une erreur de formulation du président ou d'une erreur de retranscription, car telle que présentée, cette phrase n'a aucun sens.

<sup>196</sup> *Ibid.*

<sup>197</sup> Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>198</sup> Depuis 1967, l'OTAN a adopté le concept dit de « riposte graduée », lequel cherche à répondre aux exigences d'une défense crédible. Il présuppose une menace où le potentiel militaire du Pacte de Varsovie constitue un élément d'un poids considérable et s'attache dès lors à essayer de contrer ce potentiel militaire. Ainsi, la stratégie de la riposte graduée définit en détail la notion de dissuasion et elle examine en détail la nature de la réponse que doit donner l'Alliance à une agression. (<http://www.nato.int/docu/revue/1991/9106-02.htm>) Quant à la stratégie française, elle consiste, en cas d'attaque soviétique, à frapper un coup puissant, à la frontière ou plus à l'Est, avec tous les moyens, y compris nucléaires. (Soutou p.300)

En 1987, Mitterrand demeure prudent sur cette question mais fait toutefois preuve d'une ouverture nouvelle sur le projet. D'abord, lors d'une conférence de presse qu'il donne à Cahors, en juin, où il explique que la brigade franco-allemande, dont l'initiative vient d'être lancée, peut être considérée comme l'embryon des forces européennes au niveau conventionnel. « Ce serait forcément un embryon, puisque, parlant de défense européenne [...] c'est une perspective [...] qui rencontre une situation historique difficile [...] puisque nous sommes encore dans l'ère de Yalta<sup>199</sup> ». L'allusion aux accords de Yalta ramène à la division de l'Europe qui a suivi la fin de la guerre et à toutes les complications que cela entraîne au niveau des alliances militaires et des restrictions imposées à l'Allemagne suite à sa défaite en 1945. Ensuite, en septembre de la même année, François Mitterrand accorde une entrevue au quotidien français *La dépêche du Midi* dans laquelle il semble convaincu de l'importance de l'Europe de la défense, expliquant que « la défense européenne est un objectif capital. C'est dans cet esprit que j'ai mis en oeuvre avec les Chanceliers Schmidt puis Kohl les dispositions militaires oubliées du traité franco-allemand de 1963 ; que la FAR a été créée en 1983, que les formations communes ont été relancées, des manœuvres communes de grande ampleur organisées<sup>200</sup> ». Il poursuit ensuite avec les projets futurs liés à cette dimension : « au cours des prochains mois nous allons nous attacher à donner au traité de 1963 une dimension nouvelle, dimension qui supposera d'autres avancées<sup>201</sup> ». En résumé, pour Mitterrand, la création d'une structure européenne de défense, qui a pour objectif l'indépendance de l'Europe occidentale, doit pouvoir se réaliser, mais l'Europe doit d'abord se doter d'une structure politique, la RFA doit se libérer de certains de ses liens avec l'OTAN et l'Europe de Yalta doit disparaître. De plus, s'il fait preuve d'une certaine réticence face à la manière de mettre en place celle-ci, il semble, selon les propos tenus en 1987, que la création d'un système de défense européenne soit non seulement devenue une priorité, mais qu'elle l'ait été depuis 1982-1983.

---

<sup>199</sup> *Ibid.*

<sup>200</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien français *La dépêche du Midi* ».

<<http://discours.vie-publique.fr/notices/877019300.html>>. 29 septembre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>201</sup> *Ibid.*



#### 2.4.2- L'union militaire européenne pour l'indépendance de l'Europe

Pourquoi François Mitterrand souhaite-t-il la création d'un système de défense européen ? Selon Hubert Védrine, Mitterrand souhaite créer l'Europe de la défense pour une question d'indépendance, car il croit que l'Europe doit pouvoir assumer elle-même sa défense. Pour ce qui est du rôle que doit jouer la RFA dans cette perspective, la coopération franco-allemande offre selon lui la seule possibilité de réaliser celle-ci, car aucun autre gouvernement européen n'est intéressé à se lancer dans ce projet, sans oublier que le traité de l'Élysée en offre déjà une base<sup>202</sup>. Du côté de Jacques Attali, il prétend d'abord que Mitterrand souhaite l'union européenne sur le plan militaire, mais aussi politique et économique, afin que l'Europe devienne une puissance mondiale<sup>203</sup>. Ainsi, selon les deux anciens collaborateurs, c'est l'indépendance de l'Europe et non celle de la France qui pousse le président socialiste à souhaiter réaliser l'union européenne en matière de défense. Il n'y a donc aucune différence entre leurs propos et ceux du président. Mais, comme nous le verrons, si la quête d'indépendance a bel et bien sa place au sein des arguments qui poussent François Mitterrand à souhaiter la réalisation de l'unité militaire européenne, nous croyons que d'autres éléments doivent être ajoutés à ces explications si on veut réellement cerner les motifs du président français.

#### 2.4.3- Dans la continuité de la quête d'indépendance européenne

Observons maintenant si les positions du général de Gaulle et de François Mitterrand sont en rupture ou en continuité sur la question de l'unité militaire européenne. Selon Georges-Henri Soutou, lorsque le Général arrive au pouvoir, il désire créer une structure de défense européenne indépendante de l'OTAN mais alliée de celle-ci, de manière à réformer l'Alliance et donner plus de poids décisionnel à l'Europe, ainsi que de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN<sup>204</sup>. Sur ce point, les positions gaullienne et mitterrandienne se rapprochent beaucoup. D'abord, les deux hommes ont pour objectif de créer une structure de défense européenne qui aura pour but d'accroître l'indépendance de l'Europe face à Washington, mais qui ne prétend pas se substituer à l'Alliance. Il y a cependant une différence sur les possibilités que doit offrir ce type de

---

<sup>202</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.723-724.

<sup>203</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.226.

<sup>204</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p.223-228.

structure. Alors que le Général espère utiliser celle-ci pour restructurer l'OTAN à l'avantage de la France et de l'Europe, Mitterrand semble vouloir s'en servir pour faire avancer le projet d'unité politique de l'Europe. Il faut cependant rappeler que la situation de la France face à l'OTAN n'est pas la même dans les années 1980 que celle qui prévalait entre 1958 et 1964. Après avoir essayé en vain de réformer l'Alliance, de Gaulle sort la France du commandement intégré de l'OTAN en mars 1966. Le désir de réforme envers celle-ci n'est donc plus d'actualité lorsque Mitterrand arrive au pouvoir en 1981, seule la volonté de faire l'unité militaire à des fins d'indépendance européenne (et nationale ?) subsiste. Nous considérons donc qu'en dehors des conditions particulières dues à l'évolution de la conjoncture, la position des deux hommes sur l'unité militaire européenne est en continuité.

#### 2.4.4- Indépendance nationale, influence sur la RFA et ménagement de l'OTAN

Mitterrand prétend que l'objectif de mettre en place une structure européenne de défense se résume à son désir de « créer les conditions de l'indépendance de l'Europe occidentale<sup>205</sup> », argument défendu par Védrine et Attali. Que doit-on, par conséquent, penser de cette explication ? Nous croyons que l'intérêt manifesté par François Mitterrand doit avant tout être compris comme étant un moyen d'accentuer l'indépendance nationale de la France envers Washington et Moscou. Comme il l'explique en introduction de *Réflexions sur la politique extérieure de la France* paru en 1986, pour lui, c'est l'indépendance nationale et non l'indépendance européenne qui compte<sup>206</sup>. Cela étant dit, si l'indépendance européenne peut aider à accentuer l'indépendance nationale, alors nous admettons que l'indépendance européenne puisse être un objectif véritable pour le président socialiste. Nous croyons cependant que nous devons aller au-delà de cet argument pour comprendre la position de François Mitterrand face au projet de construction de défense européenne.

Il faut d'abord observer les avantages fondamentaux que représente pour la France le ralliement de la RFA aux structures d'intégration européenne. À l'image de la structure économique (CEE), les structures militaire et politique accorderont (en théorie) une plus grande influence sur la

---

<sup>205</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>206</sup> François Mitterrand, *Réflexions...*, p.7.

destinée de la RFA (même une fois réunifiée) aux pays membres de ces organisations. Ensuite, chaque fois que la RFA approfondit son intégration au sein d'une structure européenne occidentale, elle s'ancre davantage à l'Ouest, ce qui représente, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, une priorité fondamentale pour Paris au début des années 1980. Ces arguments expliquent en partie que François Mitterrand mette davantage l'accent sur l'unité politique en 1986 plutôt que sur l'unité militaire. Il demande alors « comment voulez-vous avoir une Europe militaire si vous n'avez pas d'Europe politique ? [...] Je suis pour que l'Europe se dote du moyen politique qui lui permettra d'avoir une défense commune<sup>207</sup> ». Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la création de l'unité européenne est une priorité pour François Mitterrand<sup>208</sup>. Mais puisque plusieurs difficultés entourent la réalisation de l'unité militaire à cause de stratégies différentes adoptées par Bonn et Paris envers l'OTAN, l'option de l'unité politique s'avère la moins difficile à réaliser tout en permettant d'ancrer solidement la RFA à l'Ouest et d'accentuer l'influence de la France sur celle-ci. C'est ce qui explique la teneur de la conférence donnée à la Maison de la chimie en février 1986.

Cette constatation combinée aux réticences dont fait preuve le président socialiste sur la question de l'unité militaire européenne jusqu'en 1989, nous amène à nous poser la question suivante : Mitterrand souhaite-il vraiment la création de l'unité militaire européenne ? Nous croyons qu'il la souhaite réellement, et que la priorité qu'il donne à l'unité politique ainsi que les réticences qu'il démontre s'expliquent par le problème complexe que représente la relation Europe-Alliance à ses yeux. D'abord, le président ne souhaite pas que l'OTAN se retire d'Europe et il le rappelle lors d'une entrevue télévisée en 1982 : « [l'unité militaire européenne] ne peut pas se poser en termes antinomiques avec l'Alliance atlantique [...]. L'Allemagne fait partie [du commandement intégré] de l'OTAN, nous n'en faisons pas partie mais nous faisons partie de la même Alliance, et nous ne devons pas poser en termes de rupture une plus grande indépendance de l'Europe par rapport à notre Alliance qui assure notre sécurité<sup>209</sup> ». Puis, en 1986, il rappelle l'importance de conserver la force nucléaire américaine en Europe : « on ne veut pas la substitution d'un armement français qui [...] est très inférieur à l'armement américain. On ne demande pas qu'il y ait substitution d'un parapluie

---

<sup>207</sup> Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>208</sup> Voir à ce sujet le premier chapitre sur la construction européenne.

français au parapluie américain sur le plan nucléaire<sup>210</sup> ». De l'autre côté, il souhaite « l'indépendance de l'Europe de l'Ouest<sup>211</sup> », ce qui implique la création d'une force militaire européenne indépendante, alliée de l'OTAN mais n'y étant pas subordonnée. Il est donc simplement logique qu'il mette l'accent sur l'unité politique plutôt que l'unité militaire. Puis, en ce qui concerne le regain d'intérêt que présente l'entrevue de septembre 1987, nous croyons qu'il est provoqué par l'annonce récente du projet de création d'une brigade franco-allemand, initiative qui permet à la fois d'ancrer davantage la RFA à l'Ouest et de rapprocher Bonn de Paris, ainsi que de créer un embryon de défense européenne sans nuire à la relation avec l'OTAN.

Au final, la présentation du discours mitterrancien démontre que dès son arrivée au pouvoir, le président socialiste se prononce en faveur de la création de l'unité militaire européenne afin de promouvoir l'indépendance de l'Europe occidentale face à Washington. Mais nous croyons qu'il faut également prendre en compte la volonté d'indépendance proprement nationale, le désir d'ancrer la RFA encore davantage à l'Ouest et la volonté d'accélérer la réalisation de l'unité politique de l'Europe, si l'on veut véritablement comprendre les motifs qui amènent Mitterrand à souhaiter la création d'une défense européenne commune.

## 2.5- L'EUROPE DE LA DÉFENSE ET LA PESC (1990-1991)

Suite aux bouleversements de l'été 1989, tout ce qui entoure les projets de construction de l'unité européenne, qu'il s'agisse de l'union politique, économique et monétaire ou militaire, s'accélère. Ainsi, en 1990, on tente d'utiliser l'Union européenne occidentale (UEO) pour mettre en place une organisation européenne de la défense, et on entend parler pour la première fois de la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC). L'UEO, qui est née d'un protocole signé à Paris en 1954 amendant le traité de Bruxelles de 1948, joue un rôle important en favorisant le

---

<sup>209</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>210</sup> Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>211</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

développement de la concertation et de la coopération en Europe occidentale jusqu'en 1973, année où prend fin son rôle de liaison avec le Royaume-Uni puisque celui-ci rejoint la Communauté européenne. Après onze années en sommeil, elle est finalement réactivée en octobre 1984 avec la Déclaration de Rome<sup>212</sup>, et placée par Mitterrand et Kohl au centre des projets de défense européenne à compter de 1990. Quant à la PESD, elle a pour but, en 1990, de donner une voix unique aux douze États européens qui sont alors sur le point de doter la Communauté d'une structure politique. Nous tenterons ici de comprendre quels sont les motifs qui poussent François Mitterrand à accélérer l'unité militaire européenne et à mettre en place une politique extérieure et de sécurité commune pour l'Europe.

### 2.5.1- L'intégration pour l'unité et l'indépendance de l'Europe

Au printemps 1990, alors que la réunification allemande n'est plus qu'une formalité<sup>213</sup>, Mitterrand cherche à accélérer et approfondir tous les aspects de la construction européenne<sup>214</sup>. La réalisation d'une structure de défense pour l'Europe fait donc partie des objectifs qu'il souhaite atteindre, et à la différence des années 1981-1989, les contraintes liées à l'OTAN ont perdu de leur importance, puisque avec la chute du Mur et l'éclatement du Pacte de Varsovie, la menace soviétique a pratiquement disparu. Mitterrand est cependant toujours persuadé que l'union politique doit précéder l'union militaire de l'Europe. Il présente cette position lors d'une conférence de presse conjointe donnée avec Helmut Kohl en septembre 1990. Il explique alors « qu'une défense commune aux pays de la Communauté et une Europe capable d'assurer elle-même sa propre sécurité, c'est un objectif désirable auquel il faut travailler. Mais, il ne peut pas passer ailleurs que par une union politique préalable [...] Il faut un pouvoir politique capable d'exercer sa capacité dans un domaine aussi sensible que celui de la sécurité<sup>215</sup> ». Une semaine plus tard, il complète cette affirmation avec un ton d'urgence et une allusion à l'OTAN : « je continue de penser que cette perspective d'une défense européenne, par les Européens eux-mêmes, sans naturellement nier les

---

<sup>212</sup> [http://www.weu.int/index\\_fr.html](http://www.weu.int/index_fr.html)

<sup>213</sup> Voir le troisième chapitre sur la réunification allemande.

<sup>214</sup> Voir le premier chapitre sur la construction européenne.

alliances, ni les amitiés qui sont déterminantes dans tout cela, est une entreprise maintenant urgente<sup>216</sup> ». Mais c'est lorsqu'il rédige, en décembre 1990, une lettre commune avec Helmut Kohl à l'intention de Giulio Andreotti, le président du Conseil Européen, que les intentions du président français se trouvent les mieux présentées. Avec le chancelier, il propose que « l'UEO et l'union politique [puissent] établir une relation organique claire et [...] par conséquent, l'UEO, rendue plus opérationnelle, pourrait faire partie à terme de l'union politique et élaborer pour le compte de celle-ci la politique de sécurité commune<sup>217</sup> ». Ils expliquent ensuite qu'avec le chancelier, ils sont « convaincus que l'Alliance atlantique tout entière sera renforcée par l'accroissement du rôle et de la responsabilité des Européens et par la constitution en son sein d'un pilier européen<sup>218</sup> ».

Cependant, sur la question du partage de l'arme nucléaire française dans une Europe unifiée militairement, Mitterrand s'y refuse catégoriquement. Il soutient que « pour que la décision nucléaire soit crédible, il faut qu'elle relève d'une décision nationale autonome et rapide. [...] Cela ne doit pas nous empêcher de mettre sur pied une défense européenne conventionnelle forte et moderne<sup>219</sup> ». En résumé, il s'agit de doter la Communauté d'une structure militaire commune afin que celle-ci puisse prendre en charge sa propre défense, donc qu'elle jouisse enfin de son indépendance. Trois conditions s'appliquent cependant à la réalisation de celle-ci : il doit d'abord y avoir réalisation de l'unité politique, l'unité militaire doit se faire en respectant les alliances, et la France doit pouvoir garder son autonomie sur sa force nucléaire. De plus, ce qui est particulièrement surprenant, c'est qu'il démontre une volonté d'intégration allant jusqu'à suggérer que l'UEO élabore une politique de sécurité commune à tous les Européens, incluant la France qui ne jure que par l'indépendance nationale depuis les années 1960. Nous y reviendrons plus loin.

---

<sup>215</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Munich ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907019700.html>>. 18 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>216</sup> Mitterrand, François. « Allocution donnée lors du forum européen 90 de la presse à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907020500.html>>. 25 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>217</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Giulio Andreotti, président du Conseil Européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907025800.html>>. 6 décembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>218</sup> *Ibid.*

<sup>219</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire néerlandais *Elsevier* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/917003700.html>>. 28 février 1991. Consulté le 20 juillet 2009.

En ce qui concerne la PESC, le terme apparaît pour la première fois dans un message de François Mitterrand et Helmut Kohl adressé à Charles Haughey, président du Conseil européen au premier semestre de 1990. Les deux chefs d'États demandent alors au Conseil européen de notamment « définir et de mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune<sup>220</sup> », c'est-à-dire que les ministres des affaires étrangères soient mandatés pour établir un rapport préliminaire pour le Conseil européen de juin et un rapport final pour celui de décembre<sup>221</sup>. Une première définition des objectifs de la PESC apparaît ensuite dans un second message commun rédigé par le chancelier et le président le 6 décembre 1990. Les deux partenaires font valoir qu'une fois créée, la PESC « aurait pour objectif de faire valoir les intérêts essentiels et les valeurs communes de l'union et de ses États membres, de renforcer leur sécurité, de promouvoir la coopération avec les autres États, de contribuer à la paix et au développement dans le monde<sup>222</sup> ». La PESC doit ainsi servir de véritable Politique extérieure et de sécurité pour les membres de la Communauté. C'est donc encore une fois un pas important que franchit Mitterrand en se positionnant pour que la France s'intègre avec autant de profondeur dans une structure supranationale.

### 2.5.2- En symbiose avec le président

Pour Hubert Védrine, le désir de François Mitterrand de créer l'Europe de la défense en réactivant l'UEO s'explique en deux temps. D'abord, il est impossible selon lui de parler d'union politique européenne sans inclure, même à terme, une défense européenne. À cet égard, l'UEO, à condition de la réveiller, est l'instrument idéal puisqu'elle possède en matière militaire des compétences que ne possède pas la Communauté<sup>223</sup>. Ensuite, l'UEO doit permettre aux Européens de travailler ensemble afin de préparer le moment où ces derniers voudront vraiment prendre en

---

<sup>220</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Charles Haughey, président du Conseil européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907011600.html>>. 19 avril 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Giulio Andreotti, président du Conseil Européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907025800.html>>. 6 décembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>223</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.467.

main leur propre défense<sup>224</sup>. En ce qui concerne la PESC, elle représente selon l'ancien conseiller, en tant que partie importante de l'union politique, le corollaire de l'avancée monétaire<sup>225</sup>. L'objectif est ainsi de proposer que tous les pays d'Europe se trouvent sur un pied d'égalité, avec une même dignité, dans une organisation à caractère politique et juridique où ils traiteraient d'affaires d'intérêts communs<sup>226</sup>. Il s'agit donc globalement d'outils de rassemblement qui doivent permettre aux États européens de coordonner leurs actions dans les domaines de la sécurité et de la diplomatie. À l'instar du discours miterrandien, Védrine démontre une volonté d'indépendance que défend la France depuis de Gaulle et que le président semble vouloir étendre à la défense européenne commune. Il souligne également les concessions importantes de souveraineté qu'accepte de faire Mitterrand afin de permettre l'intégration de la France dans les nouvelles structures politique et de défense de l'Europe. En résumé, Védrine, sans entrer dans le détail autant que ne le fait Mitterrand, est en parfait accord avec le président socialiste.

### 2.5.3- En rupture et en continuité

Pour pouvoir comparer les positions gaullienne et miterrandienne sur la création d'une défense européenne et la mise en place de la politique étrangère et de sécurité commune, il faut concentrer nos efforts sur la dimension perte de souveraineté ou intégration aux structures européennes, et unité européenne pour l'indépendance. Lorsque le Général arrive au pouvoir en 1958, il rencontre Adenauer peu de temps après et lui présente son plan pour la réalisation d'une communauté de destin stratégique entre la France et la République fédérale. Celle-ci doit jeter les bases d'une solide coopération franco-allemande devant aboutir à une politique commune. Cette politique doit privilégier, en Europe, une coopération étatique profonde, « organique », et non pas d'intégration, tout comme elle doit, sur les questions mondiales et européennes, se manifester de manière indépendante des Américains<sup>227</sup>. Sur la question de l'indépendance de l'Europe face aux États-Unis, les deux hommes s'entendent parfaitement. La position de Mitterrand est la même que celle du Général entre 1981 et 1989 et elle ne subit aucun changement de 1990 à 1991. Elle est

---

<sup>224</sup> *Ibid.*, p.725.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p.446.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p.448.

<sup>227</sup> Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, p127.



également la même en ce qui concerne le rôle de l'OTAN en Europe, comme nous l'avons démontré au sous-chapitre précédent, de Gaulle veut une organisation européenne de la défense complémentaire à l'Alliance, non pas une force prétendant s'y substituer, ce qui reflète la position du président socialiste de 1981 à 1991. Une rupture fondamentale se dessine toutefois entre la position des deux hommes sur le niveau d'intégration. Alors que le Général souhaite une « coopération étatique profonde, « organique », et non pas d'intégration », Mitterrand parle d'une « UEO rendue plus opérationnelle [pouvant] faire partie à terme de l'union politique et élaborer pour le compte de celle-ci la politique de sécurité commune<sup>228</sup> ». Il prévoit ensuite pour la PESC de « faire valoir les intérêts essentiels et les valeurs communes de l'union européenne et de ses États membres, de renforcer leur sécurité, de promouvoir la coopération avec les autres États, de contribuer à la paix et au développement dans le monde<sup>229</sup> ». Bref, il s'agit du rôle d'une véritable politique de défense et d'une véritable politique extérieure à l'échelle européenne. Ce projet implique par conséquent une perte de souveraineté nationale importante au profit de structures supranationales, une réalité qui se situe aux antipodes du projet gaullien de « coopération étatique » sans intégration. Peut-on par conséquent considérer que la position de Mitterrand est en rupture avec celle du Général ? Plus ou moins, car comme nous allons le voir, l'indépendance (et la grandeur) sont encore les objectifs visés par président socialiste.

#### 2.5.4- Sauver le statut de la France et influencer l'Allemagne

Les objectifs de François Mitterrand quant à la réalisation de la communauté de défense européenne et la PESC en 1990-1991 sont donc les suivants : la prise en charge de la défense du continent européen par les États européens, donc l'indépendance du continent européen en matière de sécurité, et la création d'une diplomatie commune. Le prix à payer pour atteindre ces objectifs : la perte d'une partie de la souveraineté française au profit de structures supranationales européennes qui permettront à l'Europe de rejoindre les États-Unis, le Japon et l'URSS sur la scène internationale. Que doit-on comprendre de cela ? Peut-on se satisfaire des explications publiques du président sur les raisons qui le poussent vers de telles initiatives ?

---

<sup>228</sup> Message commun avec Helmut Kohl adressé à Giulio Andreotti, président du Conseil Européen, Paris, le 6 décembre 1990.

<sup>229</sup> *Ibid.*

Il semble indéniable que Mitterrand souhaite l'indépendance de l'Europe face à Washington, ce qui constitue un élément de réponse fondamental pour comprendre les raisons qui le poussent à vouloir la réalisation de la PESC et d'une défense européenne commune. Il s'agit là d'un objectif recherché par les chefs d'État français depuis de Gaulle, et Mitterrand ne fait que prendre l'opportunité qui s'offre à lui en 1990. Ceci étant dit, il ne faut pas confondre l'indépendance pour l'Europe et l'indépendance pour la France. Comme pour la période 1981-1989, nous croyons que le président français cherche d'abord l'indépendance de la France, et ce n'est que dans la mesure où l'Europe s'avère être la meilleure façon de l'obtenir que Mitterrand considère l'indépendance de l'Europe comme un objectif français. La preuve est que s'il recherchait seulement l'indépendance de l'Europe, il accepterait de partager la force nucléaire française avec elle, ce qu'il refuse catégoriquement. Il l'explique d'ailleurs lui-même dans une entrevue accordée en février 1991 : « pour que la décision nucléaire soit crédible, il faut qu'elle relève d'une décision nationale autonome et rapide. [...] Cela ne doit pas nous empêcher de mettre sur pied une défense européenne conventionnelle forte et moderne<sup>230</sup> ».

Mais aussi importante que soit la quête d'indépendance, justifie-t-elle à elle seule l'abandon d'une partie de la souveraineté nationale au profit d'une intégration au sein d'organismes supranationaux européens ? Nous croyons que la quête d'indépendance ne saurait à elle seule justifier une telle initiative, et qu'au-delà de celle-ci, ces décisions s'inscrivent dans la vision d'après-guerre froide développée par François Mitterrand à la fin des années 1980<sup>231</sup>. Nous croyons que le désir mitterrandien de maintenir le statut de la France dans une Europe débarrassée de la menace soviétique et nouvellement habitée par une Allemagne réunifiée, ainsi que le souhait du président d'encadrer ce nouveau géant allemand afin qu'il ne fasse pas cavalier seul, doivent être pris en compte pour comprendre son abandon d'une partie de la souveraineté française.

---

<sup>230</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire néerlandais *Elsevier* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/917003700.html>>. 28 février 1991. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>231</sup> Pour avoir une idée plus complète de ce que nous entendons par « vision post-guerre froide » de Mitterrand, référez-vous au troisième chapitre sur la réunification du présent ouvrage.

La logique que nous défendons est la suivante : François Mitterrand accepte de sacrifier une partie de la souveraineté de la France au profit de la mise en place de structures politique, militaire (et économique) européennes, à condition que l'Allemagne en fasse autant. Au sein d'un ordre international qui voit disparaître l'équilibre créé par la bipolarité, il espère ainsi conserver le statut de puissance de la France et exercer une influence sur l'Allemagne au travers l'unité européenne. Ainsi, plus les institutions communes couvrent les différents domaines, plus il y a d'intégration, plus l'Allemagne est encadrée et plus le statut de la France est sauvegardé. Bien entendu, le discours public du président ne fournit pas explicitement ce type de réponses, mais il donne tout de même quelques indices. Par exemple, alors que le président donne une conférence de presse avec Helmut Kohl, il soutient que l'unité européenne en matière de défense « ne peut pas passer ailleurs que par une union politique préalable [...] Il faut un pouvoir politique capable d'exercer sa capacité dans un domaine aussi sensible que celui de la sécurité<sup>232</sup> ». Védrine défend cet argument mais en inverse les corollaires. Selon lui, il est impossible de parler d'union politique européenne sans inclure, même à terme, une défense européenne<sup>233</sup>. Nous croyons que l'insistance du président à vouloir développer à la fois l'unité sur les plans politique, militaire (et économique, ce dont il n'est pas question ici), correspond à sa volonté d'intégrer au maximum l'Allemagne dans les structures communautaires européennes pour les raisons que nous avons évoquées plus haut. Il en va de même avec PESC. Lorsque dans son message rédigé en commun avec Kohl en avril 1990, il souhaite que soit mise en oeuvre « une politique étrangère et de sécurité commune<sup>234</sup> », c'est une autre dimension de l'intégration européenne qui a pour but d'ancrer l'Allemagne à l'Europe et de sauvegarder le statut de puissance de la France. De cette manière, ce que nous avons préalablement identifié comme étant une rupture entre le Général et le président socialiste : l'intégration de la France dans les structures européennes, devient un peu plus une continuité en raison des objectifs que nous apercevons derrière ces initiatives. Un changement d'ordre international radical peut expliquer un changement radical de stratégie. Ainsi, le meilleur moyen que Mitterrand semble avoir trouvé pour

---

<sup>232</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Munich ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907019700.html>>. 18 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>233</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.467.

<sup>234</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Charles Haughey, président du Conseil européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907011600.html>>. 19 avril 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

garder le cap sur les objectifs de grandeur et d'indépendance du Général semble être l'intégration de la France au sein de structures européennes.

## CONCLUSION

Au final, nous constatons qu'il y a une différence considérable entre le message divulgué par le discours public et le résultat de notre analyse. Publiquement, les décisions prises par Mitterrand en matière de défense et de sécurité, lorsque celles-ci concernent l'Allemagne, se résument à des intérêts stratégiques et d'unité européenne. Le président affirme ainsi chercher l'équilibre des forces en Europe, le maintien de la RFA dans le camp occidental, le maintien de l'engagement américain à défendre l'Europe de l'Ouest, la vraisemblance de la force de dissuasion, ainsi que l'indépendance et l'unité de l'Europe. Si nous acceptons que ces arguments nous expliquent en partie les motifs du président en matière de défense et de sécurité, nous considérons qu'il faut aller au-delà de ceux-ci pour véritablement comprendre les intentions de François Mitterrand. Nous en arrivons ainsi à la conclusion que la politique de défense et de sécurité du président socialiste envers l'Allemagne, de 1981 à 1991, s'explique d'abord par une volonté d'atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance de la France, ainsi que par le désir sans cesse croissant d'encadrer l'Allemagne, surtout une fois celle-ci réunifiée. Il s'agit d'abord de s'assurer du maintien de la RFA dans le camp occidental, pour ensuite s'en rapprocher dans le but d'effectuer un rapprochement politique et stratégique des États européens autour du couple franco-allemand. Cette dynamique est ensuite accélérée et approfondie vers une logique d'intégration à compter de l'automne 1989, ce que nous interprétons comme étant la base de la politique d'après-guerre froide élaborée par Mitterrand, c'est-à-dire permettre le maintien des objectifs de grandeur, d'indépendance et d'encadrement de l'Allemagne au travers l'unité et l'intégration européenne. Cette constatation nous démontre non seulement que Mitterrand fait preuve d'une cohérence et d'une prévoyance impressionnante, mais également qu'il garde le cap sur les objectifs de grandeur et d'indépendance fixés par le Général. Donc, s'il y a parfois rupture entre de Gaulle et Mitterrand sur la méthode à employer pour atteindre ces objectifs, il semble cependant y avoir un réel maintien de ceux-ci comme objectifs fondamentaux au travers la politique de défense et de sécurité de la France.

## TROISIÈME CHAPITRE

### LA POSITION DE FRANÇOIS MITTERRAND SUR LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE

Lorsque s'écroule le mur de Berlin dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989, cela n'ouvre pas seulement la voie aux populations de part et d'autre du Mur qui a séparé les Allemands pendant vingt-huit ans, cela ouvre également la voie à un processus que tous savaient inéluctable mais dont personne ne pouvait prédire le moment où il se produirait : la réunification de l'Allemagne. Le chancelier chrétien-démocrate, Helmut Kohl, consacre d'ailleurs tout son temps et son énergie à la réalisation de celle-ci dans les semaines et les mois qui suivent la chute du Mur. Cette volonté affichée par Kohl d'être le père de la réunification de son pays suscite des tensions et incertitudes avec ses alliés européens, au premier rang desquels se trouve la France de François Mitterrand. Les efforts du chancelier sont cependant récompensés en moins d'un an alors que l'Allemagne est officiellement réunifiée le 3 octobre 1990.

En France, au cours des mois qui suivent la chute du Mur, on accuse François Mitterrand de tous les maux lorsqu'il est question de son attitude envers le processus de réunification de son voisin d'outre-Rhin. On le soupçonne de vouloir ralentir ou d'empêcher la réunification allemande par toutes sortes de manigances. De nombreux articles décrivant la politique du président paraissent dès l'automne 1989 dans la presse française, critiques auxquels viendront s'ajouter de nombreux ouvrages au cours des années 1990<sup>235</sup>. De son côté, François Mitterrand passe la première moitié des années 1990 à défendre le bilan de sa politique au moment de la réunification avant de mourir en janvier 1996. Que l'on critique ou que l'on défende la politique du président socialiste au moment de la réunification, les sources sur lesquelles s'appuyer restent encore bien minces et la polémique, elle, bien vivante. C'est pourquoi nous proposons de revisiter la politique de François Mitterrand au moment de la réunification au travers de son discours. Nous tenterons ainsi de répondre aux questions suivantes : quelle est la position du président socialiste sur la réunification

dans les années qui précèdent la chute du Mur ? Quelles sont ses intentions envers l'Allemagne au cours de la période centrale que représentent les années 1989 et 1990 ? A-t-il réellement tenté de ralentir ou d'empêcher le processus de réunification ? La position de François Mitterrand est-elle en rupture ou en continuité avec la position du général de Gaulle sur la question de la réunification allemande ? Nous tenterons de démontrer que le président a réagi aux événements de 1989 en tentant de ralentir le processus de réunification, mais dans le seul but de lui permettre d'accélérer et d'approfondir la construction de l'Europe, seul outil à ses yeux permettant à la France de garder son rang et ses ambitions dans le monde de l'après-guerre froide.

### 3.1- LE DISCOURS PRÉCÉDANT LES BOULEVERSEMENTS DE L'ÉTÉ 1989

De son arrivée au pouvoir en mai 1981 jusqu'aux événements de l'été 1989, François Mitterrand tient un discours qui reste fidèle aux positions du général de Gaulle. Il prétend que dans la mesure où la réunification se réalise pacifiquement et démocratiquement, il n'a aucune raison de s'y opposer, mais que le moment de se pencher sur cette question n'est pas encore venu, et qu'il appartiendra très certainement à l'un de ses successeurs de régler cet épineux problème. Il explique cependant qu'à ses yeux le problème n'est pas seulement allemand mais européen, et qu'il concerne par conséquent l'ensemble des membres de la communauté européenne. Enfin, l'idée générale qui se dégage du discours tenu sur la réunification au cours de cette période est la suivante : repousser le moment où celle-ci se réalisera dans le but d'avoir le temps de construire l'Europe politique et de la défense qui doit permettre à la France d'atteindre ses objectifs de grandeur et d'indépendance.

#### 3.1.1- Attendre un contexte favorable

C'est le 23 février 1982, au cours d'une entrevue qu'il accorde à la télévision ouest-allemande, que le président français présente pour la première fois en public sa position sur la question de la réunification. Il explique alors que la question de la réunification « sera résolue, si

---

<sup>235</sup> Voir le résumé historiographique sur la réunification allemande présenté en introduction de cet ouvrage.

elle se pose, [...] par l'un de [ses] successeurs »<sup>236</sup>. La raison principale qu'il évoque pour justifier ce délai est que celle-ci est intrinsèquement liée au problème de la division de l'Europe, et qu'il est impossible de le résoudre dans l'état où se trouve alors celle-ci, c'est-à-dire prise en étau entre les deux superpuissances. Il prétend qu'il faut préalablement « aller vers une nouvelle forme de l'Europe, mais on ne peut pas y aller par des tensions de bloc à bloc, d'autant plus que ces deux blocs ont été constitués [...] au lendemain de la guerre mondiale (*sic*) sur la base de rapports de forces, qui n'ont pas aujourd'hui cessé »<sup>237</sup>. Une nouvelle forme de l'Europe signifie à ses yeux « la capacité de l'Europe de l'Ouest d'affirmer sa réalité économique, son unité économique, sa capacité d'aller de plus en plus vers une unité de conception politique, en vue un jour de disposer elle-même des moyens de son indépendance »<sup>238</sup>. Il prétend que c'est de cette façon « que l'Europe pourra définir de son propre chef ce que doit être son devenir, et cela entraînera naturellement pour l'Allemagne elle-même des conséquences considérables »<sup>239</sup>. Cela l'amène à dire, au sujet de la réunification, que « cette réalité historique n'est pas celle que nous ayons à administrer aujourd'hui, [et qu'il faut] passer à d'autres problèmes si l'on veut traiter les affaires du monde comme ils se posent dans le moment où nous avons à les régler »<sup>240</sup>. En résumé, aux yeux du président, pour que la réunification puisse se réaliser, l'Europe doit être forte, unie et indépendante – ce qui nous ramène à la conception imaginée par de Gaulle au début des années 1960 d'une Europe de la troisième voie. De plus, lorsqu'il fait allusion à l'Europe et aux « moyens de son indépendance », il n'a d'autre choix que d'inclure la dimension de défense et de sécurité de l'Europe occidentale. Cette logique implique que l'Union soviétique devra être suffisamment affaiblie pour accepter que l'Allemagne réunifiée fasse partie de l'organisation chargée de la défense et de la sécurité de l'Europe de l'Ouest. On pense ici à l'OTAN ou à l'UEO, ce qui, d'une manière ou d'une autre va totalement à l'encontre des intérêts de Moscou et du Pacte de Varsovie. En résumé, le président socialiste ne prévoit pas, en 1982, que la réunification allemande se produira à court ou à moyen terme.

---

<sup>236</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>237</sup> *Ibid.*

<sup>238</sup> *Ibid.*

<sup>239</sup> *Ibid.*

<sup>240</sup> *Ibid.*

Jusqu'à l'été 1989, la position de François Mitterrand sur la réunification qu'il présente au cours de l'entrevue de février 1982 reste la même. Par exemple, à l'issue du sommet du G7 de mai 1985, il répète que « toute réunification qui serait réalisée par des voies pacifiques et de façon démocratique s'imposerait d'elle-même. Mais [...] que les problèmes ne se posent pas à l'heure actuelle comme cela »<sup>241</sup>. Même discours lorsque deux ans et demi plus tard, au cours d'une entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF*, il affirme « que les Allemands doivent disposer du droit de disposer eux-mêmes de leur propre destin, en veillant à ce que les conditions de déroulement pacifique de ce processus puissent être respectées. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'alourdir les contentieux internationaux avec les risques que cela suppose »<sup>242</sup>. Comme il l'explique deux jours plus tard à une chaîne de télévision allemande rivale : il ne faut pas chercher à dépasser artificiellement l'évolution qui fera sortir l'Europe de la configuration qui lui a été imposée à Yalta<sup>243</sup>. Cela signifie que les Allemands ne doivent pas tenter de provoquer la réunification de leur pays. Encore en janvier 1988, il ne croit pas que la réunification se produira bientôt : « je souhaite que l'on sorte un jour de l'Europe de Yalta, mais comme le processus doit être à la fois pacifique et démocratique cela exigera temps, patience et ténacité »<sup>244</sup>. Et comme, à ses yeux, l'Europe doit être sortie de Yalta pour que puisse se produire la réunification, la conclusion sur le moment de celle-ci s'impose d'elle-même.

### 3.1.2- Dans la continuité du Général ou reporter le « problème »

De mai 1981 à l'été 1989, le discours mitterrandien sur la réunification est donc en continuité avec la dialectique gaullienne développée au cours des années 1960. À l'instar du Général, Mitterrand se dit favorable à la réunification de l'Allemagne dans la mesure où celle-ci se déroule pacifiquement et démocratiquement. Et, tout comme de Gaulle, il souligne les conditions

---

<sup>241</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à l'issue du sommet des pays industrialisés à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/857006400.html>>. 4 mai 1985. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>242</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021700.html>>. 16 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>243</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ARD* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021800.html>>. 18 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>244</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien ouest-allemand *Die Welt* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/887003700.html>>. 18 janvier 1988. Consulté le 20 juillet 2009.



que devront être ceux de la scène internationale pour que la réunification devienne possible, ce que l'on peut résumer par une plus grande indépendance de l'Europe face à Washington et un affaiblissement considérable de l'Union soviétique. De plus, contrairement à ce que prétendent les détracteurs du président, ce que l'on verra plus loin, à aucun moment François Mitterrand n'affirme qu'il craint le retour de l'Allemagne unifiée. Il n'en demeure pas moins que conditionner la réunification à un contexte idéal qui ne semble pas possible avant un long moment nous amène à nous questionner sur ses intentions. Si cela répond à une logique de sécurité, le maintien de cette condition permet également à Mitterrand de repousser le moment où pourra se réaliser la réunification, ce qui n'est pas sans rappeler l'une des idées défendues au premier chapitre de ce mémoire : repousser la réunification afin d'avoir le temps de mettre en place les structures européennes qui permettront à la France de sauvegarder ses intérêts dans le monde de l'après-guerre froide. C'est exactement sur cette voie que semble s'engager avec moins de subtilités François Mitterrand à partir de l'été 1989.

### 3.2- ÉTÉ 1989 : DU DÉSARROI À L'EUROPE COMME SOLUTION

Les événements de l'été 1989 viennent précipiter les choses et changer quelque peu le discours présidentiel. Le 2 mai le gouvernement hongrois décide de démanteler le rideau de fer et d'ouvrir sa frontière avec l'Ouest, une initiative qui sera rapidement reprise par les gouvernements tchécoslovaque et polonais. On assiste alors au départ de milliers d'Allemands de la RDA. Ils prennent d'abord la direction des pays voisins en voie de démocratisation, puis se dirigent ensuite vers la République fédérale. Leur nombre est si élevé que leur arrivée crée des problèmes d'accueil. À l'été 1989, le problème de la réunification allemande est de nouveau posé. Le 12 juin, alors qu'il reçoit Mikhaïl Gorbatchev à Bonn, un Helmut Kohl inspiré aurait dit au dirigeant soviétique : « voyez ce fleuve qui coule devant nous. Il va vers la mer. On pourra dresser tous les barrages que l'on voudra [...] il continuera de couler vers la mer. Eh bien, c'est comme ça pour l'unité allemande »<sup>245</sup>.

---

<sup>245</sup> Cité par Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *op. cit.*, p.171.

Face à ces événements, des changements commencent à apparaître au sein du discours miterrandien. La rhétorique employée depuis 1981 reste la même, mais elle inclut dorénavant de nouveaux éléments. Tout d'abord, semaine après semaine, Mitterrand accumule les conditions pour que puisse se réaliser la réunification, et ensuite, il prétend que la solution au problème allemand est d'accélérer et de renforcer la construction européenne. Le discours tenu au cours de la période juillet-début novembre 1989 marque ainsi un changement important dans la rhétorique développée par les chefs d'État français depuis la fin des années 1950. D'un discours acceptant la réunification mais la remettant aux calendes grecques, Mitterrand tient maintenant un discours réagissant aux prémisses de celle-ci. Sa première réaction consiste d'abord à ajouter des conditions, tandis qu'à compter du mois d'octobre, il préconise l'approfondissement et d'accélération de la construction européenne. On assiste alors à ce que nous croyons être un tournant majeur dans la politique extérieure de la France.

### 3.2.1- De nouvelles conditions

Au-delà de l'idée de base qui implique que la réunification allemande doit se réaliser pacifiquement et démocratiquement, ce qu'il répète depuis plusieurs années, François Mitterrand commence, à partir de l'été 1989, à rajouter des conditions à la réalisation de celle-ci. Le 27 juillet, alors qu'il accorde une entrevue à l'hebdomadaire français le *Nouvel observateur* ainsi qu'à quatre autres médias européens<sup>246</sup>, il y va de deux nouvelles affirmations. Premièrement, il insiste sur le fait que la réunification ne pourra se régler sans l'accord des quatre puissances victorieuses du dernier conflit mondial<sup>247</sup>. Il explique qu'il sera impossible de régler ce problème « en dehors des puissances qui ont la charge de veiller actuellement à l'application des traités et à la sécurité de l'Allemagne fédérale. [Qu'il] est juste que les Allemands aient la liberté de choix. Mais le consentement mutuel entre l'Union soviétique et les puissances de l'Ouest supposera un vrai dialogue »<sup>248</sup>. Il apporte ensuite un deuxième point nouveau concernant cette fois-ci l'accord

---

<sup>246</sup> Les quatre autres médias européens sont : *The Independent*, *El Pais*, *La Republica* et la *Suddeutsche Zeitung*.

<sup>247</sup> États-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique.

<sup>248</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897017600.html>>. 27 juillet 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

interallemand. Il affirme qu'il « faudra d'abord que les deux gouvernements allemands soient d'accord, [puisque] aucun des deux pays ne peut imposer ses vues à l'autre »<sup>249</sup>. Ces deux points démontrent toute l'ambiguïté que laisse planer le président entre son souci d'assurer la sécurité du processus de réunification et celui de le ralentir. Depuis 1945, il est entendu que les quatre puissances victorieuses sont responsables de la sécurité de l'Allemagne, du statut particulier de Berlin et des modalités de réunification, ce qui peut expliquer en partie ce rappel. Quant à son désir d'empêcher l'une des deux Allemagnes d'imposer ses vues à l'autre, elle tire sa logique du droit à l'autodétermination des peuples dont il se réclame<sup>250</sup>. Mais dans le contexte de l'été 1989, ces explications sont insuffisantes et laissent plutôt croire à une position volontairement ambiguë pour être acceptée de l'opinion publique, mais qui aurait le double avantage d'également ralentir le processus de réunification.

Les conditions présentées au cours de l'entrevue du 27 juillet 1989 ne sont pas les seules que Mitterrand énonce au cours de cette période. Le 10 octobre, lors d'une conférence de presse qu'il donne alors qu'il est en voyage officiel au Venezuela, il revient sur les conditions interallemandes. Il explique que « la différence des systèmes politiques, économiques, philosophiques entre les deux Allemagnes doit être résolue avant de considérer que les choses sont acquises. [Qu'il y a] un problème de l'équilibre international à l'intérieur de l'Europe, et un problème interne aux deux Allemagnes »<sup>251</sup>. Moins d'une semaine avant que ne tombe le Mur, le 3 novembre, alors qu'il donne une conférence de presse conjointe avec Helmut Kohl, il se questionne sur l'état de la situation en RDA : « où en est la RDA ? Quel sera le degré de ses évolutions ? Que veulent ceux qui la dirigent ? Que veulent ceux qui sont dirigés ? À quel rythme pour aboutir à quels statuts ou quelles structures ? Est-il même question dans ses milieux-là de la réunification ? »<sup>252</sup>. Il rappelle ensuite pour une seconde fois depuis l'été les droits qu'exercent les quatre puissances sur l'Allemagne et les traités auxquels elle devra se soumettre en cas de

---

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne...*, p.34.

<sup>251</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Caracas, Venezuela ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897022900.html>>. 10 octobre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>252</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023700.html>>. 3 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

réunification<sup>253</sup>. Il semble donc que jusque dans les semaines qui précèdent la chute du Mur, François Mitterrand ne cesse de rendre conditionnelle la réunification, seul moyen qu'il ait trouvé pour en ralentir le mouvement.

### 3.2.2- L'Europe comme solution

Après l'accumulation des conditions, le deuxième aspect que nous observons dans le discours miterrandien, au cours de cette période, concerne la volonté du président d'accélérer la construction européenne, dans le but d'encadrer le processus éventuel de réunification et la libération des pays de l'Est. Comme il le dit à Jacques Attali en octobre : « l'Histoire nous montre qu'une force qui naît provoque toujours la naissance d'une force qui l'équilibre »<sup>254</sup>. Il n'est pas nécessaire de chercher très loin pour voir qu'il fait ici référence à l'Allemagne réunifiée et à l'Europe unifiée qui lui ferait contrepoids. Ce commentaire qu'il fait à son proche conseiller en date du 18 octobre coïncide d'ailleurs à quelques jours près avec sa première déclaration publique allant en ce sens, ce qui nous indique que c'est à partir d'octobre qu'il décide de régler le problème allemand par l'intégration européenne. C'est le 10 octobre, lors d'une conférence de presse qu'il donne au Venezuela, qu'il présente son « projet européen ». Il explique alors « que la construction de la Communauté peut apporter un élément de contribution, et même de réponse, à ce que deviendrait le problème allemand en cas de réunification. Il ne faut donc pas perdre de temps pour donner à l'Europe de la Communauté les structures dont elle a besoin »<sup>255</sup>. Huit jours plus tard, au cours d'une conférence de presse qu'il donne en compagnie de Mario Soares, président du Portugal, il explique que le temps qui sépare l'Allemagne de la réunification « doit être utilisé pour renforcer la Communauté européenne qui doit être [...] le point d'attraction essentiel des peuples d'Europe attirés irrésistiblement, semble-t-il, par la liberté et la démocratie »<sup>256</sup>. Puis, le 3 novembre, il explique qu'à mesure que se déroulera l'émancipation des peuples de l'Est, « la France adaptera sa

---

<sup>253</sup> *Ibid.*

<sup>254</sup> Jacques Attali, *Verbatim III...*, p. 406.

<sup>255</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Caracas, Venezuela ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897022900.html>>. 10 octobre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>256</sup> Mitterrand, François et Soares, Mario. « Conférence de presse conjointe donnée à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023300.html>>. 18 octobre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

politique de telle sorte qu'elle agira au mieux des intérêts de l'Europe et des siens. [...] que la réponse, elle, est simple : à mesure qu'évolue l'Europe de l'Est, l'Europe de l'Ouest doit se renforcer, renforcer ses structures et définir ses politiques »<sup>257</sup>.

L'idée de l'Europe n'est pas nouvelle en soi. Depuis de Gaulle, Paris espère faire de la Communauté européenne le vecteur de ses idéaux de grandeur et d'indépendance. S'il reste dans le sillage gaullien à cet égard, Mitterrand, depuis son arrivée au pouvoir, s'est déjà démarqué du fondateur de la Ve République par sa volonté de doter la CE d'une entité politique supranationale. L'objectif est de permettre à la France de s'affirmer sur la scène internationale au travers une Communauté européenne qu'elle souhaite diriger. Mais pour cela, elle a besoin de la RFA, car, sans elle, les autres membres de la CE n'accepteraient pas une telle prédominance française<sup>258</sup>. Donc, ce qui se passe en octobre 1989 n'a rien de totalement nouveau. Dès lors, pourquoi y porter une telle attention ? C'est que toute la politique européenne de la France dépend de la co-direction qu'elle exerce avec l'Allemagne sur l'Europe. Accepter que se réalise la réunification signifie qu'il y a un risque de désintérêt de la part du partenaire allemand pour construire une Europe en collaboration avec la France, donc qu'il y a un risque énorme pour que les ambitions de grandeur et d'indépendance de Paris ne deviennent plus qu'un rêve irréalisable. On peut ainsi croire qu'après être passé au travers une période de confusion où il ne comprenait pas très bien ce qui se passait (début mai à la fin septembre), Mitterrand décide d'accepter la réunification à condition que Kohl accepte d'appuyer la France dans la réalisation de l'union économique et monétaire et de l'union politique. De cette façon, l'Allemagne réunifiée serait ligotée dans la structure européenne et la France aurait consolidé son « tremplin » européen, structure essentielle à la sauvegarde de ses intérêts sur la scène internationale.

Ce qu'il faut retenir du discours mitterrandien de l'été 1989, c'est qu'il y a certes des différences qui commencent à apparaître sur quelques points, comparé au discours gaullien et au discours tenu par Mitterrand depuis 1981, mais que les objectifs généraux sont maintenus. Il est clair que, comparé à de Gaulle, qui limitait ses conditions de la réunification à un processus

---

<sup>257</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Bonn ».

<<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023700.html>>. 3 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>258</sup> Voir le chapitre 1 du présent ouvrage.

pacifique et démocratique, le respect des frontières de 1945 et l'interdiction pour la RFA de posséder l'arme nucléaire<sup>259</sup>, Mitterrand se démarque lorsqu'il parle de la nécessité d'harmoniser les systèmes politiques, économiques et sociaux des deux États et de s'assurer que l'une des deux Allemagnes n'impose pas ses vues à l'autre. Même scénario avec la volonté du président d'approfondir la construction européenne, car si le Général souhaitait voir l'Allemagne réunifiée dans une Europe organisée sur le plan de la sécurité, il était tout à fait contre l'idée d'une Europe supranationale limitant les souverainetés étatiques<sup>260</sup>. Mais, en dépit de ces différences, Mitterrand ne semble pas apporter de changements majeurs à son discours envers l'Allemagne. Au sujet de celles-ci, nous croyons qu'il s'agit seulement de variations dues à la conjoncture, car le rôle que joue la France en Europe à la fin des années 1980 n'est pas exactement le rôle qu'elle jouait à la fin des années 1950, sans compter que la RFA des années 1980 pèse plus lourd des points de vues économique et diplomatique qu'elle ne le faisait au temps d'Adenauer. Pour toutes ces raisons, considérant que les objectifs de grandeur et d'indépendance sont toujours présents dans la diplomatie française, il est logique que la politique de Paris à l'égard de l'Europe et de la RFA subisse quelques variations. Ainsi, les conditions supplémentaires qu'énonce Mitterrand à l'été 1989 reflètent la réaction d'un homme face à des événements dont il ne cerne pas immédiatement tout le sens et la portée, et qu'il souhaite contenir pour ne pas déstabiliser l'équilibre européen sur lequel reposent les intérêts de la France. Ensuite, ayant pris conscience que ce qui se produit à l'Est n'a rien d'un simple soubresaut, mais qu'il s'agit plutôt de changements importants qui marqueront l'histoire, il décide, à compter d'octobre, d'encadrer ces changements par une Communauté européenne dotée de structures politiques et d'une monnaie commune. Une Communauté approfondie représente l'entité la mieux à même de favoriser les intérêts de la France dans le monde de l'après-guerre froide, à condition que celle-ci se réalise avant que ne se produise la réunification allemande, que Gorbatchev reste en poste, et que l'Europe garde les frontières héritées de Yalta. Ce sont ces préoccupations qui seront au cœur de son discours de novembre 1989 à octobre 1990.

---

<sup>259</sup> Pierre Maillard, *op. cit.*, p.153-154

<sup>260</sup> Alfred Grosser, *op. cit.*, p.188.

### 3.3- NOVEMBRE 1989 – OCTOBRE 1990 : AMBIGUITÉ, CONTROVERSE ET VISION D'APRÈS-GUERRE FROIDE

Au cours des semaines qui suivent la chute du Mur, le discours et certains gestes de François Mitterrand, par leur ambiguïté et le malaise qu'ils provoquent, font naître une importante polémique autour de sa politique allemande. D'une part, Mitterrand insiste pour que les Allemands respectent l'équilibre européen, que Bonn reconnaisse l'intangibilité de la frontière germano-polonaise, et que l'Europe politique et l'union économique et monétaire soient mis en place avant que ne se réalise la réunification. D'autre part, il refuse d'accompagner Kohl lors de sa première visite des décombres du Mur (10 novembre) ; il affirme, à la suite du sommet informel des Douze à l'Élysée (18 novembre), ne pas avoir discuté de la réunification ; il rencontre Gorbatchev à Kiev<sup>261</sup> (6 décembre) ; et enfin, il effectue une visite officielle en RDA<sup>262</sup> (20-22 décembre). D'un côté, plusieurs analystes accusent François Mitterrand de se porter en faux contre le mouvement de libération qui se produit à l'Est de l'Europe en général, et contre la réunification de l'Allemagne en particulier<sup>263</sup>. De l'autre, le président essaie tant bien que mal de défendre sa politique, affirmant que son seul objectif est d'encadrer ces changements afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de dérapage. Faire l'analyse du discours mitterrandien au cours de cette période nous permet de remarquer qu'il n'y a pas de rupture profonde avec le discours gaullien, si ce n'est celle entamée depuis l'été. Il y a également continuité et cohérence avec la rhétorique développée par le président socialiste depuis 1981. De plus, conservant pour objectifs la grandeur et l'indépendance de la France, le discours de cette période démontre davantage la présence d'une vision d'après-guerre froide qu'une volonté d'empêcher la fin de l'Europe de Yalta. Cette vision implique cependant que Paris fasse un effort à trois niveaux : aider à ne pas déstabiliser Gorbatchev, faire reconnaître par la RFA les frontières allemandes telles qu'elles se posent en 1989, et doter la Communauté européenne d'une structure politique et d'une monnaie commune.

---

<sup>261</sup> Les détracteurs (voir les pages 20-22 de ce mémoire) du président l'accusent de s'être rendu à Kiev pour former une alliance avec Gorbatchev dans le but d'empêcher la réunification.

<sup>262</sup> Selon certaines personnes (voir les pages 20-22 de ce mémoire), le voyage de Mitterrand en RDA avait pour objectif de conforter la position souveraine de celle-ci afin de ralentir le processus de réunification.

<sup>263</sup> Voir le bilan historiographique sur la réunification allemande en introduction de cet ouvrage.

### 3.3.1- Maintenir l'équilibre européen

Les préoccupations de François Mitterrand se tournent d'abord vers le respect de l'équilibre européen, ce que nous verrons plus loin, vise essentiellement à ne pas fragiliser davantage la position de Gorbatchev afin qu'il puisse ralentir le processus de réunification. Mitterrand s'adresse donc aux Allemands et leur demande de respecter la situation qui fait que la RFA et la RDA appartiennent à deux alliances militaires antagonistes. Il explique d'abord qu'« aucun pays en Europe ne peut se dispenser d'agir sans tenir compte de l'équilibre européen, sans tenir compte des autres, sans tenir compte de la situation historique du moment, celle qui résulte de la dernière guerre mondiale<sup>264</sup> ». Il poursuit ensuite dans la même veine alors qu'il discute avec des étudiants, des intellectuels et des artistes à Leipzig le 21 décembre :

Le peuple allemand [...] ne peut pas faire fi d'une réalité qui fait de lui un membre très actif de l'alliance dite Pacte de Varsovie avec des armées étrangères puissantes sur son sol, pas plus que l'Allemagne fédérale ne peut faire fi d'une situation comparable avec ses alliées de l'Ouest. Je dis donc que l'unité allemande, c'est ensuite l'affaire de vos voisins qui n'ont pas à se substituer à la volonté allemande, mais qui ont à veiller à l'équilibre de l'Europe<sup>265</sup> .

Tout d'abord, cet appel au maintien de l'équilibre européen se situe dans la continuité du discours développé par les chefs d'État français depuis 1958, et repris par Mitterrand au début des années 1980. De Gaulle comme Mitterrand ont posé à la réalisation de la réunification la condition que celle-ci se réalise pacifiquement et démocratiquement. En outre, pas davantage Mitterrand que les autres chefs d'État occidentaux n'ont alors intérêt à ce que les tenants de la ligne dure en URSS ne renversent Gorbatchev<sup>266</sup> et ne refroidissent voire ne glacent les relations Est-Ouest, ce qui créerait une nouvelle période de tensions qui n'avantagerait personne. C'est pourquoi nous croyons que derrière ce discours se cache également l'objectif de permettre à Moscou de s'opposer à la réunification, et à la France de ne pas perdre les avantages de la *perestroïka*. Selon Jacques Attali, le

---

<sup>264</sup> Mitterrand, François et Gorbatchev, Mikhaïl. « Conférence de presse conjointe donnée à Kiev ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027700.html>>. 6 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>265</sup> Mitterrand, François. « Rencontre avec des étudiants, des intellectuels et des artistes à Leipzig ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907000800.html>>. 21 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>266</sup> L'historien Frédéric Bozo soutient que ne pas rendre agressive l'URSS et ne pas déstabiliser Gorbatchev est une préoccupation que partagent Bush et Thatcher. (Bozo, *op. cit.*, p.24.)



président craint réellement que Gorbatchev ne soit renversé. Il aurait d'ailleurs affirmé au Conseil des ministres, le 15 novembre 1989, que « Gorbatchev ne peut pas supporter à la fois la dégradation économique de son pays, les tensions des nationalités, la perte d'influence sur ses satellites et la remise en cause des pactes et des frontières. Demander cela, c'est le pousser à la culbute<sup>267</sup> ». Nous croyons que s'il craint que Gorbatchev ne soit renversé, c'est qu'il espère pouvoir compter sur lui pour résoudre le « problème allemand » qui surgit à la fin 1989. Les confidences que le président aurait faites à Attali le 28 novembre 1989 soutiennent cette hypothèse. Réagissant à la présentation du plan en dix points de Kohl<sup>268</sup>, il aurait déclaré à son conseiller : « Gorbatchev sera furieux ; il ne laissera pas faire, c'est impossible ! Je n'ai pas besoin de m'y opposer, les Soviétiques le feront pour moi. [...] jamais ils n'accepteront cette grande Allemagne face à eux<sup>269</sup> ».

Que Mitterrand ait souhaité que Moscou ralentisse le processus de réunification semble donc évident, mais peut-on pour autant en conclure qu'il s'agit-là de la seule raison qui pousse le président français à agir de la sorte ? Voulant souligner les avantages que procure la *perestroïka* à la relation franco-soviétique d'un point de vue français, l'historien Frédéric Bozo soutient qu'il est essentiel pour Mitterrand d'éviter de compromettre celle-ci<sup>270</sup>. Cet attachement aux réformes gorbatchéviennes que souligne Bozo nous permet, dans le cadre de notre analyse, d'ouvrir la porte à une réalité idéologico-politique très particulière, mais de circonstance, développée par Georges-Henri Soutou<sup>271</sup>. À l'instar de l'historien français, nous croyons que Gorbatchev et les réformes qu'il impose alors à l'URSS représentent peut-être pour François Mitterrand une occasion unique à la fin 1989 et au début 1990 : s'appuyer sur une URSS démocratisée pour maintenir l'indépendance nationale de la France face à une Allemagne réunifiée et aux États-Unis, et reconstruire l'Europe en accord avec Moscou sur le modèle du socialisme « à la française », c'est-à-dire à gauche de la social-démocratie et à droite du marxisme-léninisme. Cette thèse développée par Soutou, si elle amène très loin l'initiative de François Mitterrand à l'automne-hiver 1989-1990, n'altère en rien le

---

<sup>267</sup> Jacques Attali, *Verbatim III...*, p.428.

<sup>268</sup> Le 28 novembre 1989, sans avoir pris le temps d'avertir ses partenaires, Helmut Kohl présente un plan en dix points visant à une réunification rapide des deux Allemagnes.

<sup>269</sup> *Idem.*, p.441.

<sup>270</sup> Frédéric Bozo, *op. cit.*, p.24.

<sup>271</sup> Georges-Henri Soutou, « La France et les bouleversements en Europe, 1989-1990 : ou le poids de l'idéologie », *Histoire, économie et société*, 1994, vol.47, p.539-558.

désir du président de travailler à la sauvegarde des intérêts français dans la mise en place de la structure et l'organisation de l'Europe de l'après-guerre froide. Elle démontre, par contre, jusqu'où le président socialiste était peut-être prêt à aller. Mais l'idée de voir Moscou s'opposer à la réunification ou de la voir construire l'Europe nouvelle en compagnie de Paris cesse dès le début février alors que Gorbatchev donne son aval à Hans Modrow, le numéro un est-allemand, pour son plan visant à réaliser l'unité allemande<sup>272</sup>. Dès lors, il ne reste plus à Mitterrand qu'à accélérer les deux plus importants volets de son plan de sortie de la guerre froide : la construction européenne et la reconnaissance des frontières.

### 3.3.2- La reconnaissance des frontières : un objectif

Après la stabilisation de la position de Gorbatchev, c'est la reconnaissance de la frontière germano-polonaise (la ligne Oder-Neisse) par la RFA au nom de l'Allemagne réunifiée qui préoccupe Mitterrand. Il y a deux raisons à cela : il veut éviter d'ouvrir une boîte de Pandore en permettant à un État de remettre en question ses frontières, ce qui risquerait de faire sombrer l'Europe de l'Est dans de nombreux conflits armés, et il veut s'assurer que la puissance de la République fédérale ne s'agrandira pas au-delà de l'inévitable absorption de la RDA. Dans une Europe sortie de Yalta, pour que la France ait un maximum d'influence, les frontières tracées en 1945 doivent être respectées, règle qui s'applique tout particulièrement à l'Allemagne à cause de son poids démographique et économique au sein de la Communauté. Cette obsession des frontières, François Mitterrand la justifie essentiellement par la première des raisons que nous avons énoncées : la préservation de la paix, tandis que pour les détracteurs du président, il ne s'agit là que d'un alibi pour retarder le moment de la réunification<sup>273</sup>. Nous considérons que, de part et d'autre, il serait réducteur de limiter notre analyse à ces affirmations, et que le véritable objectif qui se cache derrière cette volonté de faire reconnaître l'intangibilité des frontières est de maintenir une situation géopolitique favorable à la France dans une Europe de l'après-guerre froide.

---

<sup>272</sup> Frédéric Bozo, *op. cit.*, p.126-127.

<sup>273</sup> Voir notamment l'article de Pierre Hasky, « Mitterrand et la réunification de l'Allemagne » dans Samy Cohen dir. *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, PUF, 1998.

C'est le 3 novembre 1989, à l'issue du 54<sup>e</sup> sommet franco-allemand, que le président français se prononce pour la première fois publiquement sur la question des frontières : « je pense que les frontières doivent disposer d'une certaine forme d'intangibilité pour autant que l'intangibilité ait présidé à l'histoire du monde.<sup>274</sup> » Si cette affirmation de Mitterrand manque quelque peu d'aplomb, c'est probablement dû au fait qu'elle ait été prononcée avant la chute du Mur et la présentation des dix points de Kohl car, par la suite, c'est au prix d'écortcher sa relation avec le chancelier qu'il défendra sa position. Il n'en demeure pas moins qu'elle arrive peu après qu'il ait décidé que l'approfondissement et l'accélération de la construction européenne étaient la solution aux problèmes que représentent pour la France la réunification de l'Allemagne et la libération des pays de l'Est, ce qui démontre qu'avant même la chute du Mur François Mitterrand a commencé à mettre en place une politique cohérente d'actions complémentaires visant à répondre aux bouleversements survenus depuis l'été.

La chute du Mur (9 novembre) et la présentation des dix points de Kohl (28 novembre), s'ils ne sont pas à l'origine de cette politique des frontières, sont très certainement la cause de la surprenante fermeté dont fait preuve le président français à ce sujet à compter de décembre. Dans la première semaine de décembre, alors qu'il se trouve à Kiev pour y rencontrer Gorbatchev, Mitterrand explique que la question des frontières est inévitable pour rapprocher les Européens. Il rappelle également le rôle important de la CSCE dans ce rapprochement, et que celle-ci « repose sur les définitions d'Helsinki [...] : l'inviolabilité des frontières, ce qui veut dire que l'on ne peut pas toucher aux frontières comme cela. [...] Si on veut préserver les chances de paix, d'abord dans les esprits et dans le cas échéant sur le terrain, c'est normal que l'on y tienne<sup>275</sup> ». Il précise son idée quelques jours plus tard alors qu'il accorde une entrevue aux chaînes de télévision *Europe 1* et *Antenne 2*. Il rappelle à cette occasion que plusieurs autres frontières européennes, en dehors de la frontière germano-polonaise, sont remises en question et qu'ouvrir ce débat en amènerait beaucoup d'autres. Il se questionne ainsi sur ce fait : « qu'arrivera-t-il, par exemple, des provinces de Poméranie, Silésie, Mazurie, et même d'un bout de Prusse orientale qui est devenue soviétique,

---

<sup>274</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023700.html>>. 3 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>275</sup> Mitterrand, François et Gorbatchev, Mikhaïl. « Conférence de presse conjointe donnée à Kiev ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027700.html>>. 6 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

alors que les trois premières sont devenues polonaises ? [...] Il est bien clair que la frontière Oder-Neisse [...] doit rester intangible. Et puis il y a la contagion. Vous connaissez le débat entre la Roumanie et la Hongrie sur la Transylvanie<sup>276</sup> ». La position mitterrandienne est donc claire et ferme : la frontière Oder-Neisse est intangible et Bonn devra le reconnaître. Mais à la fin de 1989 la situation ne semble que partiellement urgente, car s'il est bien conscient que Kohl veut une réunification rapide, Mitterrand se fie toujours sur Gorbatchev pour en ralentir le processus. Les choses changent cependant lorsqu'au début février le numéro un soviétique accepte que l'Allemagne puisse retrouver son unité. Mitterrand insiste dès lors publiquement pour que la frontière soit reconnue par Bonn avant la réunification, et avise ses interlocuteurs qu'il ne se contentera pas de demi-mesures.

### 3.3.3- La reconnaissance des frontières : une urgence

Jusqu'à ce que le gouvernement allemand reconnaisse officiellement l'intangibilité de la frontière germano-polonaise le 21 juin 1990, la question des frontières reste au premier plan de la diplomatie mitterrandienne. La dynamique se met en branle, pour la première fois depuis le « oui » de Gorbatchev, lors de la rencontre des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays membres de l'OSCE à Ottawa les 12 et 13 février 1990. La réunion qui avait pour but d'améliorer la vérification des mesures de désarmement et de promouvoir les mesures de confiance et de sécurité, se trouve en fait dominée par la question allemande et ses aspects internationaux<sup>277</sup>. Un rapprochement franco-polonais s'opère ensuite à partir du 16 février dans le but de faire pression sur Kohl pour qu'il reconnaisse l'intangibilité de la frontière entre la Pologne et la RDA. Après trois semaines de tergiversation, le gouvernement allemand soumet finalement une résolution que le Bundestag accepte de ratifier. Celle-ci appelle à une déclaration conjointe des deux parlements allemands après les élections en RDA, dans laquelle seront réaffirmées l'inviolabilité des frontières et la nécessité de conclure un traité germano-polonais après la réunification<sup>278</sup>. Au lendemain de ce

---

<sup>276</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *Europe 1* et *Antenne 2* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897028100.html>>. 10 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>277</sup> Frédéric Bozo, *Mitterrand, op. cit.*, p.192.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p.230-232.

vote, Mitterrand nuance sa joie de voir la question évoluer par son insatisfaction face à cet acte incomplet et imprécis :

J'ai été très satisfait par la décision prise par les autorités allemandes [...] mais je pense que cette déclaration doit encore préciser certains contours. En particulier [...] que cette frontière n'est pas n'importe laquelle, qu'elle est bien la frontière Oder-Neisse. [...] La France considère [cette] frontière [...] comme intangible, et de ce fait toute déclaration qui ne dirait pas cela clairement serait insuffisante. La France appuie donc la demande polonaise afin que cette intangibilité de la frontière Oder-Neisse soit proclamée et consacrée par un acte juridique international, ce qui veut dire que notre position à nous Français va plus loin que celle qui ressort de la déclaration adoptée par le Bundestag. [...] Il s'agit précisément de faire que ce débat sur la frontière soit tranché, je ne dis pas « validé », « promulgué », mais tranché avant l'unité, l'unification<sup>279</sup>.

La position mitterrandienne est donc sans équivoque : la France fera tout en son pouvoir pour que Bonn reconnaisse l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse. La fermeté du président français est à l'égale de ses craintes de voir l'Allemagne faire cavalier seul sur le Vieux continent. Selon Jacques Attali, Mitterrand aurait affirmé, après la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières par le Bundestag, que « le cauchemar serait de voir une l'Allemagne trop forte qui réclamerait le départ de nos troupes et qui, un jour, s'octroierait l'arme nucléaire. Il faut l'empêcher par tous les moyens. Le processus « 4 + 2 »<sup>280</sup> est vague, flou, et ne marchera pas. L'Allemagne fera tout, toute seule, et nous n'avons aucun moyen de lui empêcher quoi que ce soit.<sup>281</sup> ».

Il semble donc qu'au désir mitterrandien de vouloir tuer dans l'œuf un mouvement de remise en question des frontières que serait en train d'initier l'Allemagne, on peut ajouter une volonté de court-circuiter toute initiative allemande visant à accroître son pouvoir au-delà de l'annexion de la RDA. Sur ce point, au prix d'une insistance acharnée qui aura duré au-delà de huit mois, le président français sortira gagnant. À partir de la mi-mars, c'est aux « 2 + 4 », auxquels les Polonais sont associés à compter de mai, que revient la tâche de régler la question de la frontière Oder-Neisse. Elle est définitivement résolue lorsque le 21 juin, le Bundestag et la Volkskammer se

---

<sup>279</sup> Mitterrand, François, Jaruzelski, Wojciech (président de la République de Pologne) et Mazowiecki, Tadeusz (, premier ministre de la République de Pologne). « Conférence de presse conjointe donnée à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907006800.html>>. 9 mars 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>280</sup> La formule 4 + 2 signifie les six États impliqués dans les négociations sur la réunification. Les quatre vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale : les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'URSS, ainsi que la RFA et la RDA.

prononcent chacun en faveur de la reconnaissance de l'intangibilité de la frontière germano-polonaise, et s'engagent à conclure un traité avec la Pologne<sup>282</sup>.

### 3.3.4- Accélérer et approfondir la construction européenne

L'autre aspect fondamental de la politique de sortie de la guerre froide de François Mitterrand est l'accélération et l'approfondissement de la construction européenne. Jusqu'à ce que les Douze s'entendent sur la forme politique à donner à l'Europe lors du conseil européen de Maastricht, en décembre 1991, François Mitterrand entretient un discours appelant la CEE à se doter d'une structure politique et d'une monnaie commune. Décidé à accélérer la construction de l'Europe depuis octobre 1989, la chute du Mur ne fait que confirmer cette initiative : l'Europe approfondie est la solution pour à la fois sortir de l'Europe de Yalta, régler le problème allemand et sauvegarder les intérêts français. Au lendemain des événements du 9 novembre, alors qu'il est amené à commenter le rôle de la Communauté européenne, Mitterrand explique que cette dernière « sera d'autant plus attractive [...] qu'elle aura réussi elle-même à se doter d'une structure plus solide et d'une certaine forme de volonté politique commune au-delà même des communautés techniques, économiques et monétaires<sup>283</sup> ». Selon lui, « le plus grand service que la Communauté puisse rendre à l'Europe tout entière, c'est d'abord d'être une Communauté solide, d'aller de l'avant dans sa propre construction<sup>284</sup> ».

Mais, pour le président, la construction européenne n'est pas seulement un moyen, elle est également l'aboutissement d'une étape importante. S'il la présente comme un moyen de sortir l'Europe de la guerre froide, il la conçoit aussi comme l'entité qui, après « l'ère des blocs », s'imposera aux États européens. À cet égard, la conférence de presse qu'il donne le 9 décembre, à la suite du conseil européen de Strasbourg, est révélatrice. Il souligne d'abord l'importance de la Communauté face aux événements qui se déroulent depuis l'été : si « elle n'existait pas, les choses

---

<sup>281</sup> Jaques Attali, *Verbatim III...*, p.556.

<sup>282</sup> Frédéric Bozo, *op. cit.*, p.240-241.

<sup>283</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Copenhague ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897025800.html>>. 10 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>284</sup> *Ibid.*

ne se passeraient pas de la même façon. On irait vite vers l'anarchie européenne que nous avons connue avant la guerre de 1914, accentuée [...] au lendemain de la guerre de 1914-1918 par la disparition de l'Autriche-Hongrie<sup>285</sup> ». Il explique ensuite comment l'Europe approfondie permettra de sortir de la réalité de Yalta, règlera le problème allemand et incarnera le monde européen de l'après-guerre froide. Selon le président, les Douze doivent « renforcer d'abord la Communauté, le mouvement des peuples et des États qui n'y appartiennent pas s'organisera [ensuite] autour de cette réalité. Le nouvel équilibre allemand [...] s'inscrira dans l'équilibre européen car la Communauté devra se renforcer [...] et continuer d'établir une nouvelle forme de rapport et de coopération avec les pays de l'Est et [...] l'Union Soviétique<sup>286</sup> ». La construction européenne doit cependant être terminée avant que l'Allemagne ne se réunifie, car « si l'ordre était inversé, comme cela pourrait se produire en raison de la brusquerie et de la rapidité des événements, l'Europe connaîtrait des déboires<sup>287</sup> ».

En janvier, le président dépasse le stade de la simple coopération entre la Communauté et l'URSS et parle d'une confédération européenne qui inclurait une URSS démocratisée, soulignant qu'il s'agit là d'une idée à long terme<sup>288</sup>. Jusqu'à ce que Gorbatchev donne son accord à la réunification allemande début février et qu'il prenne conscience des résultats des élections du 18 mars en RDA<sup>289</sup>, François Mitterrand laisse présager que cette construction pourra prendre un certain temps avant qu'elle ne soit complétée. Mais le « oui » soviétique et le désir sans équivoque des Allemands de l'Est d'accélérer le retour à l'unité<sup>290</sup> éliminent les derniers éléments qui pouvaient encore ralentir le processus de réunification, il ne reste plus qu'à tout mettre en œuvre

---

<sup>285</sup> Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027800.html>>. 9 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>286</sup> *Ibid.*

<sup>287</sup> *Ibid.*

<sup>288</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Latché ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907001200.html>>. 4 janvier 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>289</sup> Le 18 mars 1990, les premières élections libres de la Chambre du peuple de la RDA portent au pouvoir l'Alliance pour l'Allemagne, une coalition conservatrice dominée par le CDU, une geste que plusieurs perçoivent comme une volonté des Allemands de l'Est d'accélérer la réunification.

<sup>290</sup> Jacques Attali, en date du 18 mars dans son *Verbatim III*, vol. 2, fait cette analyse des élections en RDA : « c'est un plébiscite en faveur de l'unification rapide des deux Allemagnes. ».

pour que soit fixé un calendrier pour la réalisation de l'Europe politique et l'union économique et monétaire<sup>291</sup>.

Jusqu'à l'ouverture des deux conférences intergouvernementales en décembre 1990, à Rome, qui ont pour but de réaliser l'unité économique et monétaire d'un côté, et de lancer le projet d'union politique de l'autre, ce qui signifie la mise en place d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et, à terme, d'une défense européenne, François Mitterrand s'active à faire avancer la Communauté dans cette voie. Quelques jours après les élections en RDA, il accorde une entrevue à l'émission *Sept sur Sept*, sur TF1, où il dit espérer qu'une date butoir sur la mise en place de l'union économique et monétaire soit bientôt décidée, et que la réalisation de l'Europe politique coïncidera avec la mise en place du marché unique européen qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1993<sup>292</sup>. De plus, la volonté allemande de poursuivre la réalisation de l'unité européenne avec le partenaire français qui est remise en question depuis les élections de mars en RDA, est reconfirmée lors du sommet de Munich des 17-18 septembre par la présentation de la position commune de Kohl et Mitterrand sur l'union économique et monétaire et l'union politique :

Conformément à notre initiative du 18 avril 1990 s'ouvriront dans trois mois à Rome les conférences gouvernementales sur l'union économique et monétaire et l'union politique. Nous désirons conclure ces conférences gouvernementales afin que les réformes qui en découleront puissent être ratifiées par les États membres avant la fin 1992 et, qu'ainsi, les bases de l'Union européenne puissent être posées au moment même de la conclusion du marché unique. Ce nouveau pas important vers l'intégration est indispensable pour que la communauté européenne puisse remplir un rôle et une responsabilité politique et économique croissants<sup>293</sup>.

Ce co-leadership franco-allemand sera maintenu jusqu'aux accords de Maastricht en décembre 1991, lesquels permettront à la Communauté de se doter d'une réelle structure politique supranationale à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1993. Ainsi, s'il ne réussit pas à faire en sorte que l'union politique soit mise en place avant que ne se réalise la réunification allemande, François Mitterrand aura tout de même été le principal architecte d'une construction supranationale européenne qui

---

<sup>291</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *TF1*, à l'émission *Sept sur Sept* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907007600.html>>. 25 mars 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>292</sup> *Ibid.*

<sup>293</sup> Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Munich ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907019700.html>>. 18 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.



devait, selon lui, permettre de sauvegarder les intérêts français sur les scènes européenne et internationale.

### 3.3.5- Le coût de la vision post-guerre froide

En désirant doter la Communauté d'une structure politique supranationale François Mitterrand se démarque cependant du général de Gaulle, cette différence se limitant toutefois aux moyens d'atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance et non aux objectifs en soi. Le Général voulait mettre l'Europe au service de son grand dessein mondial et des objectifs de grandeur et d'indépendance de la France, souhaitant ainsi voir l'Europe devenir une entité qui préserverait les entités nationales et qui permettrait de tenir à distance la double influence des États-Unis et de l'URSS<sup>294</sup>. De son côté, Mitterrand ne remet pas question le dogme gaulliste ; il opère seulement les changements qui lui permettent d'adapter la France à la conjoncture européenne et internationale au tournant des années 1990. En acceptant d'intégrer la France dans une structure politique européenne supranationale comprenant l'Allemagne réunifiée, François Mitterrand s'assure que cette dernière ne deviendra pas neutre, que l'Europe ne deviendra pas « allemande », et que la France pourra continuer de faire valoir ses intérêts au sein d'une Communauté politique, économique et peut-être même de défense, menée par un co-leadership franco-allemand. Tel est alors le prix qu'accepte de payer Mitterrand pour que la France ne soit pas la grande perdante des changements de 1989-1991.

Ensuite, cette volonté de mettre en place l'Europe politique et l'union économique et monétaire s'inscrit dans la continuité du discours mitterrandien développé sur la question européenne depuis les années 1983-1984. Ce qui, jusqu'en octobre 1989, devait permettre de contrebalancer le poids grandissant de la République fédérale, d'éloigner l'influence américaine et soviétique, et de préparer la France et la Communauté à l'après-guerre froide, se trouve à être accéléré par trois fois à compter de l'automne 1989. Une première fois en octobre, lorsque Mitterrand décide que l'approfondissement des structures européennes est la solution aux problèmes allemands et aux pays de l'Est, une seconde fois à la suite de la chute du Mur, et une

---

<sup>294</sup> Serge Berstein, *op. cit.*, p.306.

troisième fois au lendemain des élections du 18 mars en RDA qui ouvrent alors la voie à une réunification rapide. De 1983 à 1990 il s'agit donc de la même politique, elle se trouve seulement à être accélérée à partir d'octobre 1989.

Ce qu'il faut retenir du discours mitterrancien sur la réunification, au cours de la période qui s'étend de la chute du Mur (9 novembre 1989) à la réunification officielle (3 octobre 1990), se résume en trois points. Tout d'abord, bien que l'on y remarque quelques différences, il reste en continuité avec la position gaullienne. Ensuite, on peut conclure qu'il représente la portion accélérée d'un discours cohérent mis de l'avant depuis 1982. Enfin, le discours sur la question de la réunification au cours de cette période laisse paraître une politique complexe et ambitieuse visant à sauvegarder les intérêts de la France dans l'Europe de l'après-guerre froide. Pour ce qui est de la continuité avec la position gaullienne, le discours tenu au cours de cette période se trouve en fait dans la lignée des modifications apportées depuis octobre 1989, à l'exception qu'il présente un nouvel aspect : le rapprochement qu'entreprend Mitterrand avec Gorbatchev à compter de décembre 1989. La reconnaissance de l'intangibilité des frontières, le refus que Bonn possède l'arme nucléaire et l'appel pour que la réunification se réalise pacifiquement et démocratiquement – éléments fondamentaux de la position gaullienne – y sont maintenus. Le rapprochement franco-soviétique, qu'incarne le voyage effectué par Mitterrand à Kiev en décembre 1989, se situe également dans le sillage de la position gaullienne, à l'image du rapprochement entre Paris et Moscou initié par le Général en 1966<sup>295</sup>. Il reste certes la différence majeure que représente le désir mitterrancien de doter l'Europe de structures politiques supranationales mais, comme nous l'avons vu, il s'agit là du prix à payer pour que la France puisse conserver les moyens de ses ambitions de grandeur et d'indépendance.

En ce qui concerne le discours que tient Mitterrand depuis 1982, la rhétorique entretenue depuis la chute du Mur se trouve à être en parfaite continuité des idées développées depuis son arrivée au pouvoir et des changements apportés au cours de l'été 1989. On passe d'un discours appréhendant des faits à un discours réagissant aux faits. La période novembre 1989-octobre 1990 marque une période d'application et d'accélération des idées véhiculées par le discours

---

<sup>295</sup> *Ibid.*, p.312.

mitterrandien jusqu'à octobre 1989. On passe ainsi d'une période où l'on développait des idées et mettait en place des politiques dans le but de sauvegarder les intérêts de la France dans une Europe de Yalta où le poids de la République fédérale était de plus en plus lourd, à la préparation d'une Europe d'après-Yalta où l'Allemagne aura retrouvé son unité et sa liberté d'action sur la scène internationale. L'analyse du discours mitterrandien tenu au cours de cette période nous permet d'en arriver aux conclusions suivantes : dans le but de sauvegarder les intérêts de la France dans une Europe d'après-guerre froide, Mitterrand a voulu que Gorbatchev soit maintenu en poste, que les frontières de 1945 soient reconnues comme intangibles, et que la création de l'union économique et monétaire et de l'Europe politique aient été décidés avant que ne se produise la réunification. Pour atteindre ces objectifs, Mitterrand a démontré qu'il était prêt à ralentir le processus de réunification, sans toutefois tenter de l'empêcher, respectant ainsi les impératifs qu'il s'était fixés au cours des mois d'octobre et novembre 1989.

#### 3.4- 1990-1996 : À LA DÉFENSE DE SA POLITIQUE ALLEMANDE

Jusqu'à ce que la mort ne l'emporte le 8 janvier 1996, François Mitterrand tente de défendre la politique qu'il a tenu envers l'Allemagne au cours des années 1989-1990. Il a l'occasion de défendre son bilan au cours de quelques entrevues accordées à partir de 1990, mais l'essentiel de son plaidoyer se retrouve dans *De l'Allemagne, de la France*<sup>296</sup>, un ouvrage posthume consacré en grande partie à la défense de sa politique allemande au moment de la réunification. Il tente ainsi de chasser les suspicions entourant la volonté qu'on lui prête d'avoir tenté de ralentir voire d'empêcher la réunification de l'Allemagne. Mais dans ses interventions le président français tente trop souvent de s'attribuer des positions qui n'étaient pas réellement les siennes, ce qui finit par renforcer la position de ses opposants au lieu de décrédibiliser leurs arguments. La base de ses détracteurs se trouve par conséquent élargie et leur discours critique consolidé, ce qui a pour conséquence d'empêcher qu'une analyse plus juste et équilibrée ne se dégage des actions que mène le président à cette période.

---

<sup>296</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne...*,

### 3.4.1- Accepter la réunification

Prenons tout d'abord la question de la réaction du président français à l'été 1989 face à l'éventualité que l'Allemagne puisse se réunifier. On se rappelle qu'à l'époque, Mitterrand avait réagit en multipliant les conditions afin de se donner le temps d'accélérer et d'approfondir la construction européenne. Il espérait également que Gorbatchev s'oppose à la réunification et en bloque le processus. Or, alors qu'il accorde une entrevue à la chaîne de télévision allemande *ZDF* le 30 septembre 1992, François Mitterrand prétend avoir été l'un des premiers chefs d'État à accepter sans contrainte l'éventualité de la réunification : « je crois que c'est M. Bush et moi-même qui avons été les deux premiers responsables de grands États à avoir indiqué plusieurs mois avant la chute du mur de Berlin que la réunification de l'Allemagne s'imposait. Moi-même, j'en ai parlé dans une interview à cinq grands journaux européens<sup>297</sup> au mois de juillet 1989<sup>298</sup> ». Or, au cours de cette entrevue de 1989, il limite son propos à n'avoir « aucun refus de principe » à l'unification des deux Allemagnes, tout en rappelant qu'on « ne bouscule pas l'histoire qui s'est fondée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale simplement à la faveur d'une inspiration », que « le consentement mutuel entre l'Union soviétique et les puissances de l'Ouest supposera un vrai dialogue », que la réunification ne peut se réaliser que « pacifiquement et démocratiquement » et qu'aucun des deux États allemands « ne peut imposer ses vues à l'autre »<sup>299</sup>. Le partisan de la réunification qu'il prétend avoir été lors de l'entrevue de septembre 1992 semble ainsi se fondre davantage dans l'image d'un homme qui accepte par principe la réalisation d'un processus qu'il ne souhaite pour rien au monde.

### 3.4.2- Ralentir ou empêcher la réunification

Une autre question ayant dominé les débats sur la politique allemande du président socialiste est de savoir s'il a tenté de ralentir ou d'empêcher la réunification. À cet égard, rappelons

---

<sup>297</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897017600.html>>. 27 juillet 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>298</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/927011200.html>>. 30 septembre 1992. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>299</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897017600.html>>. 27 juillet 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

les conclusions de notre analyse : Mitterrand est soucieux de faire reconnaître la frontière Oder-Neisse par Kohl et de doter l'Europe des structures permettant d'encadrer et de contrôler une Allemagne réunifiée dans le but de sauvegarder les intérêts de la France – nous pouvons ainsi affirmer qu'il avait développé une vision d'après-guerre froide – ce qui a probablement eu comme conséquence de ralentir le processus de réunification. Il s'agit là d'une position se démarquant de l'idée souvent avancée qui veut que le président ait tenté de ralentir voire d'empêcher la réunification parce qu'il n'avait aucun plan de sortie de la guerre froide. Face aux attaques de ceux qui l'accusent de s'être porté en faux contre la réunification, François Mitterrand leur répond qu'il n'a jamais eu cet objectif. Dans une entrevue accordée à *l'Express* le 14 juillet 1994, il explique qu'il n'a jamais désiré retarder « l'unité devenue certaine des Allemands », qu'il limitait ses conditions à la tenue d'un processus pacifique et démocratique, tandis que les Américains et les Anglais insistaient pour que l'Allemagne réunifiée soit incluse dans l'Alliance<sup>300</sup>. Dans *De l'Allemagne, de la France*, il accuse également les Soviétiques d'avoir hésité trop longtemps à admettre l'unité allemande et Margaret Thatcher d'avoir surtout cherché à en retarder l'échéance<sup>301</sup>. Il n'y a cependant aucun passage soulignant que son désir de conditionner la réunification à la reconnaissance de la frontière germano-polonaise, à la réalisation de l'union économique et monétaire et à la mise en place de structures politiques européennes ait pu en ralentir le processus. C'est exactement ce type de déclarations, qui alourdit le poids des autres acteurs sur le théâtre de la réunification dans le but d'alléger celui de la France sans prendre en considération les conséquences de ses propres gestes, qui décrédibilisent l'argumentation du président.

### 3.4.3- Le voyage à Kiev du 6 décembre 1989

Le voyage qu'il effectue à Kiev pour y rencontrer Gorbatchev, le 6 décembre 1989, est également aux nombres des initiatives qu'il a dû défendre dans la première moitié des années 1990. Ce voyage, qu'une grande partie des opinions publiques allemande et française perçoivent alors comme une volonté de rapprocher Paris de Moscou dans le but de créer un front contre la réunification, François Mitterrand le défend en trois points : la souveraineté de la politique

---

<sup>300</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *L'Express* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/947011300.html>>. 14 juillet 1994. Consulté le 20 juillet 2009.

extérieure de la France, la nécessité de rencontrer Gorbatchev au nom de l'Europe<sup>302</sup> et son désir de s'entretenir avec le dirigeant soviétique sur la question allemande. C'est en mars 1990, de manière plutôt brusque, qu'il justifie publiquement pour la première fois, sur les ondes de TF1, les raisons de sa rencontre du 6 décembre avec Gorbatchev. Il explique alors sèchement que « la politique française n'est pas soumise aux décisions allemandes [...] [qu'il était] responsable du devenir de l'Europe communautaire et il fallait bien [qu'il] rencontre le principal responsable de la plus grande puissance européenne [...]. Si des Allemands [le lui] reprochent, tant pis pour eux, qu'ils se rentrent dans la gorge un reproche qui n'aurait pas de sens<sup>303</sup> ». En septembre de la même année il se ravise et explique que les conversations qu'il a tenues avec Gorbatchev n'avaient pas pour but de retarder la réunification mais de préparer l'avenir compte tenu de cette unité retrouvée<sup>304</sup>. Deux ans plus tard, alors qu'il accorde une entrevue à la chaîne de télévision allemande *ZDF*, il prétend que c'est au nom de l'Europe et pour discuter de la réunification avec Gorbatchev qu'il s'est rendu à Kiev.

J'ai tenu à rencontrer M. Gorbatchev pour deux raisons à l'époque : cela m'avait été demandé par tout le monde car je présidais à cette époque la Communauté européenne et il devait y avoir la rencontre Gorbatchev - Bush près de Malte et mes partenaires m'avaient dit : "il faut absolument que vous disiez quelle est l'opinion de la Communauté européenne en face de cette conférence à deux qui risque de tenter de remettre dans les mains de deux grandes superpuissances notre sort, ce qui ne nous convient pas". C'était la première raison de notre rendez-vous. La deuxième c'est que cela permit en effet de parler de l'unification allemande [...] mon rôle de président de la République française était tout de même d'aborder cette phase nouvelle avec des garanties qui ont été données<sup>305</sup>.

Dans *De l'Allemagne, de la France* François Mitterrand tient sensiblement la même position que celle présentée à la télévision allemande en septembre 1992, mais il donne toutefois d'avantage d'importance à la question allemande. Il raconte avoir rencontré Gorbatchev dans le but de connaître les positions de celui-ci face à la rencontre américano-soviétique ayant eu lieu à Malte, les 2 et 3 décembre, afin de pouvoir en présenter les conclusions lors du Conseil européen de

---

<sup>301</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne...*, p.33.

<sup>302</sup> François Mitterrand est alors président du Conseil européen.

<sup>303</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *TF1*, à l'émission *Sept sur Sept* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907007600.html>>. 25 mars 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>304</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Paris Match* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907020300.html>>. 20 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>305</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/927011200.html>>. 30 septembre 1992. Consulté le 20 juillet 2009.

Strasbourg des 8 et 9 décembre<sup>306</sup>. Il explicite ensuite plus qu'il ne l'avait encore jamais fait sur le motif que représente la question allemande.

J'avais décidé de m'entretenir avec Mikhaïl Gorbatchev essentiellement pour parler de l'Allemagne. [...] Je considérais ce dialogue, sur ce sujet, comme un impératif de la politique extérieure française. [...] Au cours des siècles, jamais cette leçon n'a été démentie : la bonne entente de la Russie et de la France constitue l'une des données majeures de l'équilibre européen. Les difficultés du moment en Europe rendaient cette démonstration d'autant plus nécessaire<sup>307</sup>.

Comment alors expliquer que Mitterrand, en 1990, justifie son voyage à Kiev en le présentant essentiellement comme un moyen de défendre les intérêts de la Communauté face aux deux superpuissances, puis, que sur son lit de mort, il admette que le but principal de ce voyage était de s'entretenir avec Gorbatchev de la question allemande<sup>308</sup> ? Il semble que le résultat escompté ait été de répondre à ses détracteurs en avouant s'être rendu à Kiev pour discuter de l'Allemagne, mais de manière positive et constructive et non pour s'opposer à l'union allemande. Mais ces affirmations ne changeront en rien l'image négative de sa politique allemande qui est alors en train de se cristalliser au milieu des années 1990. En France, la consécration de celle-ci a lieu en 1998 avec la sortie d'un ouvrage issu d'un colloque présidé par le politologue français Samy Cohen, *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*<sup>309</sup>. Les conclusions générales de celui-ci tablent sur l'imprévision et les défaillances du processus de décision d'une présidence omnisciente<sup>310</sup> et laissent clairement sous-entendre, au sujet du voyage à Kiev, que le seul objectif de Mitterrand était de susciter une entente franco-russe ayant pour objectif de freiner la réunification<sup>311</sup>.

#### 3.4.4- Le voyage en RDA du 20 au 22 décembre 1989

Comme pour le voyage à Kiev, le voyage officiel qu'effectue François Mitterrand en RDA du 20 au 22 décembre 1989 est interprété par les opinions publiques allemande et française comme

---

<sup>306</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne...*, p.81-82.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p.95-96.

<sup>308</sup> *Ibid.*, p.96

<sup>309</sup> Samy Cohen dir. *op. cit.*

<sup>310</sup> *Ibid.*, p.372.

<sup>311</sup> Pierre Hasky, *op. cit.*, p.16.

un désaveu à la réunification. Mais plus que toute autre initiative du président ayant suscité l'ambiguïté, à cause de la difficulté à le justifier, le voyage en RDA contribue à influencer de façon négative les débats entourant la politique allemande de François Mitterrand au cours des années 1989-1990. Les arguments qu'évoque le président pour justifier ce déplacement ne tiennent pas face à la critique et contribuent à renforcer l'image d'un chef d'État qui se débat pour que soient reconnus les bienfaits de son action. De 1990 à 1994, c'est au nom de ces deux raisons plus ou moins valables qu'il prétend s'être rendu en RDA : il avait été invité par les chefs d'État est-allemands<sup>312</sup>, ayant reçu l'accord de Kohl à cet effet<sup>313</sup>, et voulait démontrer aux États-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS que la France était l'une des puissances de tutelle de l'Allemagne et qu'elle n'allait pas leur laisser régler cette question sans elle<sup>314</sup>.

En regard de ces explications, le journaliste français Pierre Haski prétend que Mitterrand cherche à consolider un régime est-allemand affaibli, de manière à éviter « le risque du vide et du chaos », permettant ainsi la survie d'un État souverain pouvant retarder la réunification<sup>315</sup>. Pour Jacques Attali, le président a maintenu son voyage en RDA pour donner plus de poids aux conditions de la réunification<sup>316</sup> ; quant à Hubert Védrine, il s'agit pour lui d'un voyage visant à stabiliser la RDA le temps que la transition vers la réunification s'effectue<sup>317</sup>. Il semble qu'individuellement aucune de ces explications ne fournisse de réponse satisfaisante, mais que collectivement et en y incluant une subtile présentation du président dans *De l'Allemagne, de la France*, on puisse donner un sens très particulier à ce voyage.

Si on se rappelle que, de novembre 1989 à octobre 1990, le président souhaite approfondir la construction européenne avant que ne se produise la réunification, faire en sorte que celle-ci se

---

<sup>312</sup> L'instabilité de la situation politique en RDA fait en sorte que l'invitation faite à Mitterrand par Erich Honecker sera relancée par deux fois après la chute de celui-ci le 18 octobre 1989. Une première fois par le successeur d'Honecker, Egon Krenz, en octobre, et une seconde fois par le successeur de Krenz, Hans Modrow, en décembre.

<sup>313</sup> Mitterrand, François. « Allocution donnée lors du forum européen 90 de la presse à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907020500.html>>. 25 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>314</sup> Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *L'Express* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/947011300.html>>. 14 juillet 1994. Consulté le 20 juillet 2009.

<sup>315</sup> Pierre Hasky, *op. cit.*, p.18-20.

<sup>316</sup> Jacques Attali, *C'était...*, p.328.

<sup>317</sup> Hubert Védrine, *op. cit.*, p.430.



réalise dans le cadre européen et que Kohl reconnaisse l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, il est donc fort probable que Mitterrand ait souhaité retarder la réunification le temps de réaliser ces objectifs. À cet effet, il se peut fort bien qu'il se soit rendu en RDA dans le but de donner une dose de crédibilité celle-ci, le temps de la « transition » (la préparation des modalités de réunification entre les deux Allemagnes et l'approfondissement des structures européennes), ce qui lui donne effectivement un poids supplémentaire pour marchander son soutien à la réunification contre une structure européenne approfondie incluant l'Allemagne<sup>318</sup>, marchandage qui a pour conséquence le ralentissement du processus de réunification. Si cette explication s'inscrit dans le cadre global de notre analyse, un passage de *De l'Allemagne, de la France* nous permet de croire qu'il y aurait peut-être une autre idée en filigrane de cette initiative. Dans la partie qui traite de son voyage en RDA, Mitterrand explique avoir pris conscience à l'époque que le gouvernement est-allemand, l'opposition organisée (Nouveau Forum, Demokratischer Aufbruch et SPD) et la plupart des intellectuels désiraient voir la France réaffirmer le statut d'État souverain de la RDA. Le but était de ne pas se faire avaler *stricto sensu* par la République fédérale et de perdre ainsi ce qu'il restait de l'identité est-allemande<sup>319</sup>. Le président affirme également que, si l'opinion publique était largement favorable à la réunification, il y avait toutefois des nuances à apporter : 67% de la population appelant de leurs vœux à un socialisme à visage humain et 33% préférant le modèle ouest-allemand<sup>320</sup>.

Cette prise en considération de la volonté de l'élite et d'une majorité de la population à ne pas vouloir être simplement « avalés » par la RFA, si elle n'explique pas pourquoi le président se rend en RDA en décembre 1989, nous permet en revanche de nous questionner sur l'hypothèse avancée par Georges-Henri Soutou, lequel soutient que Mitterrand souhaitait alors peut-être se rapprocher de Moscou afin de réconcilier les gauches européennes et de créer une Europe socialiste unifiée autour du couple France-URSS<sup>321</sup>. Mitterrand aurait-il alors perçu l'opportunité, en l'URSS affaiblie et réformiste de Gorbatchev et les pays de l'Est en voie de démocratisation, d'entreprendre

---

<sup>318</sup> On pense ici à l'union économique et monétaire, une structure politique européenne supranationale et, dans une certaine mesure, à l'organisation de l'Europe sur le plan de la défense et de la sécurité.

<sup>319</sup> François Mitterrand, *De l'Allemagne...*, p.110.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p.111.

<sup>321</sup> Georges-Henri Soutou, *La France et les bouleversements...*, p.539-558.

une reconstruction de l'Europe sur la base de la réconciliation idéologique d'un communisme réformé et d'un socialisme « à la française » ? Ce qui le pousserait logiquement à préférer la réforme du bloc de l'Est à sa disparition pure et simple, et qui permettrait mieux que toute autre forme d'interprétation d'expliquer le voyage en RDA. Aurait-il songé à se défaire de l'axe Paris – Bonn pour revenir à la vieille alliance franco-russe et s'appuyer ainsi sur une URSS démocratisée pour faire contrepoids à une Allemagne réunifiée et aux Etats-Unis ? Nous n'entrerons pas ici dans ce débat pour le moins corsé, nous prenons seulement la peine de souligner l'extraordinaire ambiguïté qui entoure le voyage de François Mitterrand en RDA en décembre 1989, ambiguïté dont se sont amplement servis les critiques du président dans les années 1990 et 2000.

Ainsi, la rhétorique mitterrandienne des années 1990-1996 n'a servi qu'à consolider le discours critique de sa politique allemande des années 1989-1990, et cela jusqu'à ce qu'un premier ouvrage sérieux défendant le bilan mitterrandien ne soit publié en 2002. Probablement par souci de se faire comprendre de la population et par crainte de créer de nouvelles polémiques en abordant des sujets ambigus, François Mitterrand a simplifié ses explications au point d'en faciliter la réfutation. Mais les événements qui entourent cette période sont d'une telle complexité que ces réponses simples ont eu l'effet contraire et ont fini par consolider le discours des détracteurs plutôt que d'expliquer les nuances complexes de ce qu'était alors la politique de la France.

## **Conclusion**

Le discours que tient François Mitterrand sur la question de la réunification de 1981 à 1990 ne correspond avec exactitude à aucune des thèses développées sur le sujet depuis le début des années 1990, mais se rapproche de manière relativement importante des thèses développées par l'historien français Frédéric Bozo<sup>322</sup>. Si nous n'arrivons pas exactement aux mêmes conclusions que l'historien français, nous partageons la même conviction que les gestes et le discours de François Mitterrand, au cours de la période 1989-1990, sont d'abord et avant tout le reflet d'une vision d'après-guerre froide qui vise à sauvegarder le rang et les intérêts de la France en Europe et dans le monde.

---

<sup>322</sup> Frédéric Bozo, *op. cit.*

Comme nous l'avons démontré, Mitterrand tient bel et bien un discours sur la réunification avant l'été 1989. Le président reprend alors les conditions évoquées par le général de Gaulle et refuse de croire que la réunification puisse se produire avant l'an 2000. Mais lorsque, à l'été 1989, une vague démocratique sans précédent vient bouleverser l'ordre établi en Europe de l'Est, le président français n'a d'autre choix que de revoir ses positions. Dès lors, les gestes et les paroles de François Mitterrand sont scrutés à la loupe et les pourfendeurs de la politique allemande arrivent par centaine pour décrier l'action du président. Prétendre que Mitterrand a réagi de la pire façon aux événements de 1989 est chose commune dans la presse et les universités tout au long des années 1990<sup>323</sup>. Mais comme nous avons tenté de le démontrer, nous croyons que les paroles et les gestes de François Mitterrand ont été mal interprétés, et que le président n'a pas tenté d'empêcher la réunification mais seulement d'en permettre la réalisation sans pour autant que la France ne sorte grande perdante de cette transformation majeure de l'équilibre européen. C'est pourquoi nous croyons qu'il a probablement tenté de ralentir le processus de réunification, mais dans le seul but de permettre la réalisation de l'union politique et de l'union économique et monétaire de l'Europe, seul outil aux yeux du président permettant de garder un certain contrôle sur l'Allemagne et de sauvegarder les intérêts et le rang de la France.

Peut-on par conséquent conclure que l'attitude de Mitterrand se traduit, comme le prétend Édouard Husson, par une « peur irrationnelle de l'Allemagne<sup>324</sup> » ? Nous croyons qu'elle se traduit plutôt par un souci très rationnel de réfléchir à ce que sera la position de la France en Europe et dans le monde une fois l'Allemagne réunifiée et l'Europe sortie de la logique de la guerre froide. Le président a donc fait preuve d'initiatives audacieuses, lesquelles n'allaient pas cependant sans égratigner quelques susceptibilités au passage. Ainsi, une pléthore de détracteurs contribuent dès l'automne 1989 à réduire à sa plus simple expression une politique pourtant complexe, ramenant le tout à une volonté radicale d'empêcher que se réalise la réunification ou à une incompréhension complète d'un président qui a manqué « le train de la réunification ». Les défenseurs du bilan présidentiel (et le président lui-même) tentent ensuite de répondre à ces attaques de manière toute

---

<sup>323</sup> Samy Cohen dir. *op. cit.*

<sup>324</sup> Édouard Husson, *op. cit.*, p.31.

aussi réductrice, affirmant ainsi que le but de la politique française des années 1989-1990 n'a pour seul objectif que d'accompagner l'Allemagne sur la voie de la réunification et les pays de l'Est sur le chemin de la démocratisation. Ainsi, le plaidoyer que tient François Mitterrand entre 1990 et 1996 a ironiquement donné d'avantage de munitions à la critique que défendu un bilan pourtant défendable.

## CONCLUSION

L'analyse du discours mitterrancien envers l'Allemagne pour la période 1981-1991 démontre que, dans l'ensemble, la politique allemande de François Mitterrand vise essentiellement à utiliser la République fédérale d'Allemagne afin d'atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance qu'a fixé pour la France le général de Gaulle sans les années 1960. En fait, il s'agit pour Paris d'exploiter les faiblesses politiques de la RFA, dues à son statut de perdante de la Deuxième Guerre mondiale, pour construire l'unité européenne autour du couple franco-allemand afin de permettre à la France de parler d'égal à égal avec Moscou et Washington, ainsi que d'acquiescer de l'indépendance face aux États-Unis.

En ce qui concerne la construction de l'unité européenne, François Mitterrand paraît considérer la RFA comme le parfait auxiliaire de la France pour exercer la direction de la Communauté. Il semble que pour le président, l'objectif ait d'abord été de se rapprocher de Bonn sur les plans politiques et militaires afin de créer une solide relation bilatérale, laquelle est rapidement surnommée « couple franco-allemand ». Ensuite, à partir de cette relation que Paris souhaite dominer avec son statut de vainqueur de 1945, de puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, François Mitterrand espère unifier politiquement, économiquement et militairement l'Europe autour du couple franco-allemand. Pourquoi ? Dans le contexte des années 1980, la France n'a pas les moyens de réaliser seule ses ambitions. Elle doit également composer avec une puissance économique allemande qui prend de plus en plus de place sur le terrain politique et la réunification éventuelle du voisin d'outre-Rhin qui ne risque pas de se faire sans heurt. Unifier l'Europe autour d'un couple franco-allemand dominé politiquement par la France s'avère donc la solution idéale pour Paris. Ainsi, Mitterrand peut souhaiter se servir de l'Europe comme tremplin pour atteindre ses objectifs de grandeur et comme contrepoids aux États-Unis pour atteindre ses objectifs d'indépendance. L'unification européenne permet également au président d'espérer exercer un certain contrôle sur le voisin allemand devenant chaque jour un peu plus puissant, sans compter que le cadre européen créé par l'unification politique, économique et militaire de la Communauté représente, aux yeux du président, le meilleur moyen pour la France d'absorber les contrecoups d'une Allemagne réunifiée le jour où celle-ci renaîtra.

L'Allemagne joue également un rôle important du côté de la politique de défense et de sécurité française. Mitterrand semble avoir rapidement compris que, pour augmenter à la fois la protection de la France face à l'URSS et l'indépendance de Paris face à Washington, il fallait impérativement que la RFA reste attachée au camp occidental et que les dirigeants de Bonn acceptent de participer à l'unité militaire de l'Europe. Ainsi, Mitterrand cherche d'abord à éviter que l'Allemagne ne glisse vers le neutralisme en aidant à convaincre l'opinion publique ouest-allemande du bien-fondé de l'installation des missiles américains sur le sol de la RFA, et effectue ensuite un rapprochement stratégique avec Bonn en janvier 1983, notamment par la réactivation du traité de l'Élysée. Une fois Bonn attachée fermement au camp occidental et rapprochée de Paris, François Mitterrand tente d'amener son partenaire ouest-allemand toujours plus loin sur la route de l'unité européenne et de l'indépendance de l'Europe face aux États-Unis. Il réussit cependant seulement en partie à atteindre ses objectifs, car si une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est imposée à l'Union européenne qui naît à Maastricht en février 1992, l'unité militaire de l'Europe ne voit jamais le jour puisque la menace soviétique qui la justifie disparaît en décembre 1991.

La question de la réunification de l'Allemagne est bien sûr un autre point fondamental de la politique allemande de François Mitterrand. Elle est d'ailleurs sur les lèvres de tous les chefs d'État français depuis la création de deux États allemands en 1949. Seulement, à la différence de ses prédécesseurs, le président socialiste est en fonction au moment de la réalisation de celle-ci. Les années 1981-1988 sont ainsi marquées par la position traditionnelle tenues par les présidents de la République depuis de Gaulle : la réunification allemande ne se réalisera pas pendant le présent mandat, mais lorsqu'elle se réalisera, elle devra se faire pacifiquement et démocratiquement dans le respect des traités internationaux. François Mitterrand est donc surpris par le déclenchement du processus à l'automne 1989, mais il n'a pas pour autant, comme plusieurs l'accusent, « manqué le train de la réunification » ou tenté d'empêcher celle-ci. Comme nous l'avons démontré au chapitre 3, après un moment de confusion (juillet à septembre 1989), il semble avoir décidé d'aborder la situation de manière à ce que cet événement inéluctable ne vienne pas déposséder la France de ses atouts sur les scènes européenne et internationale. C'est donc par l'accélération et l'approfondissement de la construction de l'unité européenne qu'il répond aux bouleversements qui apparaissent dans l'Europe de 1989. Ainsi, nous croyons qu'il a certes tenté de ralentir le processus

de réunification de l'Allemagne, mais dans le seul but de permettre à l'Europe de s'unifier avant que celle-ci ne se réalise. François Mitterrand croyait ainsi que l'Allemagne réunifiée serait moins dommageable pour les intérêts de la France si elle se trouvait intégrée dans un système politique, économique et de défense européen au sein duquel Paris pourrait avoir une influence importante. C'est ce que nous nommons la vision post-guerre froide de François Mitterrand : une Europe intégrée sous forte influence française qui pourrait à la fois exercer un certain contrôle sur l'Allemagne réunifiée afin de l'empêcher de faire cavalier seule, et fournir à Paris le tremplin nécessaire à l'atteinte de ses objectifs de grandeur et d'indépendance.

Ces analyses nous permettent dans l'ensemble de situer la politique allemande de François Mitterrand dans la continuité de la politique allemande du général de Gaulle. Il semble qu'à tous les niveaux, malgré des différences parfois importantes en regard des méthodes utilisées, François Mitterrand ait toujours tenté d'atteindre les objectifs de grandeur et d'indépendance fixés par le Général dans les années 1960. Le président socialiste tente ainsi d'utiliser la RFA afin de construire l'unité européenne qui permettra à la France d'atteindre ses objectifs nationaux et d'effectuer un rapprochement stratégique avec Bonn dans le but de prendre ses distances avec Washington. Mais nous devons admettre que des différences parfois importantes apparaissent. Par exemple, si le président socialiste souhaite, à l'instar du Général, se rapprocher de la RFA pour construire l'Europe, les deux hommes ne souhaitent pas le même type d'unité européenne. De son côté, de Gaulle souhaite la création d'une Europe qui respectera les souverainetés nationales, tandis que Mitterrand, en soutenant le plan Spinelli au printemps 1984, se rapproche davantage de l'Europe intégrationniste imaginée par Robert Schuman et Jean Monnet au début des années 1950. C'est d'ailleurs ce modèle d'une Europe intégrée politiquement et économiquement qui voit le jour à Maastricht en février 1992. Des différences apparaissent également en ce qui concerne la contribution française à la défense de l'Allemagne. Tandis que de Gaulle accepte de protéger la RFA avec le parapluie nucléaire français, sous prétexte que la France n'aurait pas de seconde chance si le territoire ouest-allemand devait être attaqué par les Soviétiques, Mitterrand refuse catégoriquement d'étendre la force de dissuasion à la RFA car, selon lui, afficher une telle volonté rendrait invraisemblable la doctrine française. Ces deux éléments de différences sont sans doute les plus importants que l'on a observés entre les deux hommes. Certaines autres différences ont été présentées au cours de notre analyse, mais elles restent des facteurs mineurs dont la nature est plus

souvent qu'autrement à l'évolution contextuelle qui a eu lieu au cours de la période 1960-1990. Ces observations nous permettent ainsi d'affirmer que s'il y a eu, entre de Gaulle et Mitterrand, des différences parfois importantes sur la méthode, les objectifs de grandeur et d'indépendance nationale semblent avoir été les buts recherchés par les deux chefs d'État.

Voici donc les conclusions de notre analyse. Il faut cependant rappeler que celle-ci repose en grande partie sur une source unique : le discours public qu'a tenu François Mitterrand de 1981 à 1996. Donc, comme nous l'avons souligné en introduction, les résultats de notre analyse demeurent très hypothétiques et reflètent autant une analyse de la politique allemande de François Mitterrand qu'une analyse du discours mitterrandien. À ce chapitre, notre analyse nous a permis d'observer que le discours du président apporte beaucoup d'information nous permettant de répondre à nos questions, mais celle-ci n'est cependant jamais suffisante en soi, et demande continuellement d'être complétée par les propos de d'autres acteurs des événements. C'est que le discours politique est d'abord et avant tout un outil de communication qui permet aux hommes politiques de « vendre » leurs idées à l'opinion publique, plutôt que de communiquer une politique complexe dont ils sont souvent les seuls à connaître tous les détails. Il faut donc utiliser cette source avec précaution et se rappeler continuellement qu'elle est truffée de pièges. De là l'importance de développer une méthode d'analyse rigoureuse nous permettant d'aller au-delà du discours présenté publiquement.

Malgré les contraintes méthodologiques, nous avons tout de même réussi à brosser un tableau d'ensemble de la politique allemande de François Mitterrand pour la période 1981-1991. Celle-ci s'oriente essentiellement vers la création de l'Union européenne qui voit le jour en février 1992, ce qui démontre à la fois une part de succès et une part d'échec. D'un côté, le président réussit à unifier l'Europe, avec l'aide de l'Allemagne, autour du couple franco-allemand, de même qu'à intégrer l'Allemagne réunifiée dans cette nouvelle Europe unie. De l'autre côté, il ne parvient pas à convaincre l'Allemagne de promouvoir avec elle l'unification militaire de l'Europe à partir du couple franco-allemand. Sans compter qu'à partir de 1991, l'influence de la France sur l'Allemagne tend à diminuer, alors que Bonn reconnaît unilatéralement l'indépendance de la Croatie à l'automne 1991. À partir de 1992, la relation franco-allemande semble prendre une nouvelle orientation, laissant en partie de côté le partenariat privilégié qui a caractérisé la relation franco-allemande des années 1960 jusqu'au début des années 1990. Une fois réunifiée et débarrassée de la menace



soviétique, l'Allemagne s'engage-t-elle sur la route d'un nouveau *Sonderweg* à l'aube de la décennie 1990 ? Assistons-nous alors à la mort du « couple France-Allemagne » baptisé par Jules Romain ? Une des façons de répondre à ces questions sera certes d'analyser les deux derniers quadriennats d'Helmut Kohl, mais également de faire le bilan de la politique d'après-guerre froide imaginée par François Mitterrand dans la tourmente des événements de 1989.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### Entrevues

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire allemand *Stern* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/817802800.html> <http://discours.vie-publique.fr/notices/817802800.html>>. 9 juillet 1981. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la télévision ouest-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827001600.html>>. 23 février 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François, « entrevue accordée au quotidien italien *La Stampa* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827099700.html>>. 5 juillet 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *FR3 Lorraine* à l'occasion des cérémonies commémoratives de Verdun ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847902200.html>>. 21 septembre 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien italien *Corriere della sera* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877004900.html>>. 17 mars 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien français *La dépêche du Midi* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877019300.html>>. 29 septembre 1987. Consulté le 20 juillet 2009

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021700.html>>. 16 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ARD* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021800.html>>. 18 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée au quotidien ouest-allemand *Die Welt* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/887003700.html>>. 18 janvier 1988. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne *Europe 1* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897016200.html>>. 27 juin 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897017600.html>>. 27 juillet 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *Europe 1* et *Antenne 2* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897028100.html>>. 10 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée au journal nigérien *Daily Times* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907006300.html>>. 25 février 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à *TF1*, à l'émission *Sept sur Sept* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907007600.html>>. 25 mars 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *Paris Match* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907020300.html>>. 20 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire néerlandais *Elsevier* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/917003700.html>>. 28 février 1991. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à la chaîne de télévision allemande *ZDF* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/927011200.html>>. 30 septembre 1992. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Entrevue accordée à l'hebdomadaire français *L'Express* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/947011300.html>>. 14 juillet 1994. Consulté le 20 juillet 2009.

### **Conférences de presse**

Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à l'issue du Conseil européen de Fontainebleau ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847111500.html>>. 26 juin 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à l'issue du sommet des pays industrialisés à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/857006400.html>>. 4 mai 1985. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Caracas, Venezuela ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897022900.html>>. 10 octobre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Soares, Mario. « Conférence de presse conjointe donnée à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023300.html>>. 18 octobre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897023700.html>>. 3 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Copenhague ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897025800.html>>. 10 novembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Gorbatchev, Mikhaïl. « Conférence de presse conjointe donnée à Kiev ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027700.html>>. 6 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Conférence de presse donnée à Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/897027800.html>>. 9 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Latché ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907001200.html>>. 4 janvier 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François, Jaruzelski, Wojciech (président de la République de Pologne) et Mazowiecki, Tadeusz (, premier ministre de la République de Pologne). « Conférence de presse conjointe donnée à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907006800.html>>. 9 mars 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Conférence de presse conjointe donnée à Munich ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907019700.html>>. 18 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

### **Allocutions**

Mitterrand, François. « Allocution prononcée au restaurant *La Redoute* à Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837024500.html>>. 20 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution faite à l'occasion du déjeuner offert en l'honneur d'Helmut Kohl à Paris, Palais de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837024600.html>>. 21 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution à l'occasion de la présentation de vœux des armées au Palais de l'Élysée, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847008200.html>>. 3 janvier 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François, « allocution faite à la suite d'un entretien avec Helmut Kohl à Paris, Palais de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847044600.html>>. 24 février 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution prononcée devant le parlement européen, Strasbourg ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847089500.html>>. 24 mai 1984. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution prononcée à l'occasion du 750<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Berlin ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877009000.html>>. 11 mai 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution prononcée à Berlin-Est ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907000600.html>>. 20 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Allocution donnée lors du forum européen 90 de la presse à Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907020500.html>>. 25 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

### **Messages**

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Charles Haughey, président du Conseil européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907011600.html>>. 19 avril 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Message commun adressé à Giulio Andreotti, président du Conseil Européen ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907025800.html>>. 6 décembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

### **Discours**

Mitterrand, François. « Discours tenu à la chambre de commerce de Hambourg devant l'Ubersee Club ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827064900.html>>. 14 mai 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Discours prononcé devant le Bundestag à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Élysée ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/847900500.html>>. 20 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'occasion du dîner offert par Richard von Weizäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, et Mme von Weizäcker au château d'Augustusburg, Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877021400.html>>. 19 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Discours prononcé à l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/877022000.html>>. 20 octobre 1987. Consulté le 20 juillet 2009.

**Mémoires, carnets et témoignages.**

Attali, Jacques, *Verbatim*, vol. 1, 2 et 3, Paris, Fayard, 1993 et 1995.

Attali, Jacques, *C'était François Mitterrand*, Paris, Fayard, 2005.

Gorbatchev, Mikhaïl Sergeevitch, *une vie et des réformes*, trad. du russe par Galia Ackerman, Michel Secinski et Pierre Lorrain, Éditions Le Rocher, Monaco, 1997.

Kohl, Helmut, *Je voulais l'unité de l'Allemagne*, présenté par Kai Diekmann et Ralf-Georg Reuth, trad. de l'allemand par Isabelle Hauser, Paris, De Fallois, 1997.

Mitterrand, François, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Fayard, 1986.

Mitterrand, François, *De l'Allemagne, de la France*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Thatcher, Margaret, *Les chemins du pouvoir*, trad. de l'anglais par Évelyne Chatelain et al., Paris, Albin Michel, 1995.

Védrine, Hubert, *Les mondes de François Mitterrand - À l'Élysée de 1981 à 1995*, Paris, Fayard, 1996.

**Autres**

Mitterrand, François. « Déclaration à l'issue du sommet franco-allemand de Bonn ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/827147500.html>>. 22 octobre 1982. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François, « article rédigé pour l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/837020000.html>>. 17 janvier 1983. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Réponses aux questions des clubs *Ici et Maintenant* à la Maison de la chimie, Paris ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/867003700.html>>. 8 février 1986. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François. « Rencontre avec des étudiants, des intellectuels et des artistes à Leipzig ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/907000800.html>>. 21 décembre 1989. Consulté le 20 juillet 2009.

Mitterrand, François et Kohl, Helmut. « Communiqué commun sur la coopération franco-allemande ». <<http://discours.vie-publique.fr/notices/902026900.html>>. 17 septembre 1990. Consulté le 20 juillet 2009.

## 2. ÉTUDES

Ayache, Georges, *La conquête de l'est: la France dans le nouvel ordre international*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

Berstein, Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2002.

Bozo, Frédéric, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande*, Paris, Odile Jacob, 2005.

Cohen, Samy, (dir. par), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Favier, Pierre et Michel, Martin-Roland, *La décennie Mitterrand*, vol. 3, *Les défis 1988-1991*, Paris, Seuil, 1996.

Friend, Julius W., *The Linchpin : French-German relations, 1950-1990*, New York, Praeger, 1991.

Friend, Julius W., *The long presidency : France in the Mitterrand years, 1981-1995*, Boulder Colorado, Westview Press, 1997.

Giesbert, Franz-Olivier, *François Mitterrand, une vie*, Paris, Seuil, 1996.

Gougeon, Jacques-Pierre, *L'Allemagne dans les relations internationales de 1890 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1998.

Grosser, Alfred, *Affaires extérieures : la politique de la France : 1944-1989*, Paris, Flammarion, 1989.

Hoffmann, Stanley, et George ROSS, (dir. par), *L'Expérience Mitterrand : continuité et changement dans la France contemporaine*, traduit de l'anglais par Isabelle Richet, Presses universitaires de France, Paris, 1988.

Howorth, Jolyon and Anand, Menon, (dir. par), *The European Union and national defence policy*, London, Routledge, 1997.

Husson, Édouard, *Une autre Allemagne*, Paris, Gallimard, 2005.

Hutchings, Robert L., *American Diplomacy and the End of the Cold War : An Insider's Account of US Policy in Europe, 1989-1992*, Washington, Woodrow Wilson Center Press, 1997.

Lacouture, Jean, *Mitterrand, une histoire de Français*, vol. 2, Paris, Seuil, 1998.

Maillard, Pierre, *De Gaulle et l'Allemagne : le rêve inachevé*, Paris, Plon, 1990.

Martens, Stephan, (dir. par), *L'Allemagne et la France : une entente unique pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Menon, Anand, *France, NATO and the limits of independence, 1981-97 : the politics of ambivalence*, Houndmills New York, St. Martin's Press, 2000, p.66-67.

Northcutt, Wayne, *Mitterrand : a political biography*, New York, Holmes & Meier, 1992.

Pond, Elizabeth, *Beyond the Wall : Germany's Road to Unification*, Washington, Brookings, 1993.

Romain, Jules, *Le couple France-Allemagne*, Paris, Flammarion, 1934.

Schabert, Tilo, *Mitterrand et la réunification allemande : une histoire secrète*, traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Paris, Grasset, 2005.

Schneilin, Gérard, *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe (1949-1963)*, Paris, Temps, 1999.

Soutou, Georges-Henri, *L'alliance incertaine : les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Paris, Fayard, 1996.

### 3. Articles périodiques

Berstein, Serge, « Les deux septennats de François Mitterrand : esquisse d'un bilan », *Modern and Contemporary France*, #1, 1996, p.3-14.

Harrison, Michael M., « Mitterrand's France in the Atlantic System : A Foreign Policy of Accommodation », *Political Science Quarterly*, vol.99 #2, 1984, p.219-246.

Hoffmann, Stanley, « Gaullism by any other Name », *Foreign Policy*, vol.57, 1984, p.38-57.

Hoffmann, Stanley, « Dilemmes et stratégies de la France dans la nouvelle Europe (1989-1991) », *Politique étrangère*, vol.57 #4, 1992, p.879-892.

Menon, Anand, « Explaining Defense Policy : The Mitterrand Years », *Review of International Studies*, vol.21, 1995, p.279-299.

Ménudier, Henri, « La France et le problème allemand », *Revue française de Science Politique*, vol.37 #3, 1987, p.358-370.

Ménudier, Henri, « François Mitterrand et l'unité allemande d'après les mémoires posthumes », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol.28, #4, 1996, p.483-494.

Moïsi, Dominique, « French Foreign Policy : The Challenge of Adaptation », *Foreign Affairs*, vol.67 #1, 1988, p.151-164.

Northcutt, Wayne, « The Domestic Origins of Mitterrand's Foreign Policy 1981-1985 », *Contemporary French Civilisation*, vol.10 #2, 1985, p.233-267.



Soutou, Georges-Henri, « La France et les bouleversements en Europe, 1989-1990 : ou le poids de l'idéologie », *Histoire, économie et société*, vol.47, 1994, p.539-558.

SWAAN, Jean-Christophe de, « *Mitterrand* and the Gaullist Dilemma over European Integration », *International Relations*, vol.12., 1994, p.11-24.

#### **4. Sites Internet**

<http://www.nato.int>

<http://www.touteurope.fr>

<http://www.vie-publique.fr>

<http://www.weu.int>